



Rapport
sur l'état de
l'égalité de genre
2017



Catherine Gravet

Introduction

À l'Université de Mons, la subvention accordée régulièrement par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias en Fédération Wallonie-Bruxelles pour la prise en charge des questions d'égalité entre femmes et hommes a permis la mise en place de la « Personne de Contact Genre » (PCG). Cette subvention a donné une véritable impulsion à une réflexion constructive sur les inégalités, les stéréotypes, leurs causes et leurs effets. « Ce n'est pas parce qu'on n'a pas de chiffres que ça n'existe pas » rappelait récemment un ministre. Maintenant, des chiffres, on en a en matière de genre, ils sont compilés par la PCG, fournis dans un rapport annuel, comme dans chaque institution, et les inégalités ne peuvent plus être ignorées. Le Comité Femmes & Sciences, où l'UMONS est représentée par deux de ses chercheur.e.s ainsi que par la PCG, peut désormais, car telle est sa mission, rendre des avis basés sur des statistiques fiables.

Soutenue par les autorités académiques – recteur, premier vice-recteur, vice-recteurs, administrateur –, la PCG de l'UMONS, qui a été désignée en 2014 comme conseillère du recteur, a formé dans la foulée un groupe de réflexion « Genre.S ». Le « S » a été ajouté symboliquement, en majuscule, afin de mieux souligner l'existence de plusieurs genres et le poids des préjugés sur les rôles qui leur sont attribués par et dans la société. Le « S » est séparé du mot genre par un point pour illustrer la manière de s'adresser désormais aux membres de la communauté – enseignant.e.s, étudiant.e.s –, en attendant que soit disponible sur nos claviers une ponctuation inclusive originale. À noter : le groupe Genre.S, qui comprend des membres du personnel ouvrier et administratif, des corps académique, scientifique et étudiantin, travaille sur base entièrement bénévole.

Les missions du groupe Genre.S, définies dès 2014, sont plurielles, à la mesure des discriminations, conscientes ou inconscientes, dont peuvent pâtir les personnes, du fait de leur identité troublée, minorée, méprisée... Comment faire par exemple pour changer le regard de certain.e.s vis-à-vis des transgenres ? Il s'agit d'abord pour nous de faire prendre conscience de ces discriminations en espérant faire changer les mentalités. C'est pour cette raison que nous multiplions les manifestations destinées aux publics les plus divers. Depuis 2014, le groupe met sur pied, entre autres, une journée d'études internationale « Genre » en novembre et un autre événement en mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (représentation théâtrale, exposition ou film accompagné d'un

débat). Un grand concours d'affiches pour lutter contre les stéréotypes a été organisé à destination du Pôle hainuyer et pas moins de 6 lauréat.e.s ont été primé.e.s pour leur création originale.

En matière d'enseignement comme de recherche, plusieurs services de l'UMONS s'intéressent aux études de genre et contribuent, par leurs publications et leurs cours, à enrichir leurs disciplines en chaussant les « lunettes genre », ce point de vue innovant qui renouvelle la manière de penser les problèmes dans la plupart des domaines. Comme les autres universités francophones de Belgique, l'Université de Mons participe au master interuniversitaire en études de genre, avec un cours interdisciplinaire au tronc commun, « Genre et Corps », et un cours à option, ainsi qu'à sa gestion. La PCG et le groupe Genre.S de l'UMONS assurent également une diffusion de l'information liée aux études de genre.

Mais toutes ces initiatives ne seraient rien si le bien-être de la communauté n'était pas au centre des préoccupations de l'institution. C'est en trouvant un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée que la personne se sent bien dans son université et qu'elle peut donner le meilleur d'elle-même. Le groupe Genre.S essaie d'aider la communauté UMONS à trouver cet équilibre en lançant des propositions ou en appuyant des décisions qui permettent de rectifier les déséquilibres, comme dans le cas des tâches ménagères. En janvier 2018, s'ouvrira une crèche, « Les P'tits Génies », qui accueillera les enfants de tous les personnels, ouvriers, administratifs, scientifiques, académiques et des étudiant.e.s, sans discrimination, de 7h à 18h30. C'est l'aboutissement d'un long effort initié bien avant la création du groupe Genre.S mais la crèche n'est pas la fin de ses efforts pour réduire les inégalités et vaincre les injustices.

Pour rappel, dès 2009, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'était engagé à prendre des mesures visant à encourager l'égalité entre les hommes et les femmes à l'Université et en particulier dans les carrières scientifiques. Dans ce cadre, une première subvention de 150.000 euros avait été répartie entre les Universités francophones. Les institutions ont ainsi mis en place des « personnes de contact genre » dont la mission a été définie par un cahier des charges. Il s'agissait d'abord d'établir un état des lieux de l'égalité hommes / femmes dans chaque institution. Fin 2014, cet « état des lieux » a vu le jour et est disponible sur le site de l'UMONS. Il présentait un certain nombre de données statistiques, fournies par le Conseil des Recteurs des Universités francophones de Belgique (CRef), le Fonds de la Recherche scientifique (FNRS) et différents services de l'Université ; il mettait en exergue l'évolution des chiffres et proportions hommes / femmes dans la communauté étudiante et au sein des différents personnels de l'UMONS, et ce à travers trois fenêtres temporelles : 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013. Une des difficultés rencontrées, au moment de rédiger l'état des lieux en octobre 2014, a été de jauger la validité de chiffres issus d'additions dans le cadre des fusions successives réalisées à Mons. Mais nous n'avons pas approfondi l'analyse des données, ce travail n'étant pas dans nos compétences. Suivant le canevas élaboré en collaboration avec la Direction générale de l'organisation et de la recherche scientifique (DGENORS), une seconde partie intégrait les réalisations de la personne de contact genre pour l'année 2014.

La subvention « PCG » ayant été reconduite à deux reprises, le travail des personnes de contact genre continue. Le cahier des charges évolue avec le temps et le rapport 2017 se conforme aux décisions prises au sein du réseau des « PCG ». La récolte des données aurait dû être simplifiée par l'accès aux statistiques du Cref mais leur actualisation 2017 ne nous est pas parvenue. Par ailleurs, estimant que peu de changements devaient intervenir d'une année à l'autre, c'est un dossier « allégé » qui est fourni ici. Le présent rapport, toujours essentiellement descriptif, propose donc une sélection de données statistiques récoltées exclusivement au sein de l'institution. Elles sont à comparer avec les deux rapports antérieurs.

De nombreux services ont été sollicités et nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont communiqué les chiffres ou informations dont nous avons besoin. En particulier Sabine Soetewey (Service Études, qualité, indicateurs et pilotage), Anne Heldenbergh (doyenne de la FWEG), Nathalie Noël (Direction des ressources humaines), Isabelle Renato (Service Inscriptions), Muriel Delforge (Secrétariat académique) et toutes les personnes qu'elles ont elles-mêmes sollicitées pour nous aider.

Nous remercions également Isabelle Chauveau, doctorante, avec qui nous avons rédigé le présent rapport ainsi que le rapport d'activités de la PCG.

Première partie

1.Communauté étudiante

Données concernant la Communauté étudiante – année scolaire 2016-2017.

Données saisies en février 2017 et communiquées par le service des Inscriptions, dirigé par Isabelle Renato, et le service Études, Qualité, Indicateurs et Pilotage, dirigé par Sabine Soetewey, que nous remercions.

Répartition des inscriptions selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par secteur Cref

Tous les secteurs

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Art de bâtir et urbanisme	178	211	45,76 %	54,24 %	197	234	45,71 %	54,29 %	252	283	47,10 %	52,90 %	247	284	46,52 %	53,48 %
1	130	157	45,30 %	54,70 %	151	179	45,76 %	54,24 %	180	218	45,23 %	54,77 %	170	209	44,85 %	55,15 %
BAC	130	157	45,30 %	54,70 %	151	179	45,76 %	54,24 %	180	218	45,23 %	54,77 %	170	209	44,85 %	55,15 %
2	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	72	65	52,55 %	47,45 %	77	75	50,66 %	49,34 %
MAS	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	72	65	52,55 %	47,45 %	77	75	50,66 %	49,34 %
Langues, Lettres et Traductologie					245	115	68,06 %	31,94 %	665	269	71,20 %	28,80 %	620	267	69,90 %	30,10 %

1					245	115	68,06 %	31,94 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
BAC					245	115	68,08 %	31,94 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
2									187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %
MAS									187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %
Sciences	180	410	30,51 %	69,49 %	171	386	30,70 %	69,30 %	201	494	28,92 %	71,08 %	221	534	29,27 %	70,73 %
1	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
BAC	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
2	59	123	32,42 %	67,58 %	56	116	32,56 %	67,44 %	68	184	26,98 %	73,02 %	68	183	27,09 %	72,91 %
MA1	2	33	5,71 %	94,29 %	2	33	5,71 %	94,29 %	5	70	6,67 %	93,33 %	5	55	8,33 %	91,67 %
MAS	57	90	38,78 %	61,22 %	54	83	39,42 %	60,58 %	63	114	35,59 %	64,41 %	63	128	32,98 %	67,02 %
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	170	99	63,20 %	36,80 %	184	107	63,23 %	36,77 %	232	118	66,29 %	33,71 %	299	129	69,86 %	30,14 %
1	151	81	65,09 %	34,91 %	167	95	63,74 %	36,26 %	213	110	65,94 %	34,06 %	278	120	69,85 %	30,15 %

BAC	151	81	65,09 %	34,91 %	167	95	63,74 %	36,26 %	213	110	65,94 %	34,06 %	278	120	69,85 %	30,15 %
2	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
MAS	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
Sciences de l'ingénieur	127	570	18,22 %	81,78 %	101	405	19,96 %	80,04 %								
1	83	319	20,65 %	79,35 %	53	185	22,27 %	77,73 %								
BAC	83	319	20,65 %	79,35 %	53	185	22,27 %	77,73 %								
2	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %								
MAS	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %								
Sciences de l'ingénieur et technologie					31	143	17,82 %	82,18 %	123	492	20,00 %	80,00 %	127	524	19,51 %	80,49 %
1					31	143	17,82 %	82,18 %	85	298	22,19 %	77,81 %	88	319	21,62 %	78,38 %
BAC					31	143	17,82 %	82,18 %	85	298	22,19 %	77,81 %	88	319	21,62 %	78,38 %
2									38	194	16,38 %	83,62 %	39	205	15,98 %	84,02 %

MAS									38	194	16,38 %	83,62 %	39	205	15,98 %	84,02 %
Sciences économiques et de gestion	269	397	40,39 %	59,61 %	291	421	40,87 %	59,13 %	363	494	42,36 %	57,64 %	395	522	43,08 %	56,92 %
1	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
BAC	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
2	92	123	42,79 %	57,21 %	101	144	41,22 %	58,78 %	139	194	41,74 %	58,26 %	144	203	41,50 %	58,50 %
MA1	12	35	25,53 %	74,47 %	19	35	35,19 %	64,81 %	40	59	40,40 %	59,60 %	38	55	40,86 %	59,14 %
MAS	80	88	47,62 %	52,38 %	82	109	42,93 %	57,07 %	99	135	42,31 %	57,69 %	106	148	41,73 %	58,27 %
Sciences médicales	491	330	59,81 %	40,19 %	567	340	62,51 %	37,49 %	618	350	63,84 %	36,16 %	601	326	64,83 %	35,17 %
1	491	330	59,81 %	40,19 %	567	340	62,51 %	37,49 %	618	350	63,84 %	36,16 %	601	326	64,83 %	35,17 %
BAC	491	330	59,81 %	40,19 %	567	340	62,51 %	37,49 %	618	350	63,84 %	36,16 %	601	326	64,83 %	35,17 %
Sciences politiques et sociales	124	110	52,99 %	47,01 %	145	140	50,88 %	49,12 %	190	163	53,82 %	46,18 %	199	166	54,52 %	45,48 %

1	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
BAC	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
2	10	10	50,00 %	50,00 %	11	14	44,00 %	56,00 %	13	17	43,33 %	56,67 %	14	21	40,00 %	60,00 %
MAS	10	10	50,00 %	50,00 %	11	14	44,00 %	56,00 %	13	17	43,33 %	56,67 %	14	21	40,00 %	60,00 %
Sciences psychologiques et de l'éducation	806	217	78,79 %	21,21 %	868	233	78,84 %	21,16 %	1050	312	77,09 %	22,91 %	1163	33	77,59 %	22,41 %
1	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %
BAC	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %
2	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
MAS	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
Traduction et interprétation	702	243	74,29 %	25,71 %	438	152	74,24 %	25,76 %								
1	515	194	72,64 %	27,36 %	243	91	72,75 %	27,25 %								
BAC	515	194	72,64 %	27,36 %	243	91	72,75 %	27,25 %								

2	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %								
MAS	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %								
Total général	3047	2587	54,08 %	45,92 %	3238	2676	54,75 %	45,25 %	3694	2975	55,39 %	44,61 %	3872	3088	55,63 %	44,37 %

Secteur SHS

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Langues, Lettres et Traductologie					245	115	68,06 %	31,94 %	665	269	71,20 %	28,80 %	620	267	69,90 %	30,10 %
1					245	115	68,06 %	31,94 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
BAC					245	115	68,08 %	31,94 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
2									187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %
MAS									187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %

1	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
BAC	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
2	92	123	42,79 %	57,21 %	101	144	41,22 %	58,78 %	139	194	41,74 %	58,26 %	144	203	41,50 %	58,50 %
MA1	12	35	25,53 %	74,47 %	19	35	35,19 %	64,81 %	40	59	40,40 %	59,60 %	38	55	40,86 %	59,14 %
MAS	80	88	47,62 %	52,38 %	82	109	42,93 %	57,07 %	99	135	42,31 %	57,69 %	106	148	41,73 %	58,27 %
Sciences politiques et sociales	124	110	52,99 %	47,01 %	145	140	50,88 %	49,12 %	190	163	53,82 %	46,18 %	199	166	54,52 %	45,48 %
1	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
BAC	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
2	10	10	50,00 %	50,00 %	11	14	44,00 %	56,00 %	13	17	43,33 %	56,67 %	14	21	40,00 %	60,00 %
MAS	10	10	50,00 %	50,00 %	11	14	44,00 %	56,00 %	13	17	43,33 %	56,67 %	14	21	40,00 %	60,00 %
Sciences psychologiques et de l'éducation	806	217	78,79 %	21,21 %	868	233	78,84 %	21,16 %	1050	312	77,09 %	22,91 %	1163	33	77,59 %	22,41 %
1	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %

BAC	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %
2	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
MAS	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
Traduction et interprétation	702	243	74,29 %	25,71 %	438	152	74,24 %	25,76 %								
1	515	194	72,64 %	27,36 %	243	91	72,75 %	27,25 %								
BAC	515	194	72,64 %	27,36 %	243	91	72,75 %	27,25 %								
2	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %								
MAS	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %								
Total général	1901	967	66,28 %	33,72 %	1987	1061	65,19 %	34,81 %	2268	1238	64,69 %	35,31 %	2377	1291	64,80 %	35,20 %

Secteur Santé

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme

Sciences biomédicales et pharmaceutiques	170	99	63,20 %	36,80 %	184	107	63,23 %	36,77 %	232	118	66,29 %	33,71 %	299	129	69,86 %	30,14 %
1	151	81	65,09 %	34,91 %	167	95	63,74 %	36,26 %	213	110	65,94 %	34,06 %	278	120	69,85 %	30,15 %
BAC	151	81	65,09 %	34,91 %	167	95	63,74 %	36,26 %	213	110	65,94 %	34,06 %	278	120	69,85 %	30,15 %
2	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
MAS	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
Sciences médicales	491	330	59,81 %	40,19 %	567	340	62,51 %	37,49 %	618	350	63,84 %	36,16 %	601	326	64,83 %	35,17 %
1	491	330	59,81 %	40,19 %	567	340	62,51 %	37,49 %	618	350	63,84 %	36,16 %	601	326	64,83 %	35,17 %
BAC	491	330	59,81 %	40,19 %	567	340	62,51 %	37,49 %	618	350	63,84 %	36,16 %	601	326	64,83 %	35,17 %
Total général	661	429	60,64 %	39,36 %	751	447	62,69 %	37,31 %	850	468	64,49 %	35,51 %	900	455	66,42 %	33,58 %

Secteur Sciences et techniques

	2013-2014			2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	

	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Art de bâtir et urbanisme	178	211	45,76 %	54,24 %	197	234	45,71 %	54,29 %	252	283	47,10 %	52,90 %	247	284	46,52 %	53,48 %
1	130	157	45,30 %	54,70 %	151	179	45,76 %	54,24 %	180	218	45,23 %	54,77 %	170	209	44,85 %	55,15 %
BAC	130	157	45,30 %	54,70 %	151	179	45,76 %	54,24 %	180	218	45,23 %	54,77 %	170	209	44,85 %	55,15 %
2	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	72	65	52,55 %	47,45 %	77	75	50,66 %	49,34 %
MAS	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	72	65	52,55 %	47,45 %	77	75	50,66 %	49,34 %
Sciences	180	410	30,51 %	69,49 %	171	386	30,70 %	69,30 %	201	494	28,92 %	71,08 %	221	534	29,27 %	70,73 %
1	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
BAC	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
2	59	123	32,42 %	67,58 %	56	116	32,56 %	67,44 %	68	184	26,98 %	73,02 %	68	183	27,09 %	72,91 %
MA1	2	33	5,71 %	94,29 %	2	33	5,71 %	94,29 %	5	70	6,67 %	93,33 %	5	55	8,33 %	91,67 %
MAS	57	90	38,78 %	61,22 %	54	83	39,42 %	60,58 %	63	114	35,59 %	64,41 %	63	128	32,98 %	67,02 %
Sciences de l'ingénieur	127	570	18,22 %	81,78 %	101	405	19,96 %	80,04 %								

1	83	319	20,65 %	79,35 %	53	185	22,27 %	77,73 %								
BAC	83	319	20,65 %	79,35 %	53	185	22,27 %	77,73 %								
2	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %								
MAS	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %								
Sciences de l'ingénieur et technologie					31	143	17,82 %	82,18 %	123	492	20,00 %	80,00 %	127	524	19,51 %	80,49 %
1					31	143	17,82 %	82,18 %	85	298	22,19 %	77,81 %	88	319	21,62 %	78,38 %
BAC					31	143	17,82 %	82,18 %	85	298	22,19 %	77,81 %	88	319	21,62 %	78,38 %
2									38	194	16,38 %	83,62 %	39	205	15,98 %	84,02 %
MAS									38	194	16,38 %	83,62 %	39	205	15,98 %	84,02 %
Total général	485	1191	28,94 %	71,06 %	500	1168	29,98 %	70,02 %	576	1269	31,22 %	68,78 %	595	1342	30,72 %	69,28 %

Répartition des inscriptions selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par faculté

Tous les secteurs

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
ESHS	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
1	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
BAC	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
FA+U	178	211	45,76 %	54,24 %	189	221	46,10 %	53,90 %	217	244	47,07 %	52,93 %	215	250	46,24 %	53,76 %
1	130	157	45,30 %	54,70 %	143	166	46,28 %	53,72 %	165	192	46,22 %	53,78 %	154	192	44,51 %	55,49 %
BAC	130	157	45,30 %	54,70 %	143	166	46,28 %	53,72 %	165	192	46,22 %	53,78 %	154	192	44,51 %	55,49 %
2	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	52	52	50,00 %	50,00 %	61	58	51,26 %	48,74 %
MAS	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	52	52	50,00 %	50,00 %	61	58	51,26 %	48,74 %

FMP	661	429	60,64 %	39,36 %	751	447	62,69 %	37,31 %	850	468	64,49 %	35,51 %	900	455	66,42 %	33,58 %
1	642	411	60,97 %	39,03 %	734	435	62,79 %	37,21 %	831	460	64,37 %	35,63 %	879	446	66,34 %	33,66 %
BAC	642	411	60,97 %	39,03 %	734	435	62,79 %	37,21 %	831	460	64,37 %	35,63 %	879	446	66,34 %	33,66 %
2	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
MAS	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
FPMS	127	570	18,22 %	81,78 %	140	561	19,97 %	80,03 %	158	531	22,93 %	77,07 %	159	558	22,18 %	77,82 %
1	83	319	20,65 %	79,35 %	92	341	21,25 %	78,75 %	100	324	23,58 %	76,42 %	104	336	23,64 %	76,36 %
BAC	83	319	20,65 %	79,35 %	92	341	21,25 %	78,75 %	100	324	23,58 %	76,42 %	104	336	23,64 %	76,36 %
2	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %	58	207	21,89 %	78,11 %	55	222	19,86 %	80,14 %
MAS	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %	58	207	21,89 %	78,11 %	55	222	19,86 %	80,14 %
FPSE	806	217	78,79 %	21,21 %	868	233	78,84 %	21,16 %	1050	312	77,09 %	22,91 %	1163	336	77,59 %	22,41 %
1	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %
BAC	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %
2	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
MAS	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
FS	180	410	30,51 %	69,49 %	171	386	30,70 %	69,30 %	201	494	28,92 %	71,08 %	221	534	29,27 %	70,73 %

1	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
BAC	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
2	59	123	32,42 %	67,58 %	56	116	32,56 %	67,44 %	68	184	26,98 %	73,02 %	68	183	27,09 %	72,91 %
MA1	2	33	5,71 %	94,29 %	2	33	5,71 %	94,29 %	5	70	6,67 %	93,33 %	5	55	8,33 %	91,67 %
MAS	57	90	38,78 %	61,22 %	54	83	39,42 %	60,58 %	63	114	35,59 %	64,41 %	63	128	32,98 %	67,02 %
FTI-EII	702	243	74,29 %	25,71 %	683	267	71,89 %	28,11 %	665	269	71,20 %	28,80 %	620	267	69,90 %	30,10 %
1	515	194	72,64 %	27,36 %	488	206	70,32 %	29,68 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
BAC	515	194	72,64 %	27,36 %	488	206	70,32 %	29,68 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
2	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %	187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %
MAS	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %	187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %
FWEG	279	407	40,67 %	59,33 %	302	435	40,98 %	59,02 %	376	511	42,39 %	57,61 %	409	543	42,96 %	57,04 %
1	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
BAC	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
2	102	133	43,40 %	56,60 %	112	158	41,48 %	58,52 %	152	211	41,87 %	58,13 %	158	224	41,36 %	58,64 %
MA1	12	35	25,53 %	74,47 %	19	35	35,19 %	64,81 %	40	59	40,40 %	59,60 %	38	55	40,86 %	59,14 %
MAS	90	98	47,87 %	52,13 %	93	123	43,06 %	56,94 %	112	152	42,42 %	57,58 %	120	169	41,52 %	58,48 %

Total général	3047	2587	54,08 %	45,92 %	3238	2676	54,75 %	45,25 %	3694	2975	55,39 %	44,61 %	3872	3088	55,63 %	44,37 %
----------------------	-------------	-------------	----------------	----------------	-------------	-------------	----------------	----------------	-------------	-------------	----------------	----------------	-------------	-------------	----------------	----------------

Secteur SHS

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
ESHS	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
1	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
BAC	114	100	53,27 %	46,73 %	134	126	51,54 %	48,46 %	177	146	54,80 %	45,20 %	185	145	56,06 %	43,94 %
FPSE	806	217	78,79 %	21,21 %	868	233	78,84 %	21,16 %	1050	312	77,09 %	22,91 %	1163	336	77,59 %	22,41 %
1	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %
BAC	506	157	76,32 %	23,68 %	548	170	76,32 %	23,68 %	597	204	74,53 %	25,47 %	673	199	77,18 %	22,82 %
2	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
MAS	300	60	83,33 %	16,67 %	320	63	83,55 %	16,45 %	453	108	80,75 %	19,25 %	490	137	78,15 %	21,85 %
FTI-EII	702	243	74,29 %	25,71 %	683	267	71,89 %	28,11 %	665	269	71,20 %	28,80 %	620	267	69,90 %	30,10 %

1	515	194	72,64 %	27,36 %	488	206	70,32 %	29,68 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
BAC	515	194	72,64 %	27,36 %	488	206	70,32 %	29,68 %	478	207	69,78 %	30,22 %	437	200	68,60 %	31,40 %
2	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %	187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %
MAS	187	49	79,24 %	20,76 %	195	61	76,17 %	23,83 %	187	62	75,10 %	24,90 %	183	67	73,20 %	26,80 %
FWEG	279	407	40,67 %	59,33 %	302	435	40,98 %	59,02 %	376	511	42,39 %	57,61 %	409	543	42,96 %	57,04 %
1	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
BAC	177	274	39,25 %	60,75 %	190	277	40,69 %	59,31 %	224	300	42,75 %	57,25 %	251	319	44,04 %	55,96 %
2	102	133	43,40 %	56,60 %	112	158	41,48 %	58,52 %	152	211	41,87 %	58,13 %	158	224	41,36 %	58,64 %
MA1	12	35	25,53 %	74,47 %	19	35	35,19 %	64,81 %	40	59	40,40 %	59,60 %	38	55	40,86 %	59,14 %
MAS	90	98	47,87 %	52,13 %	93	123	43,06 %	56,94 %	112	152	42,42 %	57,58 %	120	169	41,52 %	58,48 %
Total général	1901	967	66,28 %	33,72 %	1987	1061	65,19 %	34,81 %	2268	1238	64,69 %	35,31 %	2377	1291	64,80 %	35,20 %

Secteur Santé

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	

	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FMP	661	429	60,64 %	39,36 %	751	447	62,69 %	37,31 %	850	468	64,49 %	35,51 %	900	455	66,42 %	33,58 %
1	642	411	60,97 %	39,03 %	734	435	62,79 %	37,21 %	831	460	64,37 %	35,63 %	879	446	66,34 %	33,66 %
BAC	642	411	60,97 %	39,03 %	734	435	62,79 %	37,21 %	831	460	64,37 %	35,63 %	879	446	66,34 %	33,66 %
2	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
MAS	19	18	51,35 %	48,65 %	17	12	58,62 %	41,38 %	19	8	70,37 %	29,63 %	21	9	70,00 %	30,00 %
Total général	661	429	60,64 %	39,36 %	751	447	62,69 %	37,31 %	850	468	64,49 %	35,51 %	900	455	66,42 %	33,58 %

Secteur Sciences et techniques

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FA+U	178	211	45,76 %	54,24 %	189	221	46,10 %	53,90 %	217	244	47,07 %	52,93 %	215	250	46,24 %	53,76 %
1	130	157	45,30 %	54,70 %	143	166	46,28 %	53,72 %	165	192	46,22 %	53,78 %	154	192	44,51 %	55,49 %
BAC	130	157	45,30 %	54,70 %	143	166	46,28 %	53,72 %	165	192	46,22 %	53,78 %	154	192	44,51 %	55,49 %

2	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	52	52	50,00 %	50,00 %	61	58	51,26 %	48,74 %
MAS	48	54	47,06 %	52,94 %	46	55	45,54 %	54,46 %	52	52	50,00 %	50,00 %	61	58	51,26 %	48,74 %
FPMS	127	570	18,22 %	81,78 %	140	561	19,97 %	80,03 %	158	531	22,93 %	77,07 %	159	558	22,18 %	77,82 %
1	83	319	20,65 %	79,35 %	92	341	21,25 %	78,75 %	100	324	23,58 %	76,42 %	104	336	23,64 %	76,36 %
BAC	83	319	20,65 %	79,35 %	92	341	21,25 %	78,75 %	100	324	23,58 %	76,42 %	104	336	23,64 %	76,36 %
2	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %	58	207	21,89 %	78,11 %	55	222	19,86 %	80,14 %
MAS	44	251	14,92 %	85,08 %	48	220	17,91 %	82,09 %	58	207	21,89 %	78,11 %	55	222	19,86 %	80,14 %
FS	180	410	30,51 %	69,49 %	171	386	30,70 %	69,30 %	201	494	28,92 %	71,08 %	221	534	29,27 %	70,73 %
1	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
BAC	121	287	29,66 %	70,34 %	115	270	29,87 %	70,13 %	133	310	30,02 %	69,98 %	153	351	30,36 %	69,64 %
2	59	123	32,42 %	67,58 %	56	116	32,56 %	67,44 %	68	184	26,98 %	73,02 %	68	183	27,09 %	72,91 %
MA1	2	33	5,71 %	94,29 %	2	33	5,71 %	94,29 %	5	70	6,67 %	93,33 %	5	55	8,33 %	91,67 %
MAS	57	90	38,78 %	61,22 %	54	83	39,42 %	60,58 %	63	114	35,59 %	64,41 %	63	128	32,98 %	67,02 %
Total général	485	1191	28,94 %	71,06 %	500	1168	29,98 %	70,02 %	576	1269	31,22 %	68,78 %	595	1342	30,72 %	69,28 %

Répartition des inscriptions des étudiant.e.s étrangers/ères hors U.E. et des diplômé.e.s

Ces données ne nous sont pas parvenues cette année.

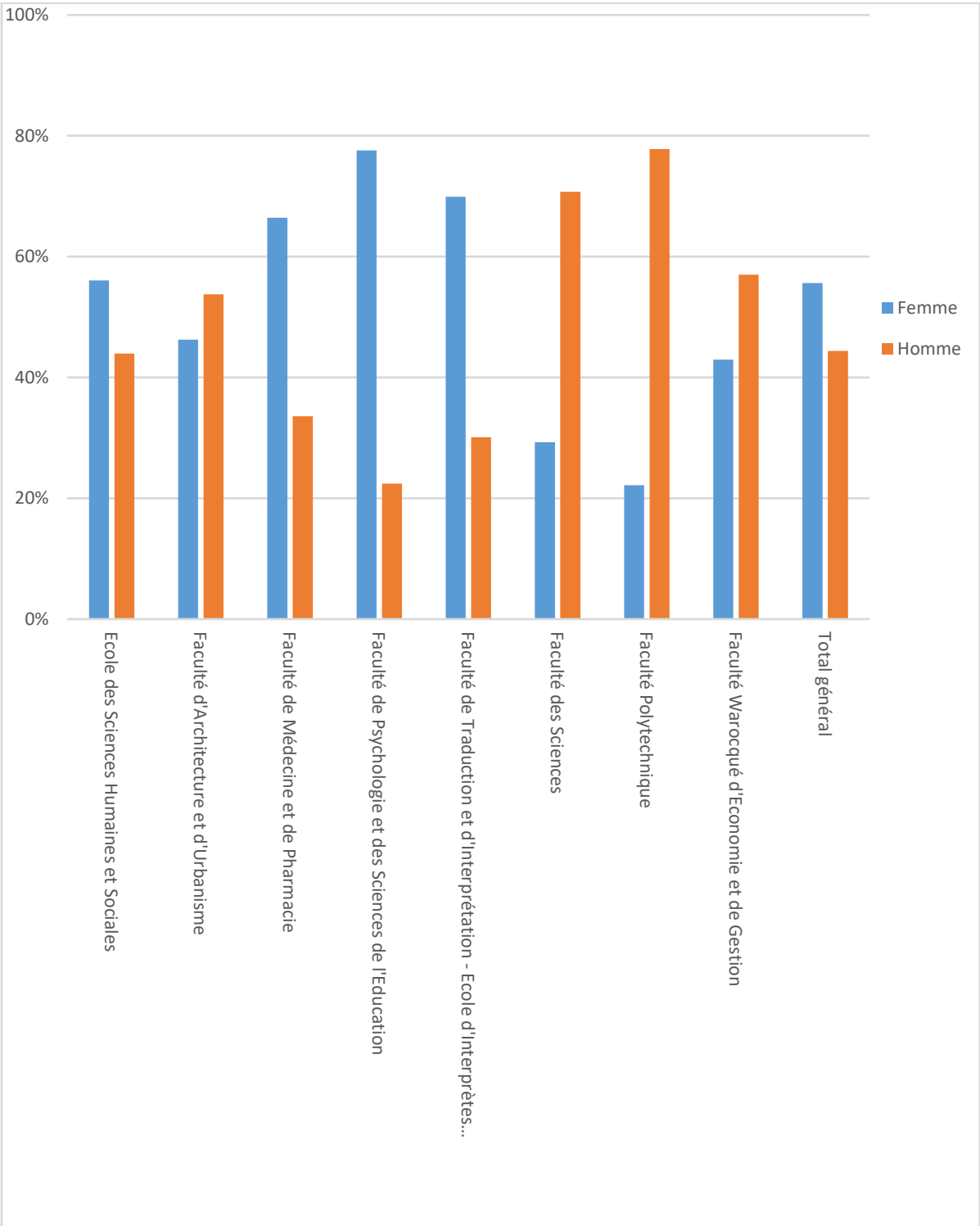
Répartition des inscriptions en 3^e cycle / doctorat

Les doctorant.e.s enrôlé.e.s à l'UMONS au 1^{er} février 2017 étaient, au total, 430, soit **177 femmes et 253 hommes**.

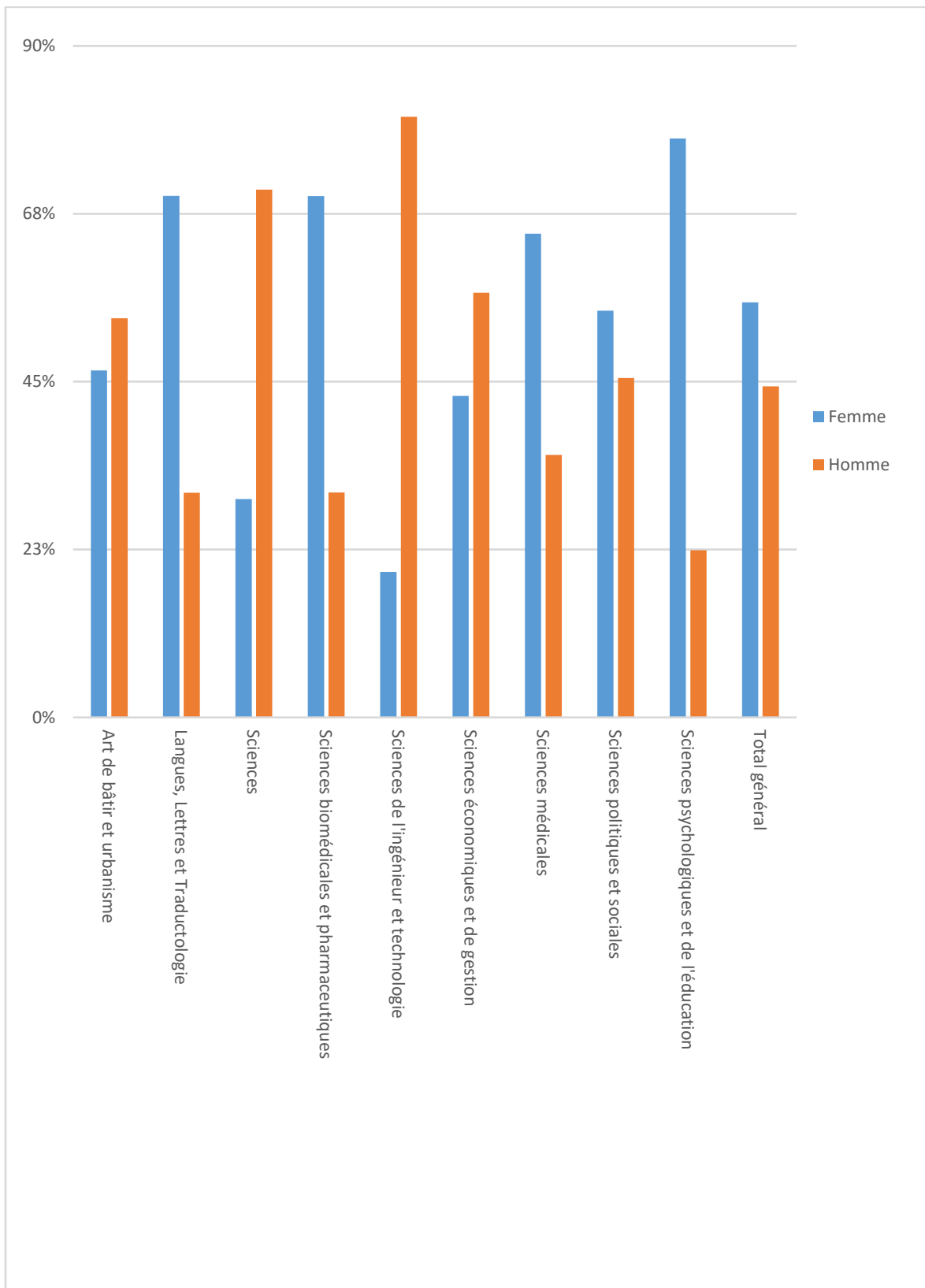
La répartition de ces inscriptions par domaines et/ou facultés ne nous a pas été fournie. On constate cependant que l'on est loin de la parité.

Répartition des inscriptions en bac et master selon le genre - proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s par faculté et domaine

Par faculté

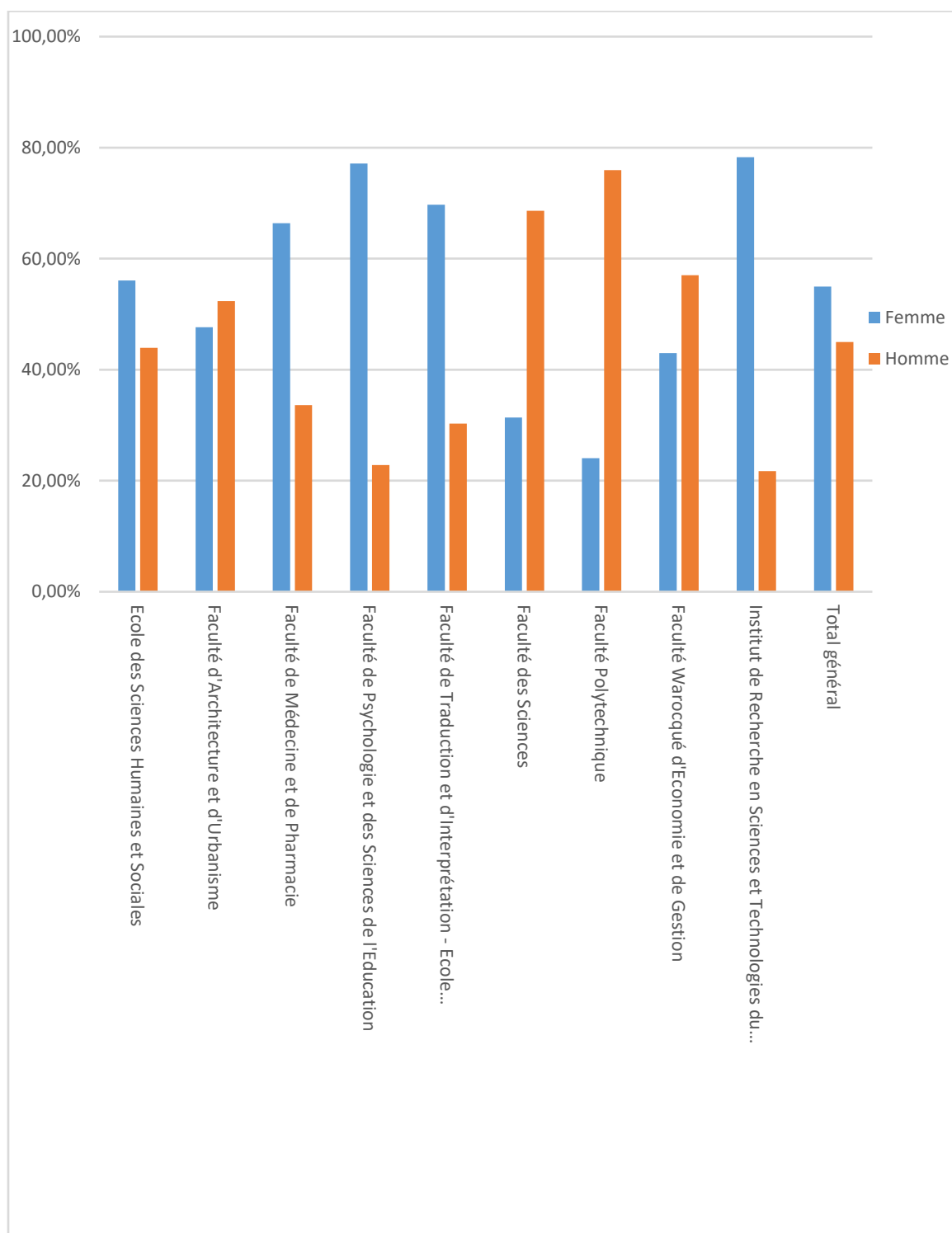


Par domaine

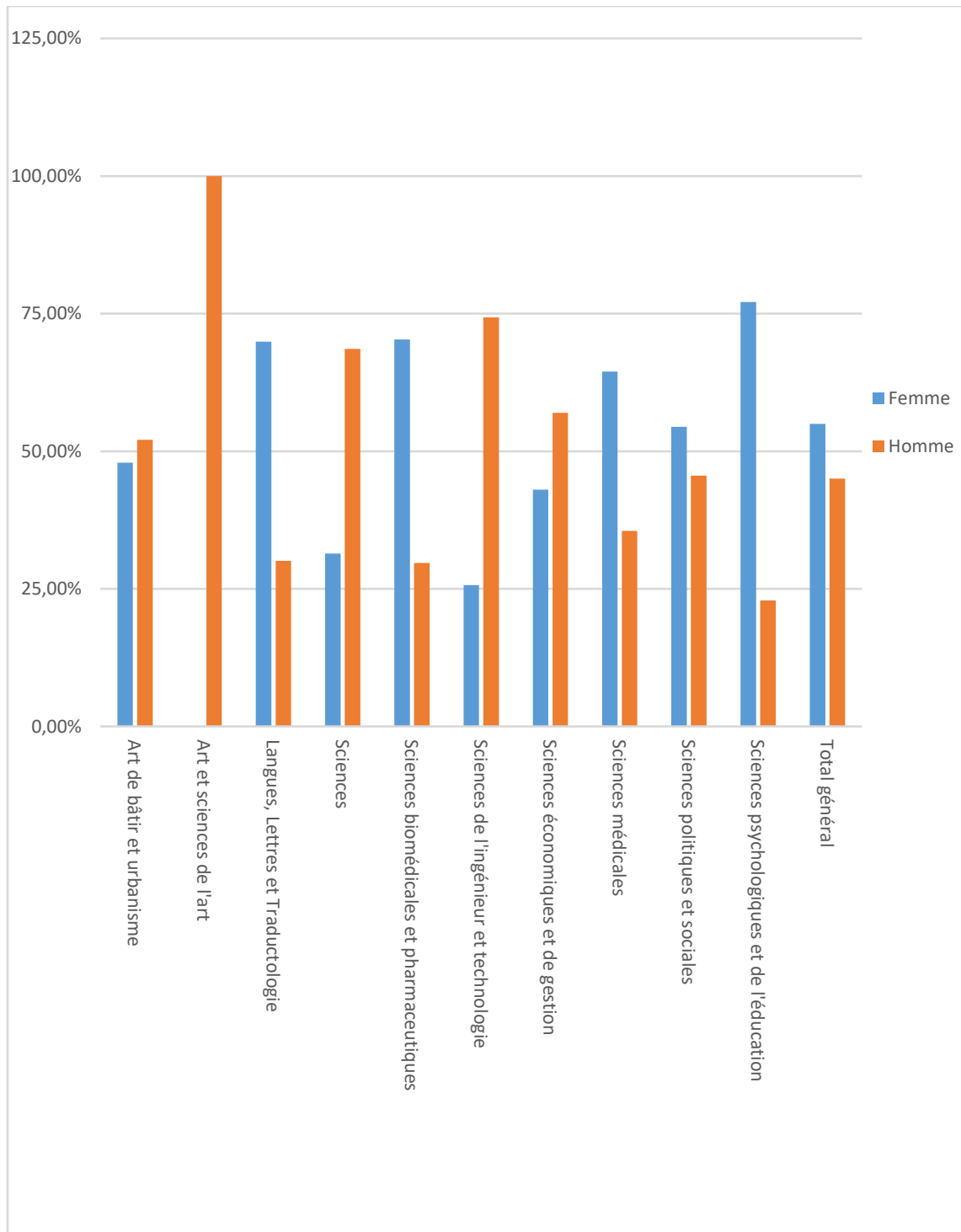


Répartition des inscriptions selon le genre - Proportion d'inscriptions d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s par faculté et domaine

Par faculté



Par domaine



Répartition des diplômé.e.s selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s diplômé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par secteur Cref

Tous les secteurs

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Art de bâtir et urbanisme	32	37	46,38 %	53,62 %	44	40	52,38 %	47,62 %	61	70	46,56 %	53,44 %	32	22	59,26 %	40,74 %
1	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	36	37	49,32 %	50,68 %	14	8	63,64 %	36,36 %
BAC	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	36	37	49,32 %	50,68 %	14	8	63,64 %	36,36 %
2	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	25	33	43,10 %	56,90 %	18	14	56,25 %	43,75 %
MAS	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	25	33	43,10 %	56,90 %	18	14	56,25 %	43,75 %

Langues, Lettres et Traduct ologie									187	47	79,91 %	20,09 %	48	24	66,67 %	33,33 %
1									103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
BAC									103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
2									84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
MAS									84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
Sciences	52	93	35,86 %	64,14 %	50	75	40,00 %	60,00 %	48	90	34,78 %	65,22 %	28	46	37,84 %	62,16 %
1	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
BAC	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
2	28	60	31,82 %	68,18 %	29	41	41,43 %	58,57 %	25	55	31,25 %	68,75 %	16	31	34,04 %	65,96 %
MA1	1	14	6,67 %	93,33 %	1	15	6,25 %	93,75 %	1	13	7,14 %	92,86 %		2	0,00 %	100,00 %
MAS	27	46	36,99 %	63,01 %	28	26	51,85 %	48,15 %	24	42	36,36 %	63,64 %	16	29	35,56 %	64,44 %

Sciences biomédicales et pharmaceutiques	42	22	65,63 %	34,38 %	31	25	55,36 %	44,64 %	32	16	66,67 %	33,33 %	43	10	81,13 %	18,87 %
1	32	12	72,73 %	27,27 %	22	18	55,00 %	45,00 %	24	12	66,67 %	33,33 %	38	8	82,61 %	17,39 %
BAC	32	12	72,73 %	27,27 %	22	18	55,00 %	45,00 %	24	12	66,67 %	33,33 %	38	8	82,61 %	17,39 %
2	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
MAS	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
Sciences de l'ingénieur	29	151	16,11 %	83,89 %	39	144	21,31 %	78,69 %								
1	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %								
BAC	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %								
2	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %								
MAS	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %								

Sciences de l'ingénieur et technologie									27	114	19,15 %	80,85 %	21	75	21,88 %	78,13 %
1									11	51	17,74 %	82,26 %	9	35	20,45 %	79,55 %
BAC									11	51	17,74 %	82,26 %	9	35	20,45 %	79,55 %
2									16	63	20,25 %	79,75 %	12	40	23,08 %	76,92 %
MAS									16	63	20,25 %	79,75 %	12	40	23,08 %	76,92 %
Sciences économiques et de gestion	72	89	44,72 %	55,28 %	68	86	44,16 %	55,84 %	82	94	46,59 %	53,41 %	46	40	53,49 %	46,51 %
1	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
BAC	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
2	41	51	44,57 %	55,43 %	47	50	48,45 %	51,55 %	48	59	44,86 %	55,14 %	24	19	55,81 %	44,19 %
MA1	6	19	24,00 %	76,00 %	12	14	46,15 %	53,85 %	10	11	47,62 %	52,38 %	5	5	50,00 %	50,00 %
MAS	35	32	52,24 %	47,76 %	35	36	49,30 %	50,70 %	38	48	44,19 %	55,81 %	19	14	57,58 %	42,42 %

Sciences médicales	96	47	67,13 %	32,87 %	73	46	61,34 %	38,66 %	97	47	67,36 %	32,64 %	105	66	61,40 %	38,60 %
1	96	47	67,13 %	32,87 %	73	46	61,34 %	38,66 %	97	47	67,36 %	32,64 %	105	66	61,40 %	38,60 %
BAC	96	47	67,13 %	32,87 %	73	46	61,34 %	38,66 %	97	47	67,36 %	32,64 %	105	66	61,40 %	38,60 %
Sciences politiques et sociales	26	17	60,47 %	39,53 %	20	22	47,62 %	52,38 %	30	18	62,50 %	37,50 %	26	12	68,42 %	31,58 %
1	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
BAC	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
2	5	2	71,43 %	28,57 %	5	7	41,67 %	58,33 %	3	5	37,50 %	62,50 %	3	2	60,00 %	40,00 %
MAS	5	2	71,43 %	28,57 %	5	7	41,67 %	58,33 %	3	5	37,50 %	62,50 %	3	2	60,00 %	40,00 %
Sciences psychologiques et de l'éducation	187	30	86,18 %	13,82 %	228	38	85,71 %	14,29 %	228	58	79,72 %	20,28 %	102	9	91,89 %	8,11 %
1	92	12	86,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %
BAC	92	12	86,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %

2	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %
MAS	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %
Traduction et interprétation	166	35	82,59 %	17,41 %	163	60	73,09 %	26,91 %								
1	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %								
BAC	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %								
2	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %								
MAS	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %								
Total général	702	521	57,40 %	42,60 %	716	536	57,19 %	42,81 %	192	554	58,84 %	41,16 %	451	304	59,74 %	40,26 %

Secteur SHS

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme

Langues, Lettres et Traduct ologie									187	47	79,91 %	20,09 %	48	24	66,67 %	33,33 %
1									103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
BAC									103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
2									84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
MAS									84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
Sciences économi ques et de gestion	72	89	44,72 %	55,28 %	68	86	44,16 %	55,84 %	82	94	46,59 %	53,41 %	46	40	53,49 %	46,51 %
1	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
BAC	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
2	41	51	44,57 %	55,43 %	47	50	48,45 %	51,55 %	48	59	44,86 %	55,14 %	24	19	55,81 %	44,19 %
MA1	6	19	24,00 %	76,00 %	12	14	46,15 %	53,85 %	10	11	47,62 %	52,38 %	5	5	50,00 %	50,00 %
MAS	35	32	52,24 %	47,76 %	35	36	49,30 %	50,70 %	38	48	44,19 %	55,81 %	19	14	57,58 %	42,42 %

Sciences politiques et sociales	26	17	60,47 %	39,53 %	20	22	47,62 %	52,38 %	30	18	62,50 %	37,50 %	26	12	68,42 %	31,58 %
1	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
BAC	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
2	5	2	71,43 %	28,57 %	5	7	41,67 %	58,33 %	3	5	37,50 %	62,50 %	3	2	60,00 %	40,00 %
MAS	5	2	71,43 %	28,57 %	5	7	41,67 %	58,33 %	3	5	37,50 %	62,50 %	3	2	60,00 %	40,00 %
Sciences psychologiques et de l'éducation	187	30	86,18 %	13,82 %	228	38	85,71 %	14,29 %	228	58	79,72 %	20,28 %	102	9	91,89 %	8,11 %
1	92	12	86,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %
BAC	92	12	86,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %
2	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %
MAS	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %
Traduction et interprétation	166	35	82,59 %	17,41 %	163	60	73,09 %	26,91 %								

1	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %								
BAC	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %								
2	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %								
MAS	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %								
Total général	451	171	72,51 %	27,49 %	479	206	69,93 %	30,07 %	527	217	70,83 %	29,17 %	222	85	72,31 %	27,69 %

Secteur Santé

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	42	22	65,63 %	34,38 %	31	25	55,36 %	44,64 %	32	16	66,67 %	33,33 %	43	10	81,13 %	18,87 %
1	32	12	72,73 %	27,27 %	22	18	55,00 %	45,00 %	24	12	66,67 %	33,33 %	38	8	82,61 %	17,39 %

BAC	32	12	72,73 %	27,27 %	22	18	55,00 %	45,00 %	24	12	66,67 %	33,33 %	38	8	82,61 %	17,39 %
2	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
MAS	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
Sciences médicales	96	47	67,13 %	32,87 %	73	46	61,34 %	38,66 %	97	47	67,36 %	32,64 %	105	66	61,40 %	38,60 %
1	96	47	67,13 %	32,87 %	73	46	61,34 %	38,66 %	97	47	67,36 %	32,64 %	105	66	61,40 %	38,60 %
BAC	96	47	67,13 %	32,87 %	73	46	61,34 %	38,66 %	97	47	67,36 %	32,64 %	105	66	61,40 %	38,60 %
Total général	138	69	66,67 %	33,33 %	104	71	59,43 %	40,57 %	129	63	67,19 %	32,81 %	148	76	66,07 %	33,93 %

Secteur Sciences et techniques

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Art de bâtir et urbanisme	32	37	46,38 %	53,62 %	44	40	52,38 %	47,62 %	61	70	46,56 %	53,44 %	32	22	59,26 %	40,74 %

1	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	36	37	49,32 %	50,68 %	14	8	63,64 %	36,36 %
BAC	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	36	37	49,32 %	50,68 %	14	8	63,64 %	36,36 %
2	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	25	33	43,10 %	56,90 %	18	14	56,25 %	43,75 %
MAS	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	25	33	43,10 %	56,90 %	18	14	56,25 %	43,75 %
Sciences	52	93	35,86 %	64,14 %	50	75	40,00 %	60,00 %	48	90	34,78 %	65,22 %	28	46	37,84 %	62,16 %
1	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
BAC	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
2	28	60	31,82 %	68,18 %	29	41	41,43 %	58,57 %	25	55	31,25 %	68,75 %	16	31	34,04 %	65,96 %
MA1	1	14	6,67 %	93,33 %	1	15	6,25 %	93,75 %	1	13	7,14 %	92,86 %		2	0,00 %	100,00 %
MAS	27	46	36,99 %	63,01 %	28	26	51,85 %	48,15 %	24	42	36,36 %	63,64 %	16	29	35,56 %	64,44 %
Sciences de l'ingénieur	29	151	16,11 %	83,89 %	39	144	21,31 %	78,69 %								
1	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %								
BAC	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %								
2	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %								

MAS	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %								
Sciences de l'ingénieur et technologie									27	114	19,15 %	80,85 %	21	75	21,88 %	78,13 %
1									11	51	17,74 %	82,26 %	9	35	20,45 %	79,55 %
BAC									11	51	17,74 %	82,26 %	9	35	20,45 %	79,55 %
2									16	63	20,25 %	79,75 %	12	40	23,08 %	76,92 %
MAS									16	63	20,25 %	79,75 %	12	40	23,08 %	76,92 %
Total général	113	281	28,68 %	71,32 %	133	259	33,93 %	66,07 %	136	274	33,17 %	66,83 %	81	143	36,16 %	63,84 %

Répartition des diplômé.e.s selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s diplômé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par faculté

Tous les secteurs

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
ESHS	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
1	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
BAC	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
FA+U	32	37	46,38 %	53,62 %	44	40	52,38 %	47,62 %	52	54	49,06 %	50,94 %	25	20	55,56 %	44,44 %
1	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	33	27	55,00 %	45,00 %	11	8	57,89 %	42,11 %
BAC	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	33	27	55,00 %	45,00 %	11	8	57,89 %	42,11 %
2	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	19	27	41,30 %	58,70 %	14	12	53,85 %	46,15 %
MAS	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	19	27	41,30 %	58,70 %	14	12	53,85 %	46,15 %

FMP	138	69	66,67 %	33,33 %	104	71	59,43 %	40,57 %	129	63	67,19 %	32,81 %	148	76	66,07 %	33,93 %
1	128	59	68,45 %	31,55 %	95	64	59,75 %	40,25 %	121	59	67,22 %	32,78 %	143	74	65,90 %	34,10 %
BAC	128	59	68,45 %	31,55 %	95	64	59,75 %	40,25 %	121	59	67,22 %	32,78 %	143	74	65,90 %	34,10 %
2	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
MAS	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
FPMS	29	151	16,11 %	83,89 %	39	144	21,31 %	78,69 %	36	130	21,69 %	78,31 %	28	77	26,67 %	73,33 %
1	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %	14	61	18,67 %	81,33 %	12	35	25,53 %	74,47 %
BAC	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %	14	61	18,67 %	81,33 %	12	35	25,53 %	74,47 %
2	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %	22	69	24,18 %	75,82 %	16	42	27,59 %	72,41 %
MAS	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %	22	69	24,18 %	75,82 %	16	42	27,59 %	72,41 %
FPSE	187	30	86,18 %	13,82 %	228	38	85,71 %	14,29 %	228	58	79,72 %	20,28 %	102	9	91,89 %	8,11 %
1	92	12	88,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %
BAC	92	12	88,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %
2	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %
MAS	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %
FS	52	93	35,86 %	64,14 %	50	75	40,00 %	60,00 %	48	90	34,78 %	65,22 %	28	46	37,84 %	62,16 %

1	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
BAC	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
2	28	60	31,82 %	68,18 %	29	41	41,43 %	58,57 %	25	55	31,25 %	68,75 %	16	31	34,04 %	65,96 %
MA1	1	14	6,67 %	93,33 %	1	15	6,25 %	93,75 %	1	13	7,14 %	92,86 %		2	0,00 %	100,00 %
MAS	27	46	36,99 %	63,01 %	28	26	51,85 %	48,15 %	24	42	36,36 %	63,64 %	16	29	35,56 %	64,44 %
FTI-EII	166	35	82,59 %	17,41 %	163	60	73,09 %	26,91 %	187	47	79,91 %	20,09 %	48	24	66,67 %	33,33 %
1	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %	103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
BAC	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %	103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
2	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %	84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
MAS	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %	84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
FWEG	77	91	45,83 %	54,17 %	73	93	43,98 %	56,02 %	85	99	46,20 %	53,80 %	49	42	53,85 %	46,15 %
1	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
BAC	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
2	46	53	46,46 %	53,54 %	52	57	47,71 %	52,29 %	51	64	44,35 %	55,65 %	27	21	56,25 %	43,75 %
MA1	6	19	24,00 %	76,00 %	12	14	46,15 %	53,85 %	10	11	47,62 %	52,38 %	5	5	50,00 %	50,00 %

MAS	40	34	54,05 %	45,95 %	40	43	48,19 %	51,81 %	41	53	43,62 %	56,38 %	22	16	57,89 %	42,11 %
Total général	702	521	57,40 %	42,60 %	716	536	57,19 %	42,81 %	792	554	58,84 %	41,16 %	451	304	59,74 %	40,26 %

Secteur SHS

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
ESHS	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
1	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
BAC	21	15	58,33 %	41,67 %	15	15	50,00 %	50,00 %	27	13	67,50 %	32,50 %	23	10	69,70 %	30,30 %
FPSE	187	30	86,18 %	13,82 %	228	38	85,71 %	14,29 %	228	58	79,72 %	20,28 %	102	9	91,89 %	8,11 %
1	92	12	88,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %
BAC	92	12	88,46 %	11,54 %	125	18	87,41 %	12,59 %	119	42	73,91 %	26,09 %	55	4	93,22 %	6,78 %
2	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %

MAS	95	18	84,07 %	15,93 %	103	20	83,74 %	16,26 %	109	16	87,20 %	12,80 %	47	5	90,38 %	9,62 %
FTI-EII	166	35	82,59 %	17,41 %	163	60	73,09 %	26,91 %	187	47	79,91 %	20,09 %	48	24	66,67 %	33,33 %
1	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %	103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
BAC	91	21	81,25 %	18,75 %	86	31	73,50 %	26,50 %	103	30	77,44 %	22,56 %	21	10	67,74 %	32,26 %
2	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %	84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
MAS	75	14	84,27 %	15,73 %	77	29	72,64 %	27,36 %	84	17	83,17 %	16,83 %	27	14	65,85 %	34,15 %
FWEG	77	91	45,83 %	54,17 %	73	93	43,98 %	56,02 %	85	99	46,20 %	53,80 %	49	42	53,85 %	46,15 %
1	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
BAC	31	38	44,93 %	55,07 %	21	36	36,84 %	63,16 %	34	35	49,28 %	50,72 %	22	21	51,16 %	48,84 %
2	46	53	46,46 %	53,54 %	52	57	47,71 %	52,29 %	51	64	44,35 %	55,65 %	27	21	56,25 %	43,75 %
MA1	6	19	24,00 %	76,00 %	12	14	46,15 %	53,85 %	10	11	47,62 %	52,38 %	5	5	50,00 %	50,00 %
MAS	40	34	54,05 %	45,95 %	40	43	48,19 %	51,81 %	41	53	43,62 %	56,38 %	22	16	57,89 %	42,11 %
Total général	451	171	72,51 %	27,49 %	479	206	69,93 %	30,07 %	527	217	70,83 %	29,17 %	222	85	72,31 %	27,69 %

Secteur Santé

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FMP	138	69	66,67 %	33,33 %	104	71	59,43 %	40,57 %	129	63	67,19 %	32,81 %	148	76	66,07 %	33,93 %
1	128	59	68,45 %	31,55 %	95	64	59,75 %	40,25 %	121	59	67,22 %	32,78 %	143	74	65,90 %	34,10 %
BAC	128	59	68,45 %	31,55 %	95	64	59,75 %	40,25 %	121	59	67,22 %	32,78 %	143	74	65,90 %	34,10 %
2	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
MAS	10	10	50,00 %	50,00 %	9	7	56,25 %	43,75 %	8	4	66,67 %	33,33 %	5	2	71,43 %	28,57 %
Total général	138	69	66,67 %	33,33 %	104	71	59,43 %	40,57 %	129	63	67,19 %	32,81 %	148	76	66,07 %	33,93 %

Secteur Sciences et techniques

	2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	

	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FA+U	32	37	46,38 %	53,62 %	44	40	52,38 %	47,62 %	52	54	49,06 %	50,94 %	25	20	55,56 %	44,44 %
1	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	33	27	55,00 %	45,00 %	11	8	57,89 %	42,11 %
BAC	15	19	44,12 %	55,88 %	20	19	51,28 %	48,72 %	33	27	55,00 %	45,00 %	11	8	57,89 %	42,11 %
2	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	19	27	41,30 %	58,70 %	14	12	53,85 %	46,15 %
MAS	17	18	48,57 %	51,43 %	24	21	53,33 %	46,67 %	19	27	41,30 %	58,70 %	14	12	53,85 %	46,15 %
FPMS	29	151	16,11 %	83,89 %	39	144	21,31 %	78,69 %	36	130	21,69 %	78,31 %	28	77	26,67 %	73,33 %
1	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %	14	61	18,67 %	81,33 %	12	35	25,53 %	74,47 %
BAC	17	59	22,37 %	77,63 %	21	55	27,63 %	72,37 %	14	61	18,67 %	81,33 %	12	35	25,53 %	74,47 %
2	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %	22	69	24,18 %	75,82 %	16	42	27,59 %	72,41 %
MAS	12	92	11,54 %	88,46 %	18	89	16,82 %	83,18 %	22	69	24,18 %	75,82 %	16	42	27,59 %	72,41 %
FS	52	93	35,86 %	64,14 %	50	75	40,00 %	60,00 %	48	90	34,78 %	65,22 %	28	46	37,84 %	62,16 %
1	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
BAC	24	33	42,11 %	57,89 %	21	34	38,18 %	61,82 %	23	35	39,66 %	60,34 %	12	15	44,44 %	55,56 %
2	28	60	31,82 %	68,18 %	29	41	41,43 %	58,57 %	25	55	31,25 %	68,75 %	16	31	34,04 %	65,96 %

MA1	1	14	6,67 %	93,33 %	1	15	6,25 %	93,75 %	1	13	7,14 %	92,86 %		2	0,00 %	100,00 %
MAS	27	46	36,99 %	63,01 %	28	26	51,85 %	48,15 %	24	42	36,36 %	63,64 %	16	29	35,56 %	64,44 %
Total général	113	281	28,68 %	71,32 %	133	259	33,93 %	66,07 %	136	274	33,17 %	66,83 %	81	143	36,16 %	63,84 %

Répartition des diplômé.e.s de doctorat selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s diplômé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par secteur Cref

Tous les secteurs

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Art de bâtir et urbanisme	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
DOC	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
Langues, Lettres et Traductologie										1		100,00 %		2		100,00 %
DOC										1		100,00 %		2		100,00 %
Sciences	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %
DOC	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %

Sciences biomédicales et pharmaceutiques	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %	0,00 %	4		100,00 %	0,00 %
DOC	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %	0,00 %	4		100,00 %	0,00 %
Sciences de l'ingénieur	7	17	29,17 %	70,83 %												
DOC	7	17	29,17 %	70,83 %												
Sciences de l'ingénieur et technologie					6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %
DOC					6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %
Sciences économiques et de gestion	1	1	50,00 %	50,00 %	1	4	20,00 %	80,00 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %
DOC	1	1	50,00 %	50,00 %	1	4	20,00 %	80,00 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %
Sciences médicales														1	0,00 %	100,00 %

DOC														1	0,00 %	100,00 %
Sciences politiques et sociales					1		100,00 %	0,00 %								
DOC					1		100,00 %	0,00 %								
Sciences psychologiques et de l'éducation	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %
DOC	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %
Total général	23	42	35,38 %	64,62 %	19	34	35,85 %	64,15 %	21	31	40,38 %	59,62 %	18	17	51,43 %	48,57 %

Secteur SHS

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme

Langues, Lettres et Traductologie										1		100,00 %		2		100,00 %
DOC										1		100,00 %		2		100,00 %
Sciences économiques et de gestion	1	1	50,00 %	50,00 %	1	4	20,00 %	80,00 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %
DOC	1	1	50,00 %	50,00 %	1	4	20,00 %	80,00 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %
Sciences politiques et sociales					1		100,00 %	0,00 %								
DOC					1		100,00 %	0,00 %								
Sciences psychologiques et de l'éducation	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %
DOC	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %

Total général	3	3	50,00 %	50,00 %	3	5	37,50 %	62,50 %	5	4	55,55 %	44,45 %	6	2	75,00 %	25,00 %
----------------------	----------	----------	----------------	----------------	----------	----------	----------------	----------------	----------	----------	----------------	----------------	----------	----------	----------------	----------------

Secteur Santé

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Sciences biomédicales et pharmaceutiques	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %		4		100,00 %	0,00 %
DOC	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %		4		100,00 %	0,00 %
Sciences médicales														1	0,00 %	100,00 %
DOC														1	0,00 %	100,00 %
Total général	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %		4	1	80,00 %	20,00 %

Secteur Sciences et techniques

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Art de bâtir et urbanisme	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
DOC	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
Sciences	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %
DOC	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %
Sciences de l'ingénieur	7	17	29,17 %	70,83 %												
DOC	7	17	29,17 %	70,83 %												
Sciences de l'ingénieur et technologie					6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %

DOC					6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %
Total général	17	38	30,91 %	69,09 %	13	27	32,50 %	67,50 %	12	27	30,77 %	69,23 %	8	14	36,36 %	63,64 %

Répartition des diplômé.e.s de doctorat selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s diplômé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par faculté

Tous les secteurs

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FA+U	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
DOC	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
FMP	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %	0,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %
DOC	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %	0,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %
FPMS	7	17	29,17 %	70,83 %	6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %
DOC	7	17	29,17 %	70,83 %	6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %
FPSE	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %

DOC	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %
FS	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %
DOC	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %
FTI-EII										1	0,00 %	100,00 %		2	0,00 %	100,00 %
DOC										1	0,00 %	100,00 %		2	0,00 %	100,00 %
FWEG	1	1	50,00 %	50,00 %	2	4	33,33 %	66,67 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %
DOC	1	1	50,00 %	50,00 %	2	4	33,33 %	66,67 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %
Total général	23	42	35,38 %	64,62 %	19	34	35,85 %	64,15 %	21	31	40,38 %	59,62 %	18	17	51,43 %	48,57 %

Secteur SHS

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FPSE	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %

																		%	
DOC	2	2	50,00 %	50,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %	5		100,00 %	0,00 %			
FTI-EII										1	0,00 %	100,00 %		2	0,00 %	100,00 %			
DOC										1	0,00 %	100,00 %		2	0,00 %	100,00 %			
FWEG	1	1	50,00 %	50,00 %	2	4	33,33 %	66,67 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %			
DOC	1	1	50,00 %	50,00 %	2	4	33,33 %	66,67 %	1	2	33,33 %	66,67 %	1		100,00 %	0,00 %			
Total général	3	3	50,00 %	50,00 %	3	5	37,50 %	62,50 %	5	4	55,55 %	44,45 %	6	2	75,00 %	25,00 %			

Secteur Santé

	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FMP	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %	0,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %

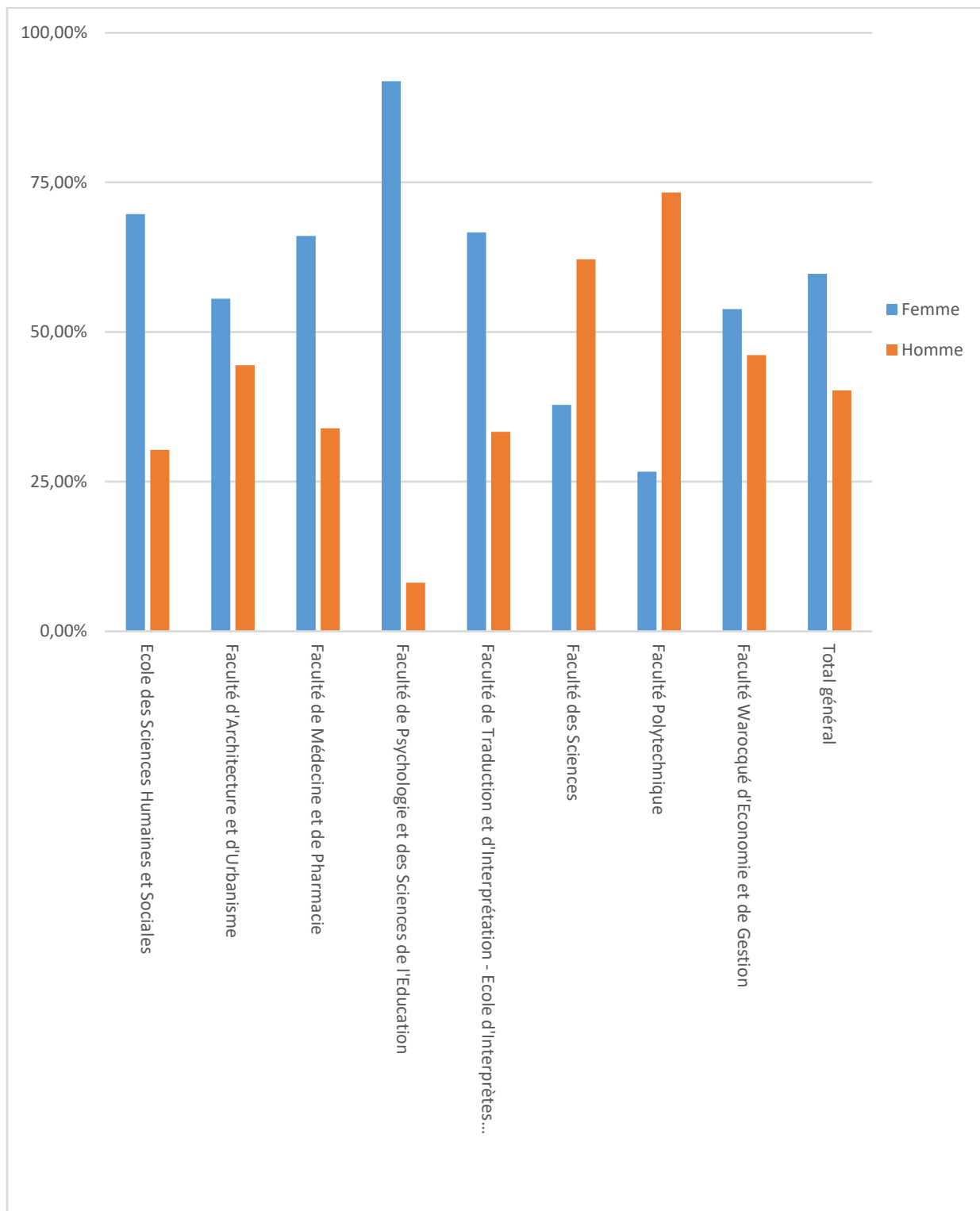
DOC	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %	0,00 %	4	1	80,00 %	20,00 %
Total général	3	1	75,00 %	25,00 %	3	2	60,00 %	40,00 %	4		100,00 %	58,82 %	4	1	80,00 %	20,00 %

Secteur Sciences et techniques

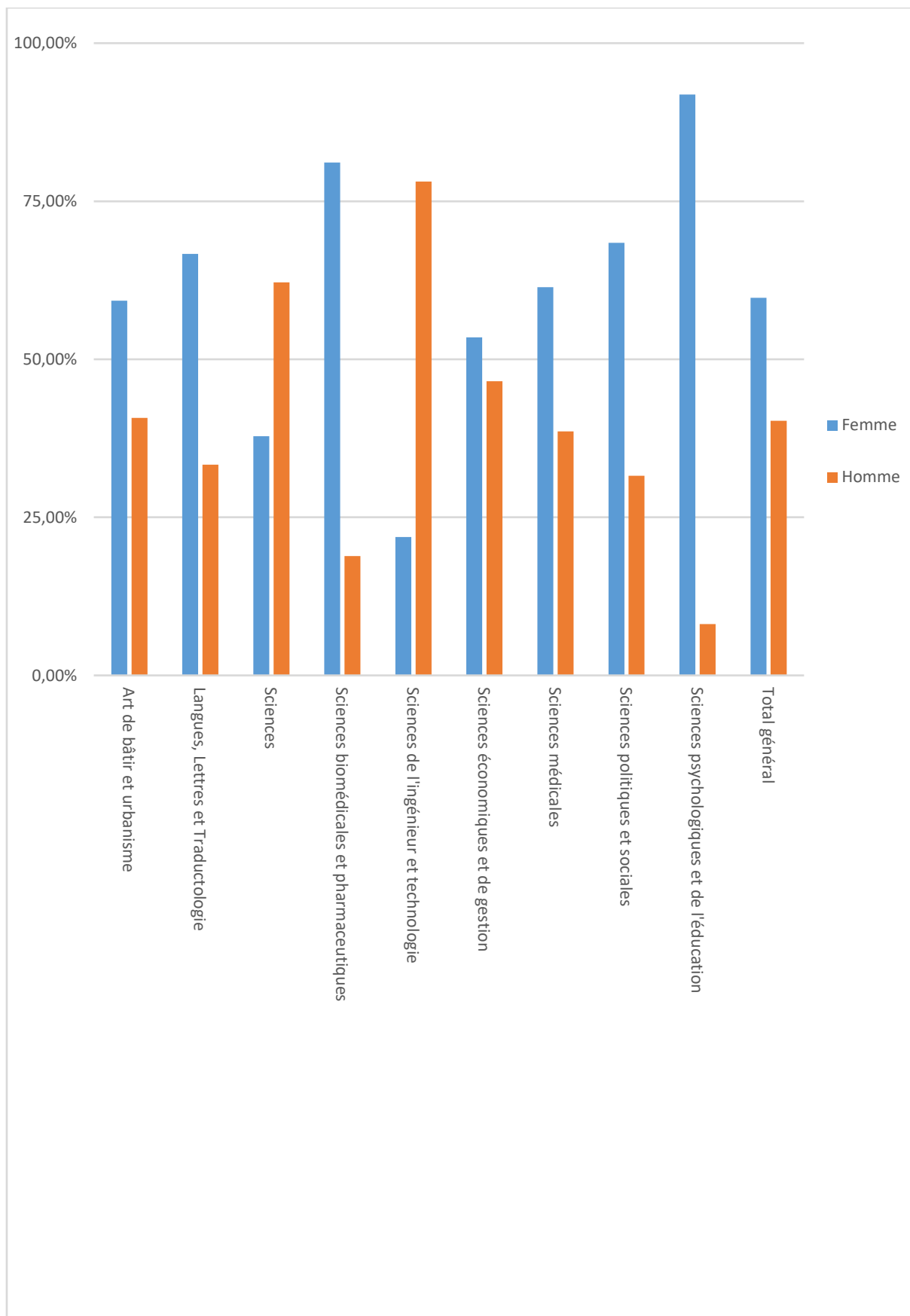
	2013-2014				2014-2015				2015-2016				2016-2017			
	Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages		Nombre d'inscriptions		Pourcent ages	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
FA+U	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
DOC	1		100,00 %	0,00 %	1	1	50,00 %	50,00 %								
FPMS	7	17	29,17 %	70,83 %	6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %
DOC	7	17	29,17 %	70,83 %	6	11	35,29 %	64,71 %	5	9	35,71 %	64,29 %	4	7	36,36 %	63,64 %
FS	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %
DOC	9	21	30,00 %	70,00 %	6	15	28,57 %	71,43 %	7	18	28,00 %	72,00 %	4	7	36,36 %	63,64 %
Total général	17	38	30,91 %	69,09 %	13	27	32,50 %	67,50 %	12	27	30,77 %	69,23 %	8	14	36,36 %	63,64 %

Répartition des diplômé.e.s de bac et master selon le genre - proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s et diplômé.e.s par faculté et domaine

Par faculté

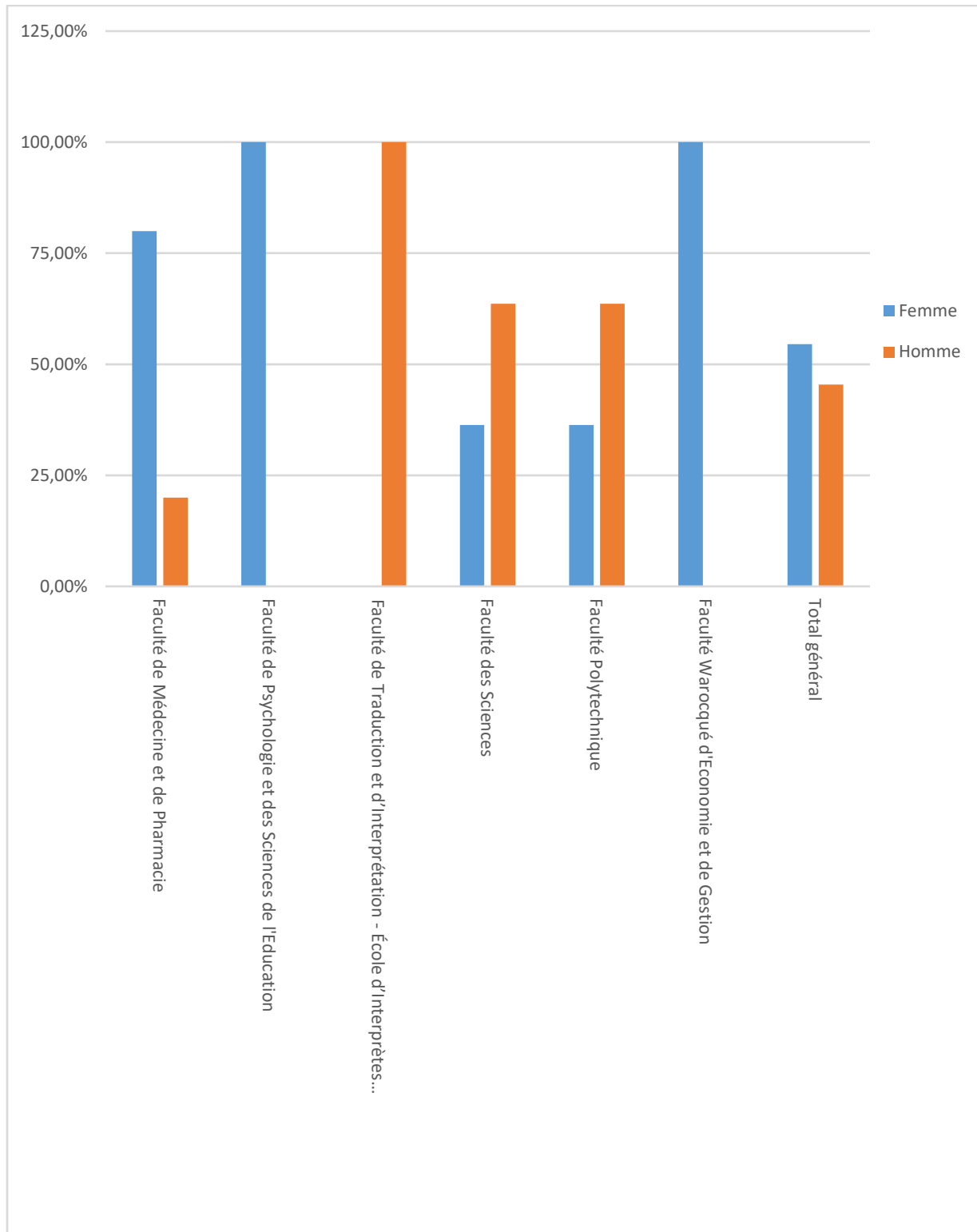


Par domaine

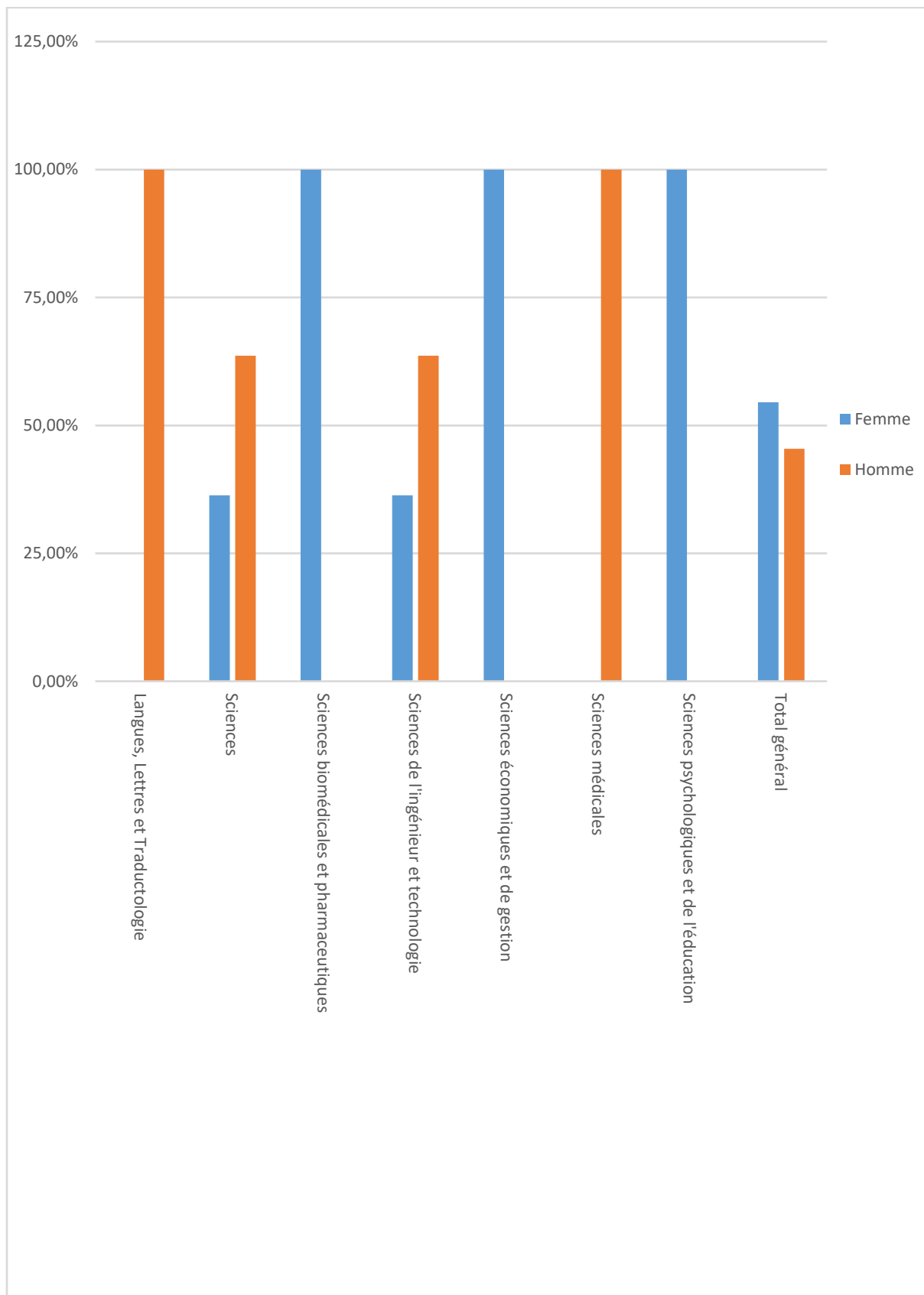


Répartition des diplômé.e.s de doctorat selon le genre - proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s et diplômé.e.s par faculté et domaine

Par faculté



Par domaine



2. Personnels (académique, scientifique et PATO)

Les données concernant les Personnels ont été saisies en février 2016 et communiquées par Nathalie Noël, Responsable de la Direction des Ressources Humaines, que nous remercions.

Les indicateurs – répartition hommes / femmes pour le personnel de l'Université UMONS seront :

1. Personnels de l'Université : nombre de personnes
2. Administratif Technique ouvrier (PATO)
3. Scientifique (les scientifiques sans recherche ont été comptés à part)
4. Académique (pour le tableau commun, nous avons compté comme académiques les scientifiques définitifs, conformément aux habitudes des autres universités)
5. Associé à la recherche (R1 chercheur en début de carrière, doctorant ; R2 chercheur post-doctorat ; R3 chercheur confirmé ; R4 chercheur expérimenté)

Le personnel associé à la Recherche a été subdivisé comme défini dans le tableau ci-dessous. Cette répartition a fait l'objet d'une discussion au «Comité de pilotage Euraxess interinstitutionnel » piloté par le FNRS).

R1	First Stage Researcher	Chercheur en début de carrière - Doctorant	<ul style="list-style-type: none"> - Assistant - Assistant de recherche non docteur - Boursier de doctorat - Logisticien de recherche 	
R2	Recognised Researcher	Chercheur post doctorant	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} assistant - Assistant de recherche docteur - Collaborateur scientifique - Chargé de recherches - Boursier de post doctorat - Logisticien de recherche et Premier logisticien de recherche 	- ERC Starting Grant
R3	Established Researcher	Chercheur confirmé	<ul style="list-style-type: none"> - Chercheur qualifié - Chef de travaux - Chargé de cours - Logisticien de recherche principal 	<ul style="list-style-type: none"> - ERC Starting Grant - ERC Consolidator Grant
R4	Leading Researcher	Chercheur expérimenté	<ul style="list-style-type: none"> - Maître de recherches - Directeur de recherches - Professeur - Professeur ordinaire - Professeur clinique - Professeur ordinaire clinique - Professeur extraordinaire - Logisticien de recherche en en chef et Directeur logisticien de recherche 	- ERC Advanced Grant

Données Personnels (Académique, scientifique, scientifique sans recherche et PATO)
Nombre de personnes

		Nombre de personnes		Total	Pourcentages	
		H	F		H	F
Académique						
	Sans R	8	21	29	27,58 %	72,42 %
	R2	55	38	93	59,14 %	40,86 %
	R3	55	26	81	67,90 %	32,10 %
	R4	74	20	94	78,72 %	21,28 %
Scientifique						
	R1	208	155	363	57,30 %	42,70 %
	R2	24	6	30	80,00 %	20,00 %
	R3	12	1	13	92,30 %	7,70 %
Scientifique sans recherche						
		27	56	83	32,53 %	67,47 %
PATO						
		223	344	567	39,33 %	60,67 %
Total						
		686	667	1353	50,70 %	49,30 %

Données Personnels 2016-2017 (Académique, scientifique, PATO) Tableau simplifié

	Nombre de personnes		Total	Pourcentages	
	H	F		H	F
Académique	192	105	297	64,65 %	35,35 %
Scientifique	244	162	406	60,10 %	39,90 %
Scientifique sans recherche	27	56	83	32,53 %	67,47 %
PATO	223	344	567	39,33 %	60,67 %
Total	686	667	1353	50,70 %	49,30 %

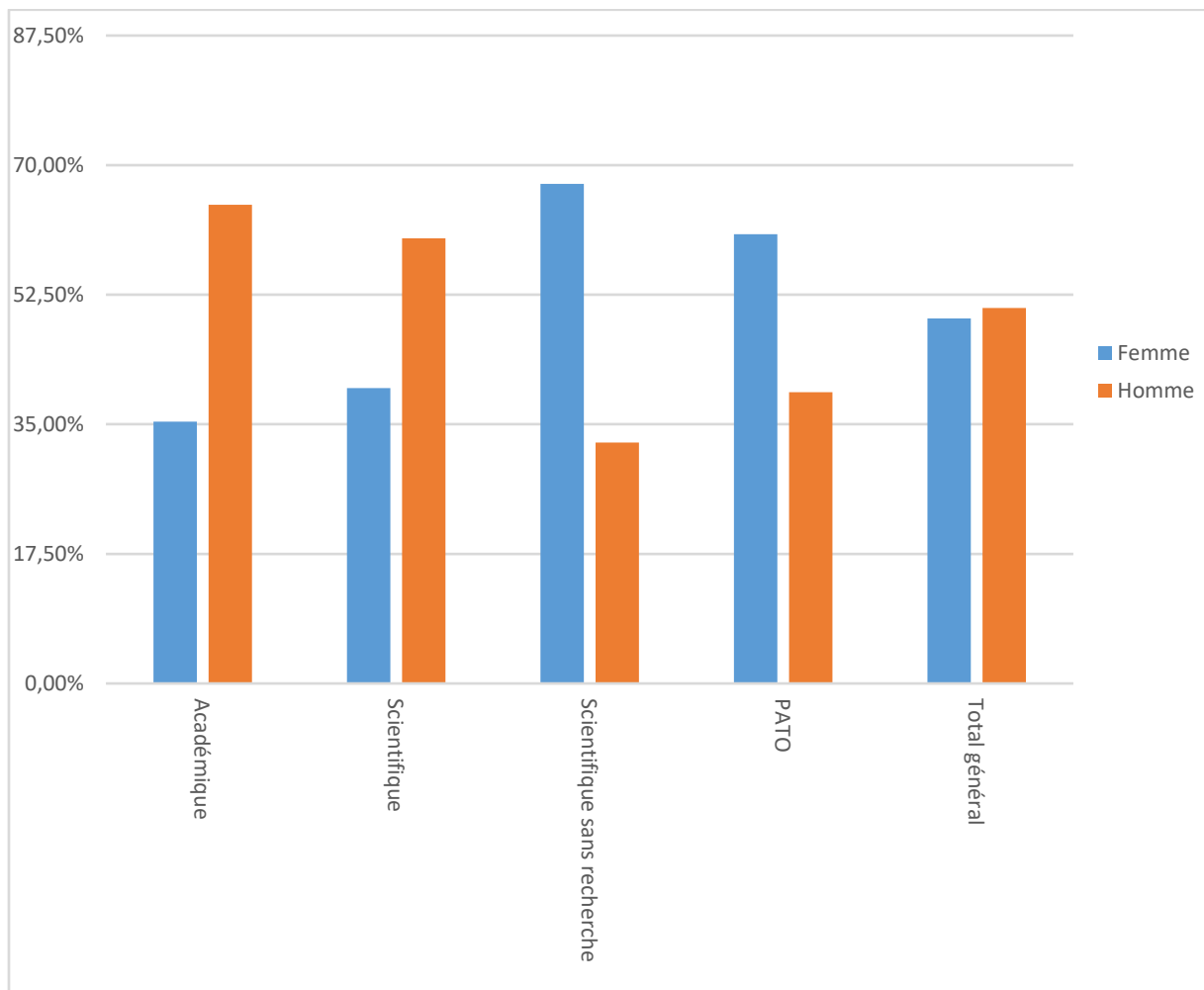
Le personnel académique selon l'âge (données 2016)

UMONS	[30-34]	[35-39]	[40-44]	[45-49]	[50-54]	[55-59]	[60-64]
F	57.1%	30.4%	29.1%	31.5%	21.7%	24.1%	19.5%
H	42.9%	69.6%	70.9%	68.5%	78.3%	75.9%	80.5%

Les chercheur·e·s selon le « European framework for researcher careers »

		UMONS	
R1	Chercheur·e en début de carrière – Doctorant.e	F	42.70
		H	57.30
R2	Chercheur·e post-doctorant.e	F	38.94
		H	61.06
R3	Chercheur·e confirmé.e	F	28.73
		H	71.27
R4	Chercheur·e expérimenté.e	F	21.28
		H	78.72

Graphique 6 : Pourcentage d'hommes et de de femmes du personnel académique, scientifique, PATO (année académique 2016-2017)



3. Autres

Docteur.e.s Honoris Causa 2016-2017 : 3 femmes/5 hommes

Notons que la parité n'est pas acquise, malgré les efforts en ce sens. Même les facultés où les femmes sont majoritaires décident d'attribuer les palmes académiques à des hommes.

Extrait du site Web de l'UMONS

Le vendredi 31 mars 2017, l'Université de Mons (UMONS) organisait sa cérémonie de remise des insignes de Docteurs Honoris Causa à sept personnalités proposées par ses facultés. Ce titre a notamment valeur de reconnaissance et d'exemple. Les récipiendaires étaient les personnalités issues du monde scientifique suivantes:

- **Pour la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme - Francine HOUBEN**, architecte néerlandaise dont le travail est honoré par la critique internationale. Formée à l'Université de technologie de Delft, elle dirige aujourd'hui l'agence Mecanoo Architecten qui a réalisé de nombreux projets intégrant une vision durable de la société.

- **Pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie - Monica DI LUCA**, Présidente sortante de la Fédération des Sociétés Européennes de Neurosciences (FENS) de 2014 à 2016, et spécialiste dans le domaine des neurosciences, son travail constitue un investissement majeur dans la promotion de la recherche au niveau européen.

- **Pour la Faculté Polytechnique - Sybrand VAN DER ZWAAG**, reconnu pour ses recherches dans le domaine des matériaux autoréparants ou autocicatrisants, il dirige le Delft Centre for Materials et préside le programme national IOP sur les matériaux autocicatrisants.

- **Pour la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation - Vincent DE GAULEJAC**, Professeur émérite à l'Université Paris Diderot, où il y a dirigé le Laboratoire de Changement Social et Politique. Ses recherches l'ont conduit à explorer la névrose de classes, les sources de la honte, la lutte des places, la société malade de la gestion ou encore les causes du mal-être au travail.

- **Pour la Faculté des Sciences - Bert MEIJER**, 'Distinguished University Professor of Molecular Sciences' à l'Université d'Eindhoven, il a fondé un groupe de recherche de réputation mondiale dans le domaine de la chimie supramoléculaire.

- **Pour la Faculté de Traduction et d'Interprétation - Jean-François MENARD**, traducteur talentueux et inventif de la célèbre saga Harry Potter créée par JK Rowling, il a adapté en français de nombreux ouvrages pour la jeunesse, riches en jeux de mots et autres défis linguistiques.

- **Pour la Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion - Robert SKIDELSKY**, économiste britannique d'origine russe, professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Warwick (Coventry, UK), et biographe, spécialiste de John Maynard Keynes. Ses publications lui ont valu de nombreux prix.

Le mercredi 4 octobre 2017 à 16h30 organise sa Séance solennelle de rentrée académique 2017-2018. Cette cérémonie se tiendra dans l'Amphithéâtre Richard Stiévenart, 53, rue du Joncquois à Mons. A cette occasion, sera organisée la remise du diplôme et des insignes de Docteur Honoris Causa à Mme **Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie**, présentée par le Prof. Bernard Harmegnies, Vice-Recteur.

Prix ou distinctions obtenues par les étudiant.e.s

Notons la création en 2014 d'un prix Jacobs du Rotary qui finance pour le/la lauréat.e une mobilité postdoctorale aux États-Unis. Cette bourse a été octroyée à une femme la première année. Le prix sera attribué une deuxième fois en 2017.

Le lauréat du concours « Ma thèse en 180 secondes » est un doctotant de l'UMONS. Ils étaient trois jeunes chercheurs de l'UMONS à prendre part à la finale interuniversitaire du concours « Ma thèse en 180 secondes », organisée le mardi 23/05/2017 à l'UCL. Thomas Abbate (Fac. Polytech - Automatique), Alexandra Baroni (Fac. Médecine et Pharmacie - Analyse pharmaceutique / Fac des Sciences - Matériaux polymères et composites) et Gilson Romoaldo (Fac. Médecine et Pharmacie - Analyse pharmaceutique/ Biologie humaine et toxicologie) ont défendu les couleurs de l'UMONS institution face aux 15 autres candidats issus des autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion nous fournit chaque année des données détaillées concernant les nombreux prix accordés aux étudiant.e.s. La parité est toujours atteinte.

Prix de la Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion - Année académique 2016-2017 :

	Femmes	Hommes
Années terminales		
Prix de la Fondation Raoul Warocqué		
Prix Max Drechsel : Major de promotion des ingénieurs de gestion		1
Prix Georges Deltenre : Etudiant hainuyer particulièrement méritant	1	
Prix Maurice Lefèbvre : Etudiant de fin de cycle de Master ayant obtenu de très bons résultats en langues étrangères et qui a obtenu, au minimum, une distinction	1	
Prix de l'AICM (Association des anciens de Warocqué)		

Etudiant diplômé ayant obtenu de très bons résultats et s'impliquant dans les activités de la Faculté	1	1
Prix ULENS : Etudiant diplômé méritant (non attribué)	-	-
Prix spécial de la Faculté Warocqué		
Major de promotion en sciences de gestion et excellent mémoire		2
Major de promotion ou excellent mémoire en politique économique et sociale		1
Prix spécial pour un étudiant hors Communauté française, particulièrement méritant	1	
Prix spécial de la marraine de promotion : Etudiant qui a profité de son cursus pour grandir, s'émanciper et s'épanouir	1	
Années non terminales		
Prix de langue espagnole	1	
Prix de langue anglaise		1
Prix de langue néerlandaise	1	
Prix du meilleur projet d'entrepreneuriat	2	2
TOTAL	9	8

Quant à la faculté des sciences, elle attribue également des prix aux étudiant.e.s les meilleur.e.s (en particulier en Bac1). Le doyen nous signale que seuls des étudiants ont obtenu des prix cette année.

Promotions et recrutements

En 2016-2017, seules des promotions hors concours au rang de professeur ont été octroyées.

Le grade de professeur ordinaire n'a pas été accordé.

Il y avait **cinq candidats** et **une candidate**. Seul un homme n'a pas obtenu la promotion.
Donc **4 nouveaux professeurs et une seule professeure** à l'UMONS en 2017.

Revue de presse

Depuis l'année 2016-2017, le service Communication de l'Université de Mons publie une revue de presse (presse papier et sites web) diffusée en courrier interne reprenant les articles de journaux concernant directement l'université, son personnel et sa communauté étudiante, ainsi que le Pôle hainuyer. Nous avons analysé un corpus de revues de presse choisi au hasard durant l'année 2017 (07/01/2017, 11/02/2017, 19/03/2017, 28/03/2017, 26/04/2017, 04/05/2017, 18/05/2017, 26/05/2017, 13/06/2017, 17/06/2017, 23/08/2017, 24/08/2017, 30/08/2017). Notre objectif était d'identifier les femmes et les hommes lié.e.s à l'UMONS cités dans ces articles, ainsi que leurs fonctions et l'importance qui leur était accordée. Notons que l'échantillon n'est ni quantitatif, ni exhaustif pour tirer des conclusions définitives mais qu'il confirme en première lecture notre hypothèse : les hommes sont plus présents que les femmes et ceux dont on parle dans la presse occupent une meilleure position dans la hiérarchie.

Dans l'échantillon analysé, pris au hasard, nous comptons 9 occurrences de femmes contre 13 occurrences d'hommes. Précisons que parmi les 9 occurrences, 7 femmes différentes sont citées et 11 hommes différents sur 13. Une seule des femmes citées occupe un poste décisionnel, contre 5 hommes.

H/F	Prénom / Nom	Grade/fonction	Extrait	Source	Date	Titre de l'article
F	Cécile Josse	directrice de la catégorie technique à la HEPH-Condorcet	citation : "Le tissu économique en Wallonie a changé et l'ingénieur est rapidement amené à devenir un manager dans une PME ou dans sa propre entreprise. Il est donc très vite confronté à la structuration d'une démarche entrepreneuriale"	La Libre Belgique	23 août 2017	IngéPlus : la double casquette des ingénieurs

H	Jean-Jacques Cloquet	CEO de l'aéroport de Charleroi	citation : "C'est clairement ce qu'on attend des responsables d'entreprises d'aujourd'hui : disposer d'une vision technique et économique, être capable d'analyser les bilans et les ratios de la société dans laquelle ils évoluent. Les employeurs sont à la recherche de ce type de profils, cela leur évite souvent d'engager deux personnes lorsqu'un candidat regroupe en lui ces formations complémentaires."	La Libre Belgique	23 août 2017	IngéPlus : la double casquette des ingénieurs
F	Cécile Josse	directrice de la catégorie technique à la HEPH-Condorcet	citation : "Le tissu économique en Wallonie a changé et l'ingénieur est rapidement amené à devenir un manager dans une PME ou dans sa propre entreprise. Il est donc très vite confronté à la structuration d'une démarche entrepreneuriale"	La Dernière Heure	23 août 2017	IngéPlus : la double casquette des ingénieurs

H	Jean-Jacques Cloquet	CEO de l'aéroport de Charleroi	citation : "C'est clairement ce qu'on attend des responsables d'entreprises d'aujourd'hui : disposer d'une vision technique et économique, être capable d'analyser les bilans et les ratios de la société dans laquelle ils évoluent. Les employeurs sont à la recherche de ce type de profils, cela leur évite souvent d'engager deux personnes lorsqu'un candidat regroupe en lui ces formations complémentaires."	La Dernière Heure	23 août 2017	IngéPlus : la double casquette des ingénieurs
H	Calogero Conti	recteur de l'UMons	citations : « Ce programme, qui répond à la demande des étudiants, a pu être lancé via le pôle hennuyer et grâce aux bonnes relations que nous entretenons avec les autres institutions », se félicite le recteur	Sud Presse	23 août 2017	Deux fois ingénieurs - Ingénieur ET ingénieur ...
H	Régis Strebelle	chargé de communication à l'UCL	citation : « Le programme, unique en Hainaut, sera plus difficile mais il allie deux formations complémentaires. Il compensera le manque de compétences techniques pour l'étudiant ingénieur de gestion et inversement, le manque de compétences en management pour les ingénieurs industriels pourra être résorbé »	Sud Presse	23 août 2017	Deux fois ingénieurs - Ingénieur ET ingénieur ...

F	Cécile Josse	directrice de la catégorie technique à la HEPH-Condorcet	citation : "Le tissu économique en Wallonie a changé et l'ingénieur est rapidement amené à devenir un manager dans une PME ou dans sa propre entreprise. Il est donc très vite confronté à la structuration d'une démarche entrepreneuriale"	L'Avenir	22 août 2017	A l'UMons, une nouvelle option pour devenir ingénieur et manager
H	Alexandre Legrand	doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'UMONS	citation : « Cette transition entre le secondaire et l'université, c'est toujours quelque chose qui est extrêmement stressant. Maintenant en médecine, il y a cet examen d'entrée qui augmente encore le stress. Donc, pour les étudiants, c'est important de pouvoir se rassurer pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes lors de cet examen d'entrée"	RTBF Info	22 août 2017	Mons: Des cours préparatoires pour l'examen d'entrée en médecine
H	Giovanni Briganti	co-président du CIUM	citation : « Nous avons reçu des appels d'étudiants qui ont trouvé des cours privés excessivement chers, allant jusqu'à 1.000 euros par semaine parfois. Le CIUM a donc décidé d'y répondre de manière totalement gratuite avec des cours préparatoires encadrés par des professionnels, des professeurs d'université et des chercheurs »	RTBF Info	22 août 2017	Mons: Des cours préparatoires pour l'examen d'entrée en médecine

H	Jérôme Jouniaux	gestionnaire énergie à l'UMons	citation : « Nous réévaluons les moyens afin d'être plus responsables par rapport à la planète, commente Jérôme Jouniaux, gestionnaire énergie à l'UMons. C'est ainsi que nous avons mis en place un conseil de développement durable. »	Le Soir	17 juin 2017	Sur les toits de l'UMons, des panneaux photovoltaïques ...
H	Willy Lahaie	professeur en sociologie de l'Education à l'Université de Mons	"Il y a aujourd'hui plus de stress auprès des enfants. C'est constaté de manière unanime, expliquait ce matin sur Bel RTL Willy Lahaie, professeur en sociologie de l'Education à l'Université de Mons. On peut considérer que sur une dizaine d'années, ce taux de stress a augmenté, au niveau des primaires, de 5 à 6 points, et dans le secondaire c'est encore plus redoutable".	RTL Info	13 juin 2017	Examens : les enfants de plus en plus stressés, la faute aux parents?
H	Thomas Abbat	Doctorant de l'Université de Mons	lauréats de la finale interuniversitaire du concours « Ma thèse en 180 secondes »	Sud Presse	26 mai 2017	Un chercheur de l'ULg lauréat du concours « Ma thèse en 180 secondes »
F	Marion Hallet	doctorante en maths à l'université de Mons	une conférence sur le thème de la théorie des jeux, animée par Marion Hallet, doctorante en maths à l'université de Mons / promouvoir mathématiques auprès des jeunes filles	La Voix du Nord	18 mai 2017	Les filles et les mathématiques, une équation possible

H	Dr. Matei Mancas	chercheur à l'UMons	<p>Attention, spin-off de la faculté polytechnique de l'université de Mons (UMons), a été reconnue récemment comme l'une des meilleures au monde par la prestigieuse université de Princeton aux Etats-Unis.</p> <p>Derrière ce projet, le Dr Matei Mancas</p>	L'Echo	4 mai 2017	La machine observe votre regard
3 F	(Anne Godart, Olga Gortchanina et Daria Balandina, NDLR.)	plusieurs enseignants du département de russe de la FTI	<p>de ce département assureront bénévolement les services d'interprétation VIP ce jour-là à l'occasion des discours (ambassadeur, ministre...).</p> <p>Umons prend de la hauteur grâce au département de russe</p>	La Dernière Heure	26 avril 2017	L'UMONS s'envole grâce à ses traducteurs - Mons ...
H	Cédric Dupont	étudiant de la FTI-EII	<p>Notons que, pour l'anecdote, l'une des enseignantes du département de russe présente ce jeudi à Charleroi pour l'interprétation, est l'épouse d'un étudiant de la FTI-EII, Cédric Dupont, qu'elle a rencontré à Minsk lors du séjour Erasmus de ce dernier là-bas.</p>	La Dernière Heure	26 avril 2017	L'UMONS s'envole grâce à ses traducteurs - Mons ...

H	Bruno Humbeek	professeur de l'université de Mons.	Les professeurs réunis la semaine dernière à Chimay ont assisté à une conférence sur le thème « comment former des médiateurs en milieu scolaire ? ». Ce débat a été animé par Bruno Humbeek, professeur de l'université de Mons.	Sud Presse	26 avril 2017	L'Europe s'invite à l'Athénée Royal
F	Madame Ris	Professeur de l'Université de Mons, spécialisée dans la thématique des neurosciences	une conférence présentée par un éminent professeur	La Dernière Heure	11 février 2017	Ath Des ateliers pour les bacheliers en chimie
H	Jean-Jacques Cloquet	actuel CEO de l'aéroport de Charleroi	a déjà eu plusieurs vies. Ancien joueur de football professionnel au Sporting Club de Charleroi (D1), puis à La Louvière, l'ingénieur civil a dû mettre un terme à sa carrière sportive à 26 ans, suite à des problèmes de genou. Diplômé de l'université polytechnique de Mons, le Louviérois d'origine est ensuite engagé à Solvay en tant qu'ingénieur de production. Il restera plusieurs années dans le groupe chimique, avant de le quitter pour des raisons privées. est un fervent optimiste	La Libre Belgique	7 janvier 2017	« J'ai vécu et souffert... »

F	Anne-Emmanuelle Bourgaux	constitutionnaliste belge / la professeure de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université de Mons / la juriste	citation/interview : “les événements politiques de l'année écoulée montrent à la fois le mécontentement de la population et un déficit de représentation »	La Libre Belgique	7 janvier 2017	“Le suffrage universel est nécessaire, pas suffisant”
---	--------------------------	---	--	-------------------	----------------	---

4. Instances de décision de l'UMONS : Représentation des hommes et des femmes

Ce chapitre présente les données disponibles relatives à la répartition des femmes et des hommes dans les principaux organes de l'UMONS en date du premier septembre 2017.

Les organes décrits dans les pages suivantes, autant que faire se peut, sous l'angle de la problématique du genre, sont le Comité d'orientation stratégique, le Conseil d'administration, le Conseil académique, le Conseil de la recherche, le Conseil de l'enseignement et de la formation, le Conseil des bibliothèques, le Conseil de la promotion et de la communication, le Conseil des affaires sociales et étudiantes, le Conseil des relations internationales, le Conseil de l'informatique, le Conseil du développement durable, le Conseil de la culture et de la société, la Commission inter-facultaire, la Commission des doyens et les Conseils de facultés.

Les autorités de l'UMONS comptent 7 hommes : un recteur, un premier vice-recteur, un administrateur et 4 vice-recteurs (enseignement, recherche, développement régional et institutionnel, relations internationales). Notons que l'équipe rectorale (les membres des autorités hormis l'administrateur) à la rentrée 2015 est toujours composée de 12 personnes. L'équipe rectorale se complète de 6 conseillers du recteur, parmi lesquels on compte 3 femmes (information et orientation, qualité et politique des genres).

A) Le Comité d'orientation stratégique

Le Comité d'Orientation stratégique a pour objectif de permettre à l'Université de bénéficier de l'apport de regards extérieurs au monde académique, diversifiant ainsi les points de vue sur lesquels s'appuie la gouvernance de l'institution. Ce comité permet d'alimenter une réflexion prospective à moyen et long terme sur l'avenir de l'Université, en particulier sur le développement de la formation, de la recherche, du transfert technologique et des relations avec les partenaires nationaux ou internationaux.

Il est composé du recteur, du premier vice-recteur, de l'administrateur, des membres de l'équipe rectorale (7 hommes, 3 femmes), des doyens (6 hommes, 1 femme), de représentants extérieurs des milieux économiques, sociaux et politiques (6 hommes, 1 femme), de représentants politiques des quatre grands partis (6 hommes, 2 femmes), du Gouverneur de la Province, des Bourgmestres de Charleroi, Mons, Tournai et La Louvière (4 hommes), des représentants des milieux économiques, financiers, culturels et scientifiques (7 hommes, 1 femme), des représentants des intercommunales (2 hommes, 1 femme), d'un représentant du monde judiciaire, d'un représentant du monde culturel, de trois partenaires (hommes) du Pôle, du président l'Université de Valenciennes et d'un représentant du Mouvement ouvrier chrétien.

Le Comité d'Orientation Stratégique est composé de 9 femmes et 49 hommes.

B) Le Conseil d'administration de l'UMONS

Le Conseil d'administration assure la gestion générale de l'Université, de ses finances et de son patrimoine, en ce compris l'ensemble des moyens et crédits qui lui sont affectés. Il établit le budget et les comptes annuels de l'institution, fixe le cadre de ses services et de ses personnels académique, scientifique, administratif, technique, de gestion et spécialisé, après en avoir soumis les projets au Conseil académique pour avis. Il est présidé par le Recteur.

Membres	F	H
Personnel Enseignant	2	9
Personnel Scientifique	3	2
Personnel Administratif et Technique	3	0
Etudiants	2	5
Représentants des milieux sociaux, économiques et politiques	1	6
TOTAL	11	22

C) Le Conseil Académique

La Loi sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'État (1/5/1953), modifiée par le décret du 28/11/2008, prévoit la création de l'Université de Mons (UMONS) par fusion de l'UMH et de la FPMs au 1er janvier 2009 et institue les autorités académiques (recteur, Conseil académique, Conseil d'administration, vice-recteurs, doyens de faculté et secrétaire du Conseil académique). Elle définit ainsi, très succinctement, les attributions du Conseil académique – qui se compose des professeur.e.s ordinaires, professeur.e.s extraordinaires, professeur.e.s et chargé.e.s de cours –, présidé par le recteur : le Conseil académique élit les vice-recteurs et confère les diplômes honorifiques. La secrétaire du Conseil académique est Marielle BRUYNINCKX, Professeure à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Le Conseil Académique est composé de 60 femmes et de 161 hommes, dont un président et une secrétaire.

D) Le Conseil de la Recherche

Le Conseil de Recherche est **présidé** par le Recteur. Le **secrétariat** est assuré par Céline Thillou (celine.thillou@umons.ac.be), Direction de l'Administration et Valorisation de la Recherche.

Le Conseil de Recherche est, notamment, compétent pour :

- fournir des avis au Conseil d'administration sur la politique de recherche de l'institution ;
- veiller sous le contrôle du Conseil d'administration, à l'administration générale des moyens de recherche de l'institution ;
- donner des avis sur des projets de recherche, en particulier en ce qui concerne les conséquences des projets proposés sur la politique de recherche de l'institution ;
- faire des propositions au Conseil d'administration sur l'affectation de sommes provenant de legs et de dons destinés à la recherche, de la valorisation économique de travaux scientifiques, ainsi que d'autres moyens destinés à la recherche provenant des revenus propres de l'institution;
- faire des propositions au Conseil d'administration sur la partie des allocations de fonctionnement affectée à la recherche ;
- soumettre, chaque année, au Conseil d'administration, un rapport d'activités concernant la dernière année civile écoulée ;
- arrêter le modèle de rapport d'activité qui sert de base à l'élaboration de ce rapport annuel ;
- assister le conseil d'administration dans l'administration des fonds spéciaux de la recherche et des actions de recherche concertées ;
- examiner les demandes d'octroi des rangs prévus par le Décret du 19 juillet 1991 sur la carrière des chercheurs scientifiques ;
- décider de l'octroi des bourses de doctorat à charge de l'Université ;
- octroyer les subsides à charge du fonds Franeau ;
- proposer au Conseil d'administration la répartition des crédits extraordinaires de Recherche. Il est informé des demandes de crédits aux chercheurs ou mandats déposés auprès du F.N.R.S.

Le Conseil de la Recherche est composé de 6 femmes et 21 hommes, dont un président et une secrétaire.

E) Le Conseil de l'Enseignement et de la Formation

Le Conseil de l'enseignement est **présidé** par le Recteur. Le **secrétariat** est assuré par le Responsable de la Direction des affaires Académiques ou son délégué.

Le Conseil de l'Enseignement et de la Formation est compétent pour faire toute proposition relative aux enseignements. Il est notamment compétent pour, à la demande des autorités ou d'initiatives :

- Faire toutes propositions et coordonner toutes actions en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- Faire toutes propositions et coordonner toutes actions en vue de favoriser l'aide à la réussite au sein de l'UMONS, en collaborant avec le Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur du Pôle hainuyer ;
- Faire toutes propositions tendant à l'amélioration des outils pédagogiques, notamment l'e-learning, les équipements pédagogiques et les supports d'enseignement ;
- Promouvoir les collaborations entre les Facultés et Ecoles de l'UMONS et avec d'autres établissements d'enseignement supérieur en Communauté française, en particulier au sein du Pôle hainuyer ;
- Coordonner, au sein de l'UMONS, les initiatives en matière de formation continue ;
- Assurer la diffusion de l'information du Service Formation Continue vers les Facultés et Ecoles et vice-versa ;
- Faire toutes propositions en matière de formation continue ;

Dans le cadre de l'enseignement des langues dans les Facultés (à l'exclusion de la FTI-EII) : - Emettre des avis sur la visibilité des formations offertes et de leurs objectifs. - Encourager la collaboration inter-facultaire, notamment en matière de partage des ressources et de gestion des laboratoires de langues. - Emettre des avis sur la gestion des ressources humaines au sein du CLV (charges de cours, statuts du personnel)

Le Conseil de l'Enseignement et de la Formation est composé de 13 femmes et 14 hommes auxquels s'ajoutent les invités permanents 6 femmes et 2 hommes, un président et une secrétaire.

F) Le Conseil des Bibliothèques

Le **Président** est choisi par et parmi les membres effectifs avec voix délibérative du Conseil. Il doit être membre du personnel enseignant ; il est élu au scrutin secret, à la majorité des 64 deux tiers des votes exprimés. Le **secrétariat** est assuré par un membre du personnel affecté à la Bibliothèque et désigné par le Responsable de la Direction des Bibliothèques.

Le Conseil est compétent pour émettre, d'initiative ou à la demande du Conseil d'administration ou de la Commission du Budget, du Personnel et des Infrastructures, des avis et formuler des propositions, notamment en matière :

- d'acquisitions et d'acceptation de dons, legs et dépôts ;
- de valorisation des Fonds anciens et /ou précieux ;

- de politique de modernisation des bibliothèques ou d'adaptation aux évolutions ;
- de politique d'acquisition, de conservation ou de suppression des monographies, des périodiques et des abonnements électroniques.

Le Conseil des Bibliothèques est composé de 11 femmes et 4 hommes dont une présidente, plus une secrétaire.

G) Le conseil de la Promotion et de la Communication

Présidente : Mme Christine RENOTTE (Conseillère du Recteur pour l'Information et l'Orientation)

Le Conseil de la Promotion et de la Communication est notamment compétent pour :

- émettre des avis sur la politique de promotion de l'Université et des Facultés qui la composent.
- formuler des suggestions dans le cadre de l'amélioration de la communication, tant vers l'extérieur qu'au sein de l'Université
- émettre des suggestions relatives à l'organisation d'événements.

Le Conseil de la Promotion et de la Communication est composé de de 16 femmes et 24 hommes, dont une présidente et un secrétaire.

H) Le Conseil des Affaires Sociales et Étudiantes

Le Recteur **préside** le Conseil des Affaires Sociales et Etudiantes. Le **secrétariat** est assuré par le Responsable de la Direction des Affaires Etudiantes.

Le Conseil des Affaires Sociales et Etudiantes est notamment compétent pour :

- examiner les budgets et cadres relevant des budgets sociaux et notamment l'affectation des subventions annuelles visées à l'article 1er de la loi du 3 août 1960 accordant des avantages sociaux aux universités et établissements assimilés ;
- recevoir des avis et émettre des propositions sur toute question liée à la vie étudiante;
- exercer toute autre mission que lui confierait le Conseil d'administration.

Le Conseil des affaires sociales et étudiantes est composé de 7 femmes et 9 hommes, plus un président et une secrétaire.

I) Le Conseil des Relations Internationales

Le Conseil des Relations Internationales est **présidé** par le Vice-recteur aux Relations Internationales. Le **secrétariat** est assuré par le Service des Relations Internationales.

Le Conseil des Relations Internationales est notamment compétent pour :

- coordonner l'action de l'Université en matière de relations internationales
- assurer la diffusion de l'information du Service des Relations Internationales vers les Facultés et Ecoles et vice-versa
- formuler des propositions en matière de mobilité étudiante
- définir les règles d'attribution des logements en faveur des étudiants INCOMING.
- émettre des avis sur les matières de stratégie internationale, à la demande des autorités
- mener une réflexion sur les matières internationales.

Le Conseil des Relations Internationales est composé de 12 femmes et 13 hommes, dont un président.

J) Le Conseil de l'Informatique

Le Conseil de l'Informatique est **présidé** par L'Administrateur. Le **secrétariat** est assuré par un membre du personnel de la Direction des Ressources Informatiques

Le Conseil de l'Informatique a pour mission de :

- formuler à l'intention du Conseil d'administration toute proposition relative à la politique de l'Université en matière d'Informatique, de télécommunications, d'Audiovisuel et de Multimédia ;
- définir les règles de gestion des équipements informatiques, télématiques et audiovisuels mis à la disposition de l'ensemble des services de l'Université en veillant à leur bon fonctionnement et en édictant les règles de bon usage ;
- remettre un avis sur tout équipement informatique, télématique ou audiovisuel et multimédia acquis ou à acquérir par un service de l'Université ;
- établir les propositions d'investissement en matière d'Informatique, de télécommunications, d'Audiovisuel et de Multimédia en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs;
- définir les règles d'accès aux ressources informatiques et leurs conditions d'usage dans le respect des législations en vigueur et de la liberté individuelle des utilisateurs et proposer au CA les adaptations de la charte d'utilisation des ressources informatiques;

veiller à la bonne information des utilisateurs sur les possibilités offertes par les ressources informatiques mises à leur disposition et sur les évolutions prévues.

Le Conseil de l'Informatique joue aussi le rôle de Commission d'experts en matière d'Informatique, de télécommunications, d'Audiovisuel et de Multimédia auprès du Conseil d'administration et des autres organes de l'UMONS.

Le Conseil de l'Informatique est composé de 8 femmes et 22 hommes comme membres avec voix délibérative et de 0 femme et 2 hommes comme membres avec voix consultative.

K) Le Conseil du Développement Durable

Le Conseil du Développement durable est notamment compétent pour :

- a) mener des réflexions et faire des suggestions quant à la manière dont l'Université et ses Facultés et Ecoles peuvent structurer leur offre en matière de développement durable.
- b) émettre des avis sur les politiques et stratégies de l'UMONS en matière de développement durable.
- c) formuler des suggestions visant à améliorer les mécanismes d'appuis à l'organisation d'activités relevant de ses domaines de compétences.

Le rôle du Conseil du Développement durable consiste, en particulier :

- à renforcer l'intégration du développement durable dans l'ensemble du programme ainsi que de proposer des formations spécifiques sur le développement.
- à amplifier l'effort en cours pour intégrer le développement durable dans tous les programmes de recherche.
- à intégrer une dimension environnementale dans ses services à la société, répondre aux demandes faites par les organismes publics, les entreprises, les ASBL, les médias et les écoles secondaires.
- à proposer et à contribuer à mettre en oeuvre des mesures visant à diminuer l'impact environnemental des campus à travers la rationalisation du chauffage, l'amélioration de l'isolation, l'installation de systèmes d'éclairage intelligents, le déploiement d'énergies renouvelables, l'encouragement du vélo et le covoiturage, l'extension du système de recyclage des déchets, la réduction de la consommation de papier, etc. ; à développer des campagnes de sensibilisation auprès des étudiants et du personnel

Le Conseil de développement durable est composé de membres effectifs (10 femmes/10 hommes) ; de suppléants (5 femmes/9 hommes) et d'invités permanents (6 femmes/8 hommes).

L) Le conseil Culture et Société

Le Conseil Culture et Société est notamment compétent pour :

- émettre des avis sur les politiques et stratégies en matière culturelle et d'implication vis-à-vis de la société de l'Université et des Facultés et Ecoles qui la composent.
- formuler des suggestions visant à améliorer les mécanismes d'appuis à l'organisation d'activités relevant de ses domaines de compétences.
- mener des réflexions et faire des suggestions quant à la manière dont l'Université et ses Facultés et Ecoles peuvent structurer leur offre en matière culturelle et de services à la société.

Le Conseil Culture et Société est composé de 19 femmes et 26 hommes, dont un président et une secrétaire.

M) La Commission Inter-Facultaire

La Commission Inter-Facultaire est composée de 2 femmes et 14 hommes, dont un président, le Recteur.

N) La Commission des Doyens

La Commission des Doyens est composée de 2 femmes et 10 hommes, dont un président, le Recteur.

O) Les Conseils de Facultés

Répartition des hommes et des femmes au sein des Conseils des Faculté pour l'année 2015-2016 (Les données ont été obtenues par les différents secrétariats début septembre 2017) :

	F	H	
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme	10	23	dont un doyen, un vice-doyen et un secrétaire (y compris étudiants et hors-invités effectifs).
Faculté de Médecine et de Pharmacie	20	19	dont un doyen, un secrétaire et une vice-doyenne.
Faculté Polytechnique	19	63	dont un doyen, une vice-doyenne et une

			secrétaire.
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education	25	22	dont un doyen, un vice-doyen et un secrétaire.
Faculté des Sciences	22	71	dont un doyen, un vice-doyen et un secrétaire.
Faculté de Traduction et d'Interprétation – École d'Interprètes Internationaux	28	14	dont un doyen, une vice-doyenne et une secrétaire.
Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion	22	23	dont une doyenne, une vice-doyenne et un secrétaire.
École de Droit	14	9	dont un président et un secrétaire.
Ecole des Sciences Humaines et Sociales	14	14	dont une présidente et une secrétaire.
Institut Langage (IRSTL)	8	5	dont une présidente et une secrétaire
TOTAUX	182	263	

Sept indicateurs communs à la FWB

En 2017, le réseau interuniversitaire des Personnes de Contact Genre a convenu de fournir, comme l'année passée, 7 indicateurs communs concernant le corps étudiant et les personnels. Ils sont regroupés dans un tableau commun de synthèse. Les données sont délibérément exprimées uniquement en %. Leur lecture doit être prudente. En particulier pour le « personnel académique » qui est défini différemment d'une institution à l'autre. En outre, toutes les universités ne disposent pas des mêmes habilitations pour l'organisation des programmes d'études.

La légende pour les 7 lignes du tableau est celle-ci :

- 1) Pourcentage des femmes et des hommes inscrit.e.s dans le 1^{er} et le 2^e cycles des études pour l'année académique 2016-2017.
- 2) Pourcentage des femmes et des hommes inscrit.e.s dans le 3^e cycle des études pour l'année académique 2016-2017 au 1^{er} février 2017.
- 3) Pourcentage des femmes et des hommes diplômé.e.s du 1^{er} et du 2^e cycles des études lors de l'année académique 2015-2016.
- 4) Pourcentage des femmes et des hommes diplômé.e.s du 3^e cycle des études lors de l'année académique 2015-2016.
- 5) Pourcentage des femmes et des hommes au sein du personnel administratif et technique au mois de février 2017.
- 6) Pourcentage des femmes et des hommes au sein du personnel scientifique temporaire au mois de février 2017.
- 7) Pourcentage des femmes et des hommes au sein du personnel académique ou équivalent au mois de février 2017.

Indicateurs / Données	Femmes %	Hommes %
UMONS Février 2017		
Inscriptions 1 ^{er} et 2 ^e cycle	55.63	44.37
Inscriptions 3 ^e cycle / Doctorants	41.16	58.84
Diplômes 1 ^{er} et 2 ^e cycles	59.74	40.26
Diplômes 3 ^e cycle	51.43	48.57
Personnel administratif / technique	60.67	39.33
Personnel scientifique temporaire / Post-doctorant.e.s (chargé.e.s de recherche)	39.90	60.10
Personnel académique ou équivalent selon la définition de chaque université	35.35	64.65

Deuxième partie

Actions menées par l'UMONS pour favoriser l'égalité hommes/femmes

Pour présenter les actions menées ou les avancées en matière d'égalité hommes / femmes à l'UMONS, nous avons repris le canevas commun et comparatif des « Bonnes pratiques » élaboré par les Personnes de contact genre en 2016. On ne trouvera ici que ce qui concerne Mons. Le tableau commun est en annexe. Les titres et sous-titres en bleu, de même que les lignes précédées d'un point, sont ceux du tableau comparatif, auquel nous avons ajouté commentaires ou illustrations. Le rapport d'activités de la Personne de contact Genre UMONS reprend par ordre chronologique et de manière succincte les activités décrites ci-dessous.

Principales bonnes pratiques développées sur le plan Institutionnel

Gouvernance

Les règlements de l'UMONS ne prévoient pas de parité obligatoire sur les listes électorales par exemple ni parmi les membres des conseils.

La Communauté française de Belgique a adopté l'arrêté "gender mainstreaming" du gouvernement portant sur l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci intègre notamment :

- Un plan Égalité Femmes / Hommes : analyse de la DPC (Déclaration de la Politique Communautaire) et propositions de mesures spécifiques visant plus d'égalité entre femmes et hommes ;
- Le Genderbudgeting : intégration de la dimension de genre dans l'élaboration et l'analyse du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- L'instauration d'un "test genre" pour chaque projet d'acte législatif ou réglementaire.

Le Recteur de l'UMONS et son conseil ont été interpellé sur l'éventualité d'intégrer le **genderbudgeting** et le **test genre** dans le fonctionnement de l'Université. Est-ce envisageable ?

Ancrage institutionnel

- **Conseillère** du Recteur à la politique des genres
- **Personne de contact genre**
- **Groupe de réflexion Genre.S.** Chargé, notamment de formuler des propositions susceptibles d'apporter des avancées (au moins 6 réunions annuelles), présidé par la PCG-Conseillère du Recteur

Rappel. Conformément aux décrets ministériels visant l'égalité hommes / femmes et comme annoncé dans sa note stratégique, en 2014, le Conseil d'administration de l'UMONS a

désigné une « personne de contact genre », Catherine Gravet, qui préside le groupe de réflexion Genre.S au sein de l'UMONS, et qui est également membre du Conseil du Recteur à la politique des genres. Le « S » a été ajouté symboliquement en majuscule afin de mieux souligner l'existence de plusieurs genres et le poids des préjugés sur les rôles qui leur sont attribués par la société. Il est séparé du mot genre par un point pour illustrer la manière de s'adresser désormais aux membres de la communauté : enseignant.e.s, étudiant.e.s. Les missions du groupe Genre.S ont été définies en 2014 (voir rapport 2014, pp. 145-148). À noter : le groupe, qui comprend des membres du PATO, des corps académiques, scientifiques et estudiantins, travaille sur base entièrement bénévole. Notre souhait serait que toutes les catégories de personnes et toutes les facultés soient représentées équitablement mais l'adhésion au groupe se fait toujours sur base volontaire. Les mandats de la personne de contact genre et de la conseillère ont été officiellement renouvelés chaque année.

. Projet de **charte**

Diagnostic/Constatations

Communication/LUMONS

Le magazine "LUMONS" (baptisé de la sorte pour l'abréviation entre le participe passé du verbe lire et le clin d'oeil adressé au nom de notre institution) offre des contenus rédactionnels consacrés à la recherche, à la vie sur nos campus et dans nos labos. "Ce magazine s'adresse non seulement à toute la communauté de notre Université", explique le Recteur Conti, "mais aussi à ceux que l'UMONS peut intéresser en tant que sympathisants, amis ou anciens étudiants, ou en tant que partenaires potentiels: futurs étudiants ou responsables d'entreprises, décideurs régionaux ou politiques qui souhaiteraient s'appuyer sur le potentiel de notre Université". Le sommaire du numéro 26, juin-août 2017, presque entièrement réalisé par des étudiant.e.s de 3e bloc de Bachelier en Sciences Humaines et Sociales de l'UMONS, encadré.e.s par leur enseignant, le journaliste de la RTBF télé, Gorian Delpature, contient au moins 3 pages en lien avec le genre.

http://portail.umons.ac.be/FR/universite/admin/cerp/revues_publications/Documents/LUMons_26.pdf

P. 10 : « Une étudiante de Polytech élabore un outil d'aide au diagnostic pour mieux détecter l'hyperactivité des enfants, basé sur les algorithmes et les arbres décisionnels. Sarah Itani »

P. 17 : « Les femmes et les hommes ont-ils le même cerveau ? » C'était la question de la troisième conférence de l'année du cycle « Les Invités de l'UMONS » à Charleroi. Laurence Ris, cheffe du service de neurosciences de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, a tenté d'y répondre scientifiquement. Après avoir suivi des études de biologie et réalisé sa thèse de doctorat à l'Université de Mons, Laurence Ris est nommée chercheuse qualifiée du FNRS (Fonds National de la Recherche Scientifique) en 2003 ; puis, professeure et cheffe du service de Neurosciences en 2014. Elle s'intéresse au fonctionnement du cerveau et, plus particulièrement, aux mécanismes de la mémoire et de la plasticité, c'est-à-dire la modification des connexions neuronales selon l'environnement. Par Maureen VANVERDEGEM (étudiante).

P. 28 : « Premier concours original. Les genres s'affichent à l'UMONS » Il semble bien loin le temps où les femmes ne pouvaient ni travailler ni voter... Mais est-ce que l'égalité est définitivement acquise ? Selon Catherine Gravet, conseillère du Recteur à la politique du genre, « les jeunes ne se rendent pas compte des inégalités qui subsistent. Ils pensent que c'est ringard et qu'aujourd'hui, les hommes et les femmes sont égaux. Mais ce n'est pas tout à fait vrai ». Interview de Catherine Gravet, réalisée par Natacha Hennekens (étudiante).

Communication/flyer

Pour la rentrée en septembre 2017, le Groupe de réflexion Genre.S de l'Université de Mons a conçu et mis à la disposition des étudiant.e.s le **prospectus** ci-dessous, reprenant les activités et missions du groupe en matière d'égalité hommes/femmes. Ce prospectus a été distribué dans toutes les facultés à la rentrée 2017.



Logo du concours d'affiches à destination du Pôle hainuyers
« L'égalité des genres dans l'enseignement supérieur :
luttes contre les stéréotypes I »

Missions

- Faire un état des lieux précis en matière d'égalité femmes / hommes et suivre l'évolution des données objectives, notamment via le monitoring des statistiques institutionnelles.
- S'interroger sur les causes des inégalités et sur les manières de les corriger.
- Être un interlocuteur, tant interne qu'externe, pour les fréquentes sollicitations relatives à ces matières.
- Formuler des propositions susceptibles d'apporter des avancées dans ses domaines de compétences.
- Assurer un appui à la personne de contact genre.
- Donner une visibilité à la question au sein de l'UMONS mais aussi vers l'extérieur.
- Encourager la communauté universitaire, les chercheuses et les chercheurs, les doctorant.e.s, à penser en termes de genre.

Qui sommes-nous ?

Politique de Genre à l'UMONS

L'université de Mons, soucieuse du bien-être de l'ensemble de ses personnels et de la communauté étudiante, a mis en place le 5 mai 2014 un groupe de réflexion sur l'égalité entre hommes et femmes pour déterminer une politique de genre à l'UMONS.

Ce groupe est animé par Catherine Gravet, Personne de contact genre ainsi que Conseillère du Recteur de l'UMONS à la politique de genre.

Nous contacter

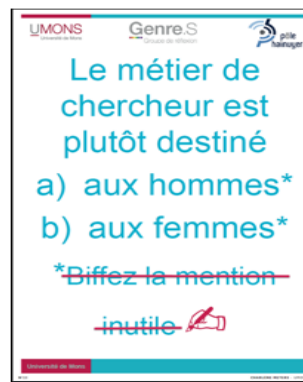
E-mail :

genre.s@umons.ac.be

Web :

www.umons.ac.be/genres

Genre.S
Groupe de réflexion



Affiche réalisée par Chanténe Meyers à l'occasion du concours d'affiches organisé par le Groupe de réflexion Genre.S pour le Pôle hainuyers



Constats

Que l'on s'intéresse aux chiffres de l'UMONS ou à ceux de l'ensemble des institutions de la Communauté française de Belgique, les étudiantes aujourd'hui représentent la majorité des effectifs à l'université. Cette féminisation n'a pas également touché l'ensemble des filières et certaines de nos formations restent encore des bastions masculins... ou féminins. Au-delà de leur présence majoritaire, les étudiantes affichent un taux de réussite supérieur à celui des étudiants. Si l'on s'intéresse à présent aux personnels scientifique et enseignant, les choses apparaissent bien différentes : plus on s'élève dans la carrière académique, plus la proportion d'hommes croît. De la même manière, les instances décisionnelles, à l'université, sont en grande majorité composées d'hommes. Ces constats interpellent : notre société, notre université, ne peuvent se passer de talents et il importe peu que les personnes qui en disposent appartiennent à l'un ou l'autre sexe...

Rapports

Les rapports 'Genre' sur l'égalité hommes / femmes à l'UMONS sont disponibles sur notre page web. Outre les chiffres, ils contiennent désormais un recueil de bonnes pratiques et un tableau comparatif de plusieurs indicateurs communs aux universités francophones de Belgique.

Masters

L'UMONS participe à la mise en place du Master interuniversitaire en études de genre, inauguré le 15 septembre 2017. Ce master de spécialisation rassemble les six universités francophones de Belgique. Les cours du tronc commun sont donnés au Palais des Académies à Bruxelles, le vendredi. Dans le tronc commun, l'UMONS propose un cours intitulé « Genre et corps » et dans les options, un autre cours intitulé « 'Genres' : questions de recherche ».

L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies du Langage (IRSTL) de l'Université de Mons propose, quant à lui, une option genre dans le cadre de son master de spécialisation (60 ECTS).

Femmes illustres

Sur la page Genre.S du site, nous rendons hommage aux femmes qui ont compté pour notre institution et nous espérons recevoir vos contributions en la matière. Envoyez-nous vos suggestions.

Recherche et Enseignement « Genre »

Nous répertorions les publications (articles, ouvrages, mémoires, thèses) prenant en compte le genre que la communauté UMONS a réalisées. Envoyez-nous les références de vos publications.

Journées d'études

Chaque année en novembre le Groupe de réflexion Genre.S de l'Université de Mons organise une journée d'études sur des thèmes liés aux questions genrées. L'événement a lieu sur le campus de la plaine de Nimy de l'UMONS et réunit des chercheuses et chercheurs de domaines variés. La première édition, « Femmes et religions », s'est déroulée le samedi 21 novembre 2015. La deuxième édition concernait l'enseignement, de la maternelle au doctorat, et réunissait des expert.e.s en la matière pour défaire les stéréotypes et clichés de genre.s sévissant encore à l'école et à l'université.

Guerres et Genre.S

La troisième journée d'études (samedi 18 novembre 2017) est consacrée à l'étude des rôles que les femmes et/ou homosexuel.le.s ont joué, volontairement ou non, durant les guerres, ainsi que les répercussions de ces conflits sur leur quotidien, leur identité, leur avenir... Quels sont les rôles des femmes et/ou homosexuel.le.s durant les guerres, véritables fléaux de notre histoire, mais inhérentes à l'espèce humaine ? Quelles sont les conséquences, positives et/ou négatives, des conflits, sur les personnes, hommes ou femmes, ou groupes constitués selon une pratique sexuelle non conforme aux normes ambiantes ?

Principales bonnes pratiques développées concernant les personnels

Équilibre vie professionnelle/vie privée

Crèche

Une crèche, “**Les Petits Génies**”, dans le nouveau bâtiment Leonardo da Vinci, dont la construction a été accueillie avec grande satisfaction, ouvrira ses portes en janvier 2018 sur le Campus de la Plaine de Nimy. Notons qu’il n’y a pas de quota réparti entre parents étudiants et membres du personnel, les inscriptions se feront selon la règle “premier arrivé, premier servi”.

Linge

Pour faciliter encore l’équilibre entre vie professionnelle et vie privées du personnel UMONS, ainsi que de la communauté étudiante, un projet « Atelier Linge » a été déposé. Celui-ci n’a pas encore abouti.

Voici la description du projet :

Projet Genre.S 2017-2018 : Service Atelier Linge UMONS (Laverie et +)

Le projet s’inscrit dans l’amélioration du service à la collectivité et vise plus précisément à équilibrer vie privée et vie étudiante ou professionnelle. On touche ici des tâches domestiques traditionnellement dévolues aux femmes.

L’Atelier Linge constitue une valeur ajoutée pour l’institution et concerne toute l’Université, toutes les catégories de personnel et toute la communauté estudiantine. L’Atelier Linge fera gagner du temps à toutes et tous en prenant en charge des tâches domestiques considérées comme des corvées, indiscutablement chronophages et impliquant un espace et du matériel à disposition. Selon les individus, les tâches en rapport avec le traitement du linge nécessitent des aptitudes mais aussi une motivation supplémentaire en dehors de la vie universitaire.

Aspects pratiques et avantages du projet. Pour les étudiant.e.s, il existe actuellement des machines à laver mises à disposition dans presque toutes les cités, et les cités qui n’en disposent pas sont censées avoir accès dans la cité la plus proche. Pour les étudiant.e.s en kot à l’année, pour les étudiant.e.s étranger.ère.s ou Erasmus, pour celles et ceux qui ne retournent pas tous les week-ends au domicile des parents, le projet présente une valeur ajoutée dont ils/elles pourront mesurer très concrètement les avantages. Ainsi, pas de perte d’espace dans le kot pour le séchage ou le repassage ou encore pas de perte de temps pour une tâche déléguée à moindre frais allégeant les contraintes de la vie estudiantine. L’Atelier Linge organisé par l’UMONS garantit une proximité logique, une mise en œuvre répondant à des règles d’hygiène et, in fine, un résultat équivalent aux services professionnels.

Pour les membres du personnel UMONS, le service Atelier Linge présente les mêmes avantages que pour les étudiant.e.s mais il y a aussi la facilité d’accès et la connexion directe avec les services à la collectivité de l’UMONS (tout ce que l’employeur peut faire pour

vous !) Pour tous les publics, on peut raisonnablement parler d'un allègement évident des tâches domestiques, d'un recours à un service de proximité moins onéreux que dans le privé.

Enfin, le projet, soucieux des enjeux sociétaux, accorde, symboliquement et institutionnellement, respect de l'égalité des genres, intégration sociale et bien-être au travail, conformément à la politique prônée par le Recteur et son équipe.

Les aspects budgétaires et financiers ont été précisés, ainsi que le personnel, le matériel, l'organisation à prévoir.

Public visé : compte tenu de l'importance de la communauté UMONS (environ 12.000 utilisateurs- trices potentiel.le.s), l'Atelier Linge devrait concerner environ 3% de la communauté, en clientèle assidue, et pourrait à terme, comme le logement, les infrastructures sportives, la crèche, les stages être offert à tout le Pôle hainuyer.

En conclusion : grand service pour le personnel et les étudiant.e.s, aide appréciable pour les femmes comme pour les hommes, en couple ou célibataires, gain de temps (à consacrer à autre chose)...

Bien-être

Le Groupe de réflexion Genre.S a réfléchi à la manière la plus adéquate d'**évaluer les besoins réels pour améliorer le bien-être à l'UMONS en tenant compte du genre**. Une enquête interne à l'UMONS n'a pas encore pu être réalisée en raison de difficultés majeures à construire un questionnaire adéquat, à trouver des formes de communication efficaces, à cerner réellement les besoins via une enquête en ligne, à récolter des avis de *toute* la communauté UMONS et compte tenu du fait que beaucoup de travaux de recherche sont en cours dans ce domaine.

Ainsi, Catherine Gravet a rencontré, les 2 décembre 2016 et 25 avril 2017, Valérie de Cock, chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles, qui a préparé une enquête sur les carrières dans les universités. Son but est de mieux informer les pouvoirs publics, les Autorités sur les exigences professionnelles et leurs impacts sur le bien-être au travail. L'étude a été menée par Caroline Closon du centre de Psychologie du travail et de la Consommation de l'ULB. Co-financée par le Cabinet du Ministre Marcourt et le Cabinet de la Ministre Simonis, elle a fourni des résultats qui ont été communiqué au comité Femmes & Sciences. Elle ne concernait que les chœurcheur.e.s et enseignant.e.s.

Autre exemple : Perrine Pigeon, doctorante UCL, étudie la parentalité étudiante et plusieurs échanges ont eu lieu avec Catherine Gravet et des étudiantes UMONS mères de famille aux prises avec des difficultés qu'on peut imaginer. Une réflexion est en cours pour trouver des solutions concrètes.

À noter, la création en octobre 2017, au sein du Conseil de développement durable UMONS, de différents groupes de travail, parmi lesquels un groupe « Bien-être », présidé par Dominique-Paule De Coster, que Catherine Gravet a intégré.

Le service Administration et valorisation de la recherche de l'UMONS (AVRE) et l'organisation représentative du personnel scientifique de l'UMONS (CorSci) peuvent

également prendre des initiatives en matière de bien-être et contribuer à la mise en place de dispositifs qui améliore l'égalité femmes / hommes.

Principales bonnes pratiques développées dans l'enseignement

Inscriptions

Conformément aux propositions/recommandations émanant du groupe de travail du cabinet Simonis « transgenres et enseignement supérieur », de la Direction de l'égalité des chances, ainsi que de l'IEFH, Unia, l'ARES, la FEF et l'UNECOF et de différentes associations LGBTQI, concernant les personnes **transgenres** dans l'enseignement supérieur, le Service des inscriptions de l'UMONS met en place des mesures pour éviter toute discrimination comme l'utilisation du **prénom social** dans les documents officiels au lieu du prénom civil. Ces mesures se heurtent cependant à de nombreux obstacles légaux.

Offre d'enseignement – 1er et 2e cycle

· Participation au projet de création d'un **master interuniversitaire en études de genre** – Création d'un cours interdisciplinaire pour le **tronc commun obligatoire**, « **Genre et corps** » (5ECTS, Bruxelles, Palais des Académies, Q2), ainsi qu'un **cours à option** « **'Genres' : questions de recherche** » (5ECTS, Mons). Le 15 septembre 2017, le groupe de réflexion Genre.S s'est rendu à l'inauguration du Master interuniversitaire en Études de Genre, à l'Académie royale de Belgique. Cette inauguration s'est faite en présence des professeurs Vincent Blondel, Recteur de l'Université catholique de Louvain, Yvon Englert, Recteur de l'Université libre de Bruxelles, Albert Corhay, Recteur de l'Université de Liège, Pierre Jadoul, Recteur de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, Yves Pouillet, Recteur de l'Université de Namur et Calogero Conti, Recteur de l'Université de Mons. Étaient également présents le Ministre Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias et la Ministre Isabelle Simonis, Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances.

Fin octobre 2017. Inscriptions: 58 femmes et 10 hommes, soit total: 68.

· Option créée en 2016-2017, au sein du Master de spécialisation en sciences et technologies du langage de l'IRSTL de l'UMONS : « **Genre, langage et communication** » dont voici les intitulés de cours, ainsi que les cours au choix – titulaire, Catherine Gravet :

UL-S1-GENREL-701-M Études de «genre» : problématisation

UL-S1-GENREL-702-M Approches plurielles du «genre» 1

UL-S1-GENREL-703-M Approches plurielles du «genre» 2

UL-S1-GENREL-704-M «Genre» : questions de recherche

UL-S1-GENREL-705-M Stage 10 : Genre, langage et communication

UL-S1-GENREL-706-M Stage 15 : Genre, langage et communication

· Participation au **comité de gestion** du master interuniversitaire en études de genre et du **jury restreint** du master.

· **Cours** intégrant la dimension « genre » dans différentes unités d'apprentissage proposées dans les programmes de l'UMONS, dont un chapitre intitulé "L'émancipation politique et sociale des femmes" dans le cours d'histoire de la Belgique contemporaine (D-SCJU-103), Société et institutions, en 1er Ba Droit, 2e BSHS et Master en Politique économique.

· **Mémoires et thèses** 'genre' encouragés (voir liste des mémoires 2015-2016 prenant en compte le genre en annexe 6)

Sensibilisation des étudiant.e.s

(Voir flyer au point communication)

Plusieurs événements ont été organisés à l'UMONS au cours de l'année académique 2016-2017 dans le but de sensibiliser les étudiant.e.s, ainsi que les personnels aux éventuelles discriminations.

Journée internationale de la Fille – 11 octobre 2017 : « Yasmine, 18 ans, rectrice d'un jour à l'UMONS »

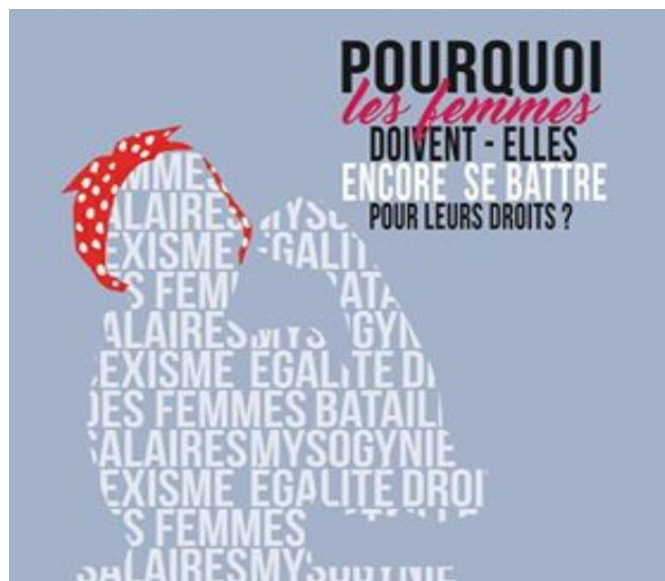
Mise sur pied par l'ONG Plan International dans plus de 60 pays, ce « Girl takeovers » permet à des centaines de filles comme Yasmine d'occuper symboliquement des postes de pouvoir dans le monde. L'UMONS est la seule université partenaire de cet événement en Belgique francophone. L'ONG entend briser les clichés de genre, attirer l'attention sur les discriminations, montrer les capacités des femmes à être *leader*...



Yasmine, rectrice à la place du recteur de l'UMONS, Calogero Conti, le 11 octobre 2017

Débat : Pourquoi les femmes doivent-elles encore se battre pour leurs droits ?

Le mercredi 23 novembre 2016, le Comité associatif et citoyen de l'AGE FPSE-SH (UMONS) a organisé une conférence-débat en présence du milieu politique, associatif et académique. Claire Martinus était la médiatrice du débat. Catherine Gravet, ainsi que Georges-Louis Bouchez (MR), Charlotte de JAER (Ecolo), Mathilde El Bakri (PTB) et Gertraud Langweisner (responsable de Vie Féminine Centre-Hainaut) participaient également aux discussions. Ce débat concernait les inégalités que subissent les femmes encore aujourd'hui, au niveau économique et/ou social.



Exposition du concours d'affiches : « L'égalité dans l'Enseignement supérieur : luttons contre les stéréotypes ! »

Du mardi 21 février 2017 au dimanche 5 mars 2017, une exposition d'affiches réalisées par les membres du Pôle hainuyer a été mise sur pied au Mundaneum par le Groupe de réflexion Genre.S de l'UMONS. (Plusieurs visites guidées)

Extrait du site du Pôle hainuyer et colophon de l'exposition:

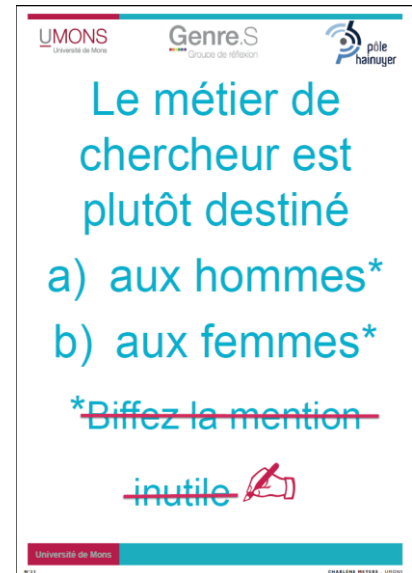
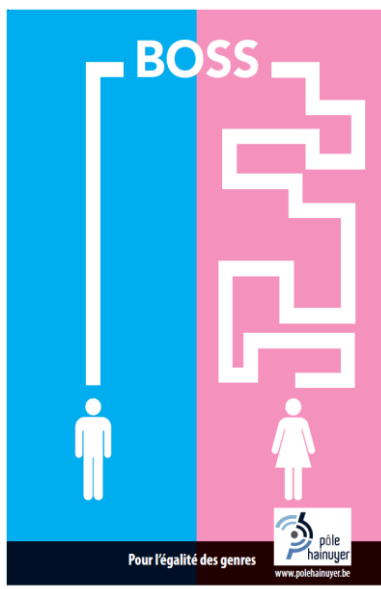
“Je conviendrais bien volontiers que les femmes nous sont supérieures, si cela pouvait les dissuader de se prétendre nos égales”. Sacha Guitry. Les idées reçues sont tenaces, difficile de changer les mentalités ! Le Concours d'affiches « L'égalité dans l'enseignement supérieur » a voulu solliciter l'imagination des membres du Pôle hainuyer. Pour les participant.e.s, il s'agissait en effet, au travers d'affiches, de proposer une réflexion critique, constructive ou amusante sur le thème de l'égalité entre les genres, et de contribuer ainsi à la lutte contre tous les stéréotypes liés aux genres, c'est-à-dire « toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partielle de l'un ou l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des

personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité. La partialité et le dénigrement pouvant être explicites ou implicites. »

Les prix ont été attribués à cinq lauréat.e.s. Lors du vernissage de l'exposition, le 21 février 2017 au Mundaneum, le public a pu choisir, parmi les affiches produites par des membres du Pôle hainuyer et exposées dans la salle Utopia, celle qui leur paraissait la meilleure pour faire prendre conscience des inégalités et pour inciter le public à lutter contre les préjugés. Le Prix du public a été attribué à Alex Van Thielen. Il a été décerné lors de la projection du film « Figures de l'ombre » le 8 mars 2017.

Depuis, l'exposition des affiches circule au sein du Pôle hainuyer (notamment HEH et Condorcet).

Affiches réalisées, dans l'ordre, par Laureline Van Daele (HELHa), Sébastien Thirionet (HEH), Charlène Meyers (UMONS), Marie Hans (Arts2) et Tom Koopmans (HEPH-Condorcet) :



Journée internationale des droits des femmes

Exposition des affiches, attribution du prix du public à Alex Van Thielen (cf supra) et projection en avant-première (Imagix) du **film** “Figures de l’ombre” précédée d’une **conférence** de Véronique Bruyère sur la place des femmes dans les sciences, en particulier en mathématique et en informatique.

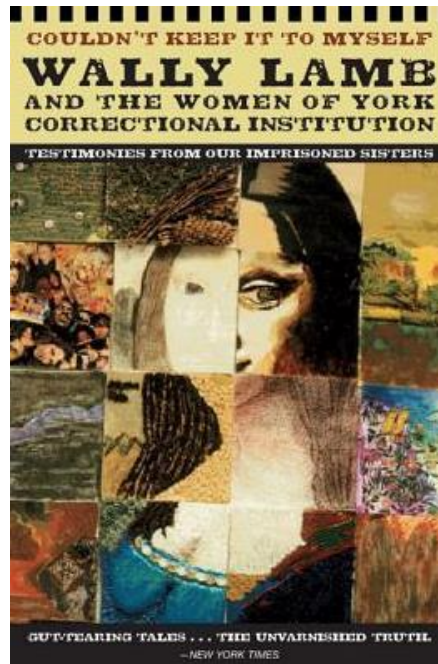
Affiches du lauréat et du film:



“Je n’ai pas pu garder ça pour moi. Corps et paroles libérés dans les paroles de femmes emprisonnées” Séminaire

Le jeudi 4 mai 2017, le Groupe de réflexion Genre.S de l’UMONS a organisé un séminaire, ouvert à toutes et à tous, animé par Audrey Louckx.

Activité qui concerne également l’enseignement et la recherche.



Lors de ce séminaire, Audrey Louckx a présenté l'analyse qu'elle avait faite d'un recueil de témoignages intitulé *Couldn't keep it to myself. Wally Lamb and the Women of York Correctional Institution* et qu'elle avait réalisée dans le cadre de sa thèse doctorale. Ce volume contient des témoignages de femmes emprisonnées. Après avoir expliqué le contexte dans lequel le livre a été écrit, Audrey Louckx a exposé plusieurs concepts intéressants qui pourraient être retenus dans le cadre d'une recherche genrée, en vue notamment de s'intégrer dans la thématique du cours du tronc commun du Master interuniversitaire en Études de genre « Genre et corps ». Audrey Louckx a montré comment on peut (ré)orienter une recherche littéraire en études de genre.

Principales bonnes pratiques développées dans la recherche

À noter que tous les membres du groupe Genre.S, parmi lesquels Isabelle Chauveau, peuvent constituer des **relais** importants l'UMONS en matière de recherche en études de genre et de service à la société.

Organisation, chaque année, d'une journée d'études

Journée d'études du Groupe Genre.S 2016

Le samedi 19 novembre 2016, le Groupe de réflexion Genre.S a organisé une journée d'études intitulée « Enseignement : genre.s et clichés. De la maternelle au doctorat » dont voici la présentation :

Selon une idée répandue, les filles réussiraient mieux à l'école que les garçons, à tous les niveaux. Elles seraient moins présentes dans certaines filières dévalorisées comme

l'enseignement spécialisé. Elles seraient plus « scolaires », plus perfectionnistes mais plus vite découragées par l'échec. À l'inverse, les garçons seraient plus rebelles, plus créatifs mais moins adaptés aux systèmes éducatifs mis en place, trop présents aussi dans certaines filières professionnelles. Ces idées se vérifient-elles ? Sont-elles fondées ? La pédagogie tient-elle compte ou devrait-elle tenir compte du sexe des élèves et de la mixité ? Les enseignant.e.s traitent-ils différemment les filles et les garçons ? Les filles et les garçons réagissent-ils de la même façon aux différentes interactions possibles, aux différents stades de l'enseignement ? Quelles sont les causes et les remèdes aux différentes inégalités entre hommes et femmes, à tous les niveaux de l'enseignement ? Bref, le système est-il égalitaire ? Tient-il compte de la notion de « genre » ?

Les conférences de cette journée d'études sont ouvertes à toutes et à tous et n'exigent aucun prérequis.

Programme

Voici la liste de nos invité.e.s (par ordre alphabétique) qui évoqueront tour à tour les liens des femmes avec une religion (ou plusieurs) et cibleront parfois un sujet plus précis :

- Michel BERRÉ, (UMONS) Quelques manuels pour enseigner le français aux « demoiselles » (Pays-Bas autrichiens)
- Marc DEMEUSE, (UMONS) Egalité filles/garçons : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Claire GAVRAY, (ULG) Adhésion aux stéréotypes sexués à l'adolescence : impacts sur le rapport à l'école
- Dominique LAFONTAINE, (ULg) Enquête PISA : performances, comportements et motivations en lecture, mathématique et sciences des filles et des garçons
- Patricia MELOTTE, (ULB) Les stéréotypes, quelles menaces pour les élèves ?
- Laurence RIS (UMONS) Une éducation différente pour des cerveaux différents

Quand ? Le samedi 19 novembre 2016

Accueil dès 8h30

Organisation de la journée : Catherine Gravet catherine.gravet@umons.ac.be

Participation financière : Entrée gratuite

*Bref, le système est-il égalitaire ?
Tient-il compte de la notion de « genre » ?*

Programme :

- ♦ Accueil à partir de 8h30
- ♦ 9h30 : **Marie DEMEUSE**, (UMONS). Égalité filles/garçons : état des lieux en Fédération Wallonie-Bruxelles
- ♦ 10h15 : **Dominique LAFONTAINE**, (ULg). Du secondaire à l'enseignement supérieur : réussite, motivation et orientations d'études selon le genre
- ♦ 11h : **Emmanuelle RB**, (UMONS). Une éducation différente pour des cerveaux différents ?
- ♦ Questions et discussion
- ♦ Déjeuner à 12h00
- ♦ 13h30 : **Claire GAMBAY**, (ULG). Adhésion aux stéréotypes sexués à l'adolescence : impacts sur le rapport à l'école
- ♦ 14h15 : **Patricia MELOTTE**, (ULB). Les stéréotypes, quelles menaces pour les élèves ?
- ♦ 15h : **Michel BERRÉ**, (UMONS). Enseigner la langue française aux jeunes filles, à Gand, dans la première moitié du XVIIIème siècle : spécificité des objectifs et des contenus ?
- ♦ Questions et discussion.
- ♦ Clôture vers 16h30



Les intervenant.e.s ont accepté que leur montage powerpoint soit placé sur la page Genre.S du site de l'UMONS et que l'enregistrement de leurs communications soit diffusé sur la radio FM de l'UMONS.

Préparation de la **journée d'études 2017**

La troisième Journée d'Études du Groupe Genre.S de l'UMONS, intitulée « **Guerres et Genre.S** » se déroulera le samedi 18 novembre 2017. Voici son programme :

Des guerrières mythologiques, Amazones ou Valkyries, aux figures historiques comme Jeanne D'Arc ou Boadicee, en passant par les héroïnes de fiction telles que Wonder Woman, figure de proue de l'ONU pour promouvoir l'émancipation des femmes, les guerres sont aussi bien le terrain des femmes que des hommes. Ajoutons que les horreurs des deux guerres mondiales ont fait des victimes des deux sexes. On estime à 10.000 le nombre d'homosexuels déportés dans les camps nazis... Mais elles ont aussi constitué un terreau pour les revendications féministes notamment.

Le groupe de réflexion Genre.S de l'Université de Mons vous invite à sa troisième journée d'études qui sera consacrée à l'étude des rôles que les femmes et/ou homosexuel.le.s ont joué, volontairement ou non, durant les guerres, ainsi que les répercussions de ces conflits sur leur quotidien, leur identité, leur avenir..., et ce, de l'Antiquité à nos jours.

Quels sont les rôles des femmes et/ou homosexuel.le.s durant les guerres, véritables fléaux de notre histoire, mais inhérentes à l'espèce humaine ? Quelles sont les conséquences, positives et/ou négatives, des conflits, sur les personnes, hommes ou femmes, ou groupes constitués selon une pratique sexuelle non conforme aux normes ambiantes ? C'est à ces questions que notre journée d'études tentera de répondre.

Accueil à partir de 8h30

- 9h Martine Lacas (Paris, chercheuse indépendante) : « Représentations picturales des 'femmes fortes' entre XV^e et XVII^e siècle. Une appropriation différenciée du thème par les femmes peintres ? »
- 9h40 Valérie Piette (ULB) : « La guerre libère-t-elle femmes? La première guerre mondiale en Belgique ».
- 10h20 Cristal Huerdo Moreno (USaint-Louis-UMONS) : « Guerre d'Espagne, une mémoire encombrante »
- 11h : pause
- 11h20 Élodie Broze et Hayssam Safar (UMONS) : « Réfugiée de guerre & étudiante, quel avenir? »
- 12h Repas
- 14h Farida Bouhassoune (Université de Kénitra, Maroc) : "La guerre dans la littérature maghrébine féminine de langue française: quelle représentation pour quel effet?"
- 14h40 Nouredine Sabri (Tunisie, Université de Sousse) : « La Kahéna, mythe maghrébin, à l'ère du web 2.0 »
- 15h20 : pause
- 15h40 Achille Sommo Pende (UNAMUR) : « République démocratique du Congo : les effets de la guerre sur la condition féminine »
- 16h20 Claire Martinus (UMONS) : « Guérilla maoïste et *empowerment* féminin au Népal »

Conclusions

Où ?

Université de Mons - Campus Plaine de Nimy - Centre Vésale - Auditoire Piscine 030 - 8 avenue du Champ de Mars - 7000 MONS

Responsable de l'activité : Catherine Gravet catherine.gravet@umons.ac.be

Participation financière:

- Entrée gratuite (inscription souhaitée)
- Repas payant: 16€ (inscription obligatoire)

[Colloque international "Le mythe dans la pensée contemporaine"](#)

Catherine Gravet a participé au colloque pluridisciplinaire « Le mythe dans la pensée contemporaine », organisé à Sousse, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Cité

Riadh) du jeudi 6 au samedi 8 avril 2017 (Département de Français / Centre d'Anthropologie). Ce colloque a permis de nourrir la recherche liée à la fois aux mythes et aux études de genre, puisque sa communication impliquait la figure de Médée (« Médée dans deux romans maghrébins »). Elle a aussi permis de prendre des contacts notamment pour l'organisation de la journée d'études « Guerres et Genre.S ».

Publication : *Cahiers internationaux de symbolisme*

La revue « Cahiers internationaux de symbolisme » gérée par l'asbl Ciéphum (Centre international d'études philosophiques) de l'Université de Mons a consacré un numéro dédié au « Genre », publié en novembre 2016, textes réunis et édités par Catherine Gravet. En voici les couvertures et le sommaire:

CAHIERS INTERNATIONAUX
de symbolisme

GENRE



Textes réunis et édités par
Catherine Gravet

Numéros 143-144-145 (2016)

SOMMAIRE

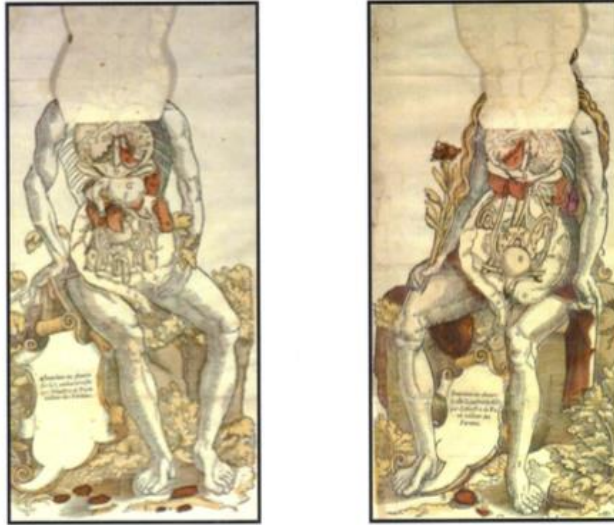
N^{os} 143-144-145 (2016)

GENRE

Catherine GRAVET, Un thème d'actualité	3
Nahiyé Léon CAMARA, La Sexualité dans l'œuvre romanesque de Donato Ndong-Bidyogo	11
Giusy CARUSO, La Femme au toucher ineffable : la pianiste, pédagogue et chercheuse Marie Trautmann, épouse Jaëll	27
Sara CISSOKO, Aspects de la transculturalité du mythe d'Antigone : étude du personnage Ebah Ya de « La Carte d'identité » de Jean-Marie Adiaffi	43
Maria Victoria FERRETY MONTIEL, Quelques femmes et le Surréalisme	55
Florence GAUTHIER, Les Femmes dans l'espace public. La proposition d'une politique de « galanterie démocratique » par Robespierre	73
Florence GAUTHIER, Olympe de Gouges, histoire ou mystification ?	91
Dominique GLUCK, La ville est-elle du genre masculin ?	103
Catherine GRAVET, Infime contribution à l'histoire des femmes	121
Sylvie KANDÉ, L'Imaginaire du genre et du voyage au Soudan médiéval	137
Gabriël MAES, L'Ange des origines. Traversée éclair du « Chant du dragon » de Claire Lejeune	143
Marie MEHAIGNOUL et Camille JANSSENS, Traduction et études de genre : est-il question de style féminin et de style masculin dans les traductions de « Brief einer Unbekannten » de Stefan Zweig ?	153
Michel OTTEN, Nicole Verschoore, romancière de la passion	163
Nadine PLATEAU, Entre subversion et institutionnalisation : l'agir de Sophia pour intégrer les savoirs féministes dans les universités belges	175
Martine RENOUPREZ, D'« Ariane et Don Juan » à « La Femme rouge » : un dialogue ininterrompu	191
Magali ROBA, Les LGBT en Russie et la loi du silence	203
Katherine RONDOU, Femmes de papier et religions du livre : l'influence de la théologie féministe sur les lettres contemporaines	217
Michael ROSENFELD, Construction et déconstruction de la virilité chez Zola et Mendele Moïcher Sforim : les personnages de Sender-la-Bonne-Femme et François Mouret	237
Brigitte STEINMANN, Le Bouddhisme et les Femmes en Himalaya. Des paradoxes scripturaires des premiers temps à l'investissement religieux dans la modernité : une étude ethnologique	255
Kristoff TALIN, Devenir et être ingénieures en France. Un genre particulier dans le champ scientifique ?	277
Ludovic-Mohamed ZAHED, Théologien-nes féministes et « gay-friendly » de l'islam	305
NOUVELLE, TÉMOIGNAGES, POÈME	
Valentine BOUDART, De Barbie à saint Jérôme	321
Jean DELVAL, Le Théâtre et l'Ignorance	325
Nivin FAELY, Récit de vie d'une scientifique insolite	331
Wafa OUCHENE, Réflexion	339
Le Regret d'Elvire	343
VARIA	
Laurent GRISON, « Nocturne au Parc royal de Bruxelles ». Temps vitrifié et figures absentes	351
Jean Maurice ROSIER et Alixe CONSTANT, Saint Georges au pays des soviets	361
Jean-Maurice ROSIER, Requiem pour un rêve wallon. La vie et l'œuvre de Jean Louvet comme écrivain, auteur et personnage	367
Émile VAN BALBERGHE, Premier supplément à l'inventaire chronologique de la correspondance de Léon Bloy, à l'inventaire de ses envois et dédicaces et à la première liste des traductions de ses œuvres	377
À propos de...	411
Sommaires des derniers numéros	503

La lutte des sexes n'est pas immédiatement impliquée dans l'anatomie de l'homme et de la femme.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*.



La catégorie de genre permet d'enrichir les sciences humaines et sociales par une approche novatrice, longtemps méconnue sinon méprisée. Notre ambition n'est pas de l'imposer comme un nouveau paradigme explicatif qui, à lui seul, relèguerait tous les autres dans les oubliettes de l'histoire, encore moins comme un dogme, mais d'insister sur la façon dont le genre peut renouveler les sciences à partir de ce nouvel angle de vue, en croisant les visions de différentes approches disciplinaires, en incluant le genre dans leurs thématiques de recherche. Pour le moins, chasser les « lunettes genre » permet de sortir de l'ombre des figures ou des pans entiers de nos patrimoines rendus invisibles par des siècles de cécité sexiste.

Fémininvisible - Femmes de lettres à l'époque des Lumières: traduction, écriture, médiation

En novembre, Catherine Gravet et Isabelle Chauveau ont proposé une communication à l'Université de Lausanne à l'occasion du colloque « Fémininvisible » prévu pour les 11 et 13 mai 2017. Cette proposition était le fruit de leurs recherches sur Caroline Popp, née Boussart. Cette Belge, née à Bruges en 1808, a fondé en 1837 le *Journal de Bruges* et en a été la rédactrice en chef. Le colloque concernait les femmes de lettres du siècle des Lumières et la manière dont elles ont réussi à s'émanciper et à chasser l'invisibilité qui leur était imposée.

Événement spécial « MANGAS » à l'occasion du 150^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et la Belgique

Le 24 novembre, l'UMONS organisait un événement spécial mangas à l'occasion du 150^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et la Belgique. Lors de cet événement, Jessica Bauwens-Sugimoto, docteure spécialisée dans l'étude des mangas a présenté un exposé sur la **révolution féminine des années 70 dans les mangas**. Catherine Gravet a rencontré Jessica Bauwens-Sugimoto le lendemain pour établir un contact avec l'Université Ryukoku et discuter de divers projets de recherche en relation avec les **études de genre**.

Colloque « Alice in Wonderland »

Le Département d'anglais, le Service du Doyen et le Service de Traductologie de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'UMONS, avec le soutien du FNRS, de l'École doctorale Langues, Lettres & Traductologie ainsi que de la CIUTI, a organisé le colloque intitulé "SWYM-MWYS/Say What You Mean, and Mean What You Say", consacré à Alice in Wonderland, du 19 au 21 avril 2017. À cette occasion, Isabelle Chauveau, membre du Groupe de réflexion Genre.S a prononcé une communication intitulée « Alice, entre Luxembourg et Italie ». Il s'agissait d'une analyse du roman *Sans malice au pays vermeil* d'Angela Boeres-Vettor, romancière luxembourgeoise, dans le cadre d'une recherche sur l'écriture féminine, en lien avec les recherches du service de Communication écrite de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'UMONS.

Principales bonnes pratiques développées dans le domaine des services à la société

Les **réunions des PCG** des universités francophones se succèdent et les discussions portent sur le code CRef, le cahier des charges des PCG, la création d'un master interuniversitaire interdisciplinaire en genre basé sur l'étude de faisabilité de l'asbl Sophia et sur l'expérience en Communauté flamande. Autres points à l'agenda : l'échange de bonnes pratiques (mise au point du canevas du tableau comparatif), en particulier sur les congés circonstanciels, et l'alter-excellence. Une réflexion s'impose pour relever le défi de l'intégration des femmes dans la recherche et dans les carrières scientifiques. Le **Comité Femmes & Sciences**, organe consultatif, doit se prononcer, à la demande des ministres concernés, sur les orientations à prendre dans ces domaines, en Communauté française de Belgique. Comité Femmes & Sciences, où l'UMONS a un représentant (Dimitri Cauchie) et une représentante (Martine Dumont) – la personne de contact genre (Catherine Gravet) étant également invitée permanente aux réunions. Créé en 2000 sous l'impulsion des travaux du « Groupe d'Helsinki » mis en place par la Commission européenne pour pallier la sous-représentation des femmes dans les carrières scientifiques, le comité a aujourd'hui un nouveau statut. Le Ministre en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Ministre ayant les Droits des femmes et l'Égalité des chances dans ses attributions se sont chargés de présenter, au Parlement de la Communauté française, le projet de décret qui l'a rendu pérenne.

Le Comité Femmes & Sciences a mis en place 5 groupes de travail. Chaque membre a été invité à s'inscrire dans un des cinq **axes de travail**. Dimitri Cauchie, axe 4, Genre et politiques d'enseignement et de formation (pilote : Valérie Piette) – Martine Dumont, axe 1, Critères de régulation de la recherche et des carrières (pilote : Jean-Christophe Leloup) – Catherine Gravet, axe 2, Conciliation des vies privée et professionnelle (pilote : Edithe Antoine). Autres axes: Axe 3, Situation professionnelle des chercheur.e.s (pilote : Bernard Fusulier) – Axe 5, Reconnaissance des femmes dans la recherche et les résultats de recherche portant sur le genre (pilote : Annie Cornet).

Dans le cadre de la **lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales**, les PCG ont été sollicitées par l'ARES pour répondre au projet ministériel de mise en œuvre de mesures, en particulier de formations universitaires dans ce cadre.

Dans le cadre de la **lutte contre les mutilations génitales féminines**, les PCG ont été invitées à relayer l'information concernant la participation de la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la FWB à différents projets, notamment une **plateforme de connaissance et de formation UFGM** (United ton END FGM) qui devrait retenir l'attention – 500.000 filles et femmes en UE sont concernées – <https://uefgm.org/?lang=fr>. Cette plateforme est destinée à plusieurs types de public, grand public et professionnels de la santé, du droit, de l'asile, des médias, du social, etc.). La diffusion de ce type d'informations au sein des universités est essentielle.

- Participation au réseau PCG
- Participation au « Comité Femmes & Sciences »
- Contacts avec l'ASBL « SOPHIA »

À noter que les activités d'Isabelle Chauveau contribuent à informer le Groupe Genre.S et l'UMONS en matière de genre. Les détails conservés dans ce rapport permettent d'en mesurer la portée.

Dès décembre 2016, Isabelle Chauveau, membre du Groupe de réflexion Genre.s, a pris contact avec l'ASBL Sophia où elle a réalisé un stage de trois mois (février à avril 2017). Au cours de ce stage, elle a notamment pu participer à l'organisation du colloque des 19 et 20 octobre 2017 intitulé "Savoirs de genre, quel genre de savoir? État des lieux des études de genre". Au cours, de ce colloque elle prononcera une communication intitulée "L'analyse mythocritique genrée: vers un retour de l'écriture féminine?"

Dans le cadre de ses travaux avec l'ASBL, elle a également participé le 25 mars 2017 à une conférence intitulée "Queer and Feminist Archives", organisée par le centre de documentation ROSA et Just for the Record, un projet qui analyse la manière dont le genre est représenté dans les nouveaux moyens de communication et de distribution du savoir, comme Wikipedia. Certaines présentations se sont faites en néerlandais, mais la majorité en anglais. Au cours des présentations de la matinée, les divers représentants de RoSa et Just For The Record se sont prononcés sur le contenu des archives de RoSa qui vont être déplacées au centre de Bruxelles au cours du mois de mai pour bénéficier d'un plus grand espace de stockage. Des réflexions sur le site Wikipedia, dont les administrateurs sont majoritairement masculins, ont été avancées. Les oratrices déploraient un cas particulier, la page dédiée au « héros » qui ne prenait pas en compte l'« héroïne ». Dans le cadre de cette journée, l'archiviste de RoSa a proposé une visite de la bibliothèque de RoSa avant son déménagement. Cette journée nous a permis de nous familiariser avec les ressources de cette bibliothèque qui nous permettront de mener à bien nos recherches à venir.

Le mercredi 29 mars 2017, Isabelle Chauveau, avec les coordinatrices de Sophia, se sont rendues à une conférence organisée par l'Université Libre de Bruxelles, intitulée "Une journée avec/One day with Donna Haraway". Dans le cadre de cette journée, Donna Haraway, célèbre philosophe et féministe américaine, est venue présenter sa nouvelle publication :

“Staying with the Trouble”. La philosophe qui s’intéresse à des thèmes extrêmement variés (biologie, sciences, mathématiques, philosophie, langage, littérature, politique, mythologie) et parvient à tous les relier, parvient à atteindre énormément de monde à l’échelle mondiale. Nous avons ainsi découvert une chercheuse dont les travaux portent sur la langue et pourraient enrichir les recherches genrées au sein de la Faculté de Traduction et d’Interprétation notamment.

- Contacts avec l’ARES

Parmi les contacts établis avec l’Académie de recherche et d’enseignement supérieur (ARES), citons la participation au Midi de l’ARES consacré aux questions genrées, intitulé « Genre et recherche(s) : changer son regard pour mieux changer la réalité » du 4 octobre 2016.

Isabelle Chauveau, membre du Groupe de réflexion Genre.S a participé à cette conférence/débat organisées par l’ARES à l’heure du déjeuner. Ces midis ont pour but de rassembler les acteurs intéressés (qu’ils soient académiques, chercheurs, étudiants ou autres) par la question abordée, question relative à l’enseignement supérieur. Les sujets sont variés et sensibles. Le Midi du 4 octobre concernait l’égalité entre les femmes et les hommes au travers des différents types de recherche (fondamentale, appliquée ou artistique).

Les interventions ont mis l’accent sur le fait que malgré les décrets et initiatives encourageant et aidant les femmes à s’élever au sein du monde académique, celles-ci restent majoritaires au bas de l’échelle et n’atteignent pas les échelons les plus élevés. Cette conférence nous a permis de nous enquêter des recherches en matière de genre menées dans divers milieux, à l’université, mais également en haute école. Le milieu artistique était aussi à l’ordre du jour.

Nicole Dewandre, past-cheffe de l’unité « Femmes et sciences » de la DG Recherche de la Commission européenne, ingénieure, économiste et philosophe, était la première intervenante. Bernard Fusulier, directeur de recherches du FNRS, professeur à la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, et membre de l’Institute for the Analysis of Change in Contemporary and Historical Societies de l’Université catholique de Louvain (UCL) a interpellé le public avec ce titre provocateur : « Et si finalement les femmes avaient raison de bouder la recherche ? » ; il a mis en exergue les inégalités de genre dans la carrière de chercheur et préparait la conférence organisée à l’UCL le 7 novembre 2016. La troisième intervenante, Birgit Quinting, maître-assistante à la Haute École libre mosane (HELMO) et responsable de la cellule recherche des catégories paramédicale et technique, se demande si la recherche en haute école permet de mieux concilier vies familiale et professionnelle. Laurence Rassel, directrice de l’École de recherche graphique (erg), école supérieure des arts, qui devait aborder le thème des recherches artistiques ayant eu un empêchement, c’est Viviane Willis- Mazzichi, cheffe du secteur Genre à la DG Recherche et Innovation de la Commission européenne qui a clôturé les interventions. Au cours de sa présentation intitulée « Le déni du genre dans la recherche, une forme moderne d’obscurantisme ? », elle montre comment le genre a été pris en compte dans « Horizon 2020 », le programme de financement de la recherche et de l’innovation.

/ MIDIS DE L'ARES

04.10.16 – MIDIS / genre & recherche : Changer son regard
pour mieux changer la réalité

Mis en ligne le 9 septembre 2016

Recherche Genre



Quand ?

Mardi 4 octobre 2016, dès 11h30 - Fin à 14h

Quoi ?

11h30 : accueil des participants – sandwiches lunch

12h00 : introduction par Nicole Dewandre

12h30 : débat avec les 4 orateurs:

- Bernard Fusulier : Et si finalement les femmes avaient raison de bouder la recherche ?
- Birgit Quinting : La recherche en haute école permet-elle mieux de concilier vies familiale et professionnelle ?
- Laurence Rassel : La recherche artistique et le genre : comment les femmes passent-elles de l'autre côté du miroir ?
- Viviane Willis-Mazzichi : Le déni du genre dans la recherche : une forme moderne d'obscurantisme ?

A partir de 13h15 : débat modéré par Nicole Dewandre

13h45: conclusion et perspective dressées par Nicole Dewandre

Où ?

ARES, rue Royale 180 (5e étage) à 1000 Bruxelles

· Contacts avec le projet FESTA GARCIA

Le lundi 7 novembre 2016, l'Université Catholique de Louvain organisait la conférence finale du projet FESTA GARCIA, à laquelle nous avons assisté.

FESTA signifie « Female Empowerment in Science and Technology Academia ». FESTA est un projet européen qui a pour but de changer la manière dont le monde du travail dans les milieux académiques fonctionne pour exploiter tout son potentiel, et ce au moyen d'outils favorisant l'égalité. Ce projet a commencé en février 2012 et devrait prendre fin en janvier 2017. Les organismes y participant travaillent en ce sens et les résultats sont analysés pour créer des manuels et autres outils facilitant le changement. FESTA est composé de plusieurs

universités et institutions dont voici la liste : Uppsala University en Suède, University of Southern Denmark, RWTH Aachen University en Allemagne, University of Limerick en Irlande, Fondazione Bruno Kessler en Italie, Istanbul Technical University en Turquie et South-West University « Neofit Rilski » en Bulgarie.

GARCIA correspond à « Gendering the Academy and Research combating Career Instability and Asymmetries ». GARCIA est également un projet européen qui promeut l'égalité des sexes au sein des universités et des centres de recherche. Dans le projet GARCIA, c'est le début de la carrière académique qui fait l'objet de recherches. C'est en février 2014 que ce projet a débuté et il sera mis en œuvre durant 36 mois. Les institutions qui y sont associées sont l'Université de Trento, l'Université catholique de Louvain, la Radboud University Nijmegen, l'Université d'Islande, l'Université de Lausanne et le Scientific Research Centre at the Slovenian Academy of Sciences and arts Joanneum Research.

Ces deux projets ont été rassemblés pour lancer les discussions sur les initiatives en matière d'égalité qui ont été menées dans le cadre de ces projets pour préparer l'avenir. Ce colloque a permis aux membres du Groupe de réflexion Genre.S de piocher, parmi les actions menées au cours du projet FESTA-GARCIA, des idées à appliquer éventuellement à l'Université de Mons.

Autres bonnes pratiques

Pratiques non-récurrentes

La section présente propose une liste présentée dans l'ordre chronologique des **conférences**, **colloques** et autres auxquels les membres du Groupe Genre.S de l'UMONS ont participé, au cours de l'année académique 2016-2017, dans le cadre des activités favorisant l'égalité des genres. La participation à ces activités contribue à la **circulation de l'information** au sein de l'UMONS et aux **prises de contact** les plus variées pour le développement d'un véritable **réseau** d'intervenant.e.s dans le domaine de la lutte pour l'égalité de genre. Souvent ces activités ont un lien plus direct avec la **recherche en études de genre**.

Cycle de conférences UMONS-Extension : Regards croisés sur l'homosexualité

1) La condition homosexuelle

Madame la Ministre Isabelle Simonis aurait dû ouvrir le cycle lors de la conférence du 10 octobre. Divers membres de l'ASBL éMONSion, gayfriendly et intergénérationnelle, et Thierry Delaval, président de la Fédération Arc-en-ciel Wallonie, ont pris la parole, au sujet de la condition homosexuelle et de l'évolution de la stigmatisation dans les domaines du droit, de la psychiatrie et de la religion, et ce dans le cadre somptueux de l'Hôtel de Ville de Mons.

2) De l'interdiction de l'homosexualité dans la Rome Antique : comment contourner l'interdiction

La deuxième conférence, animée par David Fördös, de l'Athénée Royal Marguerite Bervoets, présentait l'acceptation de l'homosexualité dans l'Antiquité et abordait tant l'homosexualité masculine que féminine.

3) Censure et homosexualité dans le cinéma américain

Cette conférence s'est déroulée dans le cadre du Festival du Film d'Amour de Mons. Lucie Bricteux a livré un exposé historique sur l'évolution de la censure dans le cinéma hollywoodien.

4) Combattre le genre et l'homosexualité en Europe

La conférence de David Paternotte, membre du STRIGES (Structure de Recherche Interdisciplinaire sur le Genre, l'Égalité et la Sexualité) et enseignant la sociologie à l'ULB, le 13 mars, s'intitulait « "La théorie du genre" en mouvement(s) ». Elle portait sur la Manif' pour tous en France et sur les autres mouvements d'opposition au genre dont l'ampleur a considérablement surpris le monde. David Paternotte, avec d'autres collègues, a tenté de comprendre le phénomène en Europe, particulièrement dans les pays catholiques et orthodoxes, où ce genre de manifestation a eu le plus de retombées.

Atelier-conférence : Tendances de la littérature maghrébine de langue française - retrouver des racines avec Shéhérazade. Maison de la Francité

L'atelier, animé par Jacques Lefebvre, docteur en philologie romane, le 9 novembre 2016, concernait la figure mythique de Shéhérazade telle que revisitée dans la littérature maghrébine.



Institut de Recherche en Sciences et Technologies du Langage (IRSTL) de l'UMONS, 10 novembre 2016

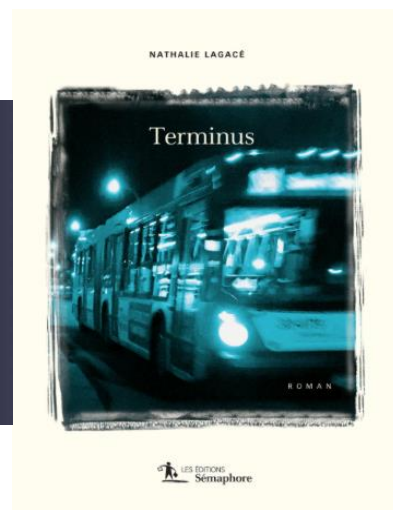
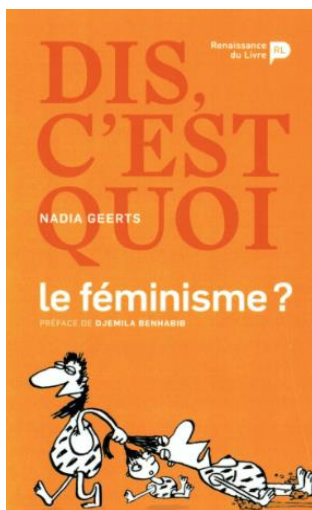
Conférence : De la communication persuasive à la communication engageante. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent faire?

Robert-Vincent Joule, chercheur en psychologie sociale, a exposé, à la Salle académique Warocqué de l'Université de Mons, le fruit de ses recherches sur la communication engageante. Ses méthodes de persuasion qui favorisent un engagement du public devraient permettre une application dans la lutte pour l'égalité des genres. Conscientiser et faire

connaître le problème ne suffisent pas pour changer la situation, il faut, selon Joule, créer des acteurs *engagés*, en ayant en tête la solution concrète au problème.



Foire du livre - Tour & Taxis : Atelier-conférence : Raconte-moi le féminisme



Dans cet atelier « Raconte-moi le féminisme », auquel ont participé les conférencières Nadia Geerts, écrivaine, militante laïque et féministe belge ; Shirley Hicter, photographe ; Laurence Rosier, linguiste à l'ULB ; Cécile Bertrand, cartooniste, et Nathalie Lagacé, conductrice d'autobus, trois ouvrages étaient mis à l'honneur : « Terminus » de Nathalie Lagacé paru aux Éditions Sémaphore ; « Dis, c'est quoi le féminisme ? » écrit par Nadia Geerts et illustré par Cécile Bertrand paru en 2017 à la Renaissance du Livre et « Impertinentes », photographies de Shirley Hicter et texte de Laurence Rosier, paru en 2017 à la Renaissance du Livre. Les cinq oratrices ont exposé le fruit de leurs travaux collectifs et/ou individuels. La conférence a ensuite pris la forme d'une discussion entre les intervenantes et le public. Participer à cet événement a permis au Groupe de réflexion Genre.S de s'enquérir des nouveautés littéraires en matière de genre.

Cycle de conférences de l'Université Libre de Bruxelles : Université libre de harcèlement ? 10 mars 2016



La conférence, organisée par la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre (STRIGES) de l'ULB, était suivie d'une table ronde sur les violences sexistes et le harcèlement sexuel à l'université.

Yvon Englert, recteur de l'ULB et Laurent Licata, vice-recteur à la politique académique et à la gestion des carrières, en charge de la politique de diversité et de genre ont accueilli les participant.e.s. Yvon Englert a commencé par exposer les valeurs de libre pensée, d'humanisme et de réel souci d'égalité de l'Université Libre de Bruxelles, en ajoutant que dans une université de cette taille les relations de toutes sortes foisonnent, conviviales, mais aussi hiérarchiques. La pression et les tensions qui s'y créent sont source de risques psychosociaux. Le harcèlement en fait partie et concerne non seulement les relations entre étudiant.e.s et professeur.e.s mais aussi secrétaires et supérieur.e.s ou doctorant.e.s et directeur.trices de thèse. Il estime que le harcèlement n'est pas à prendre à la légère, car celui-ci ravale la victime à un statut d'objet et touche la personne au plus profond de son être. Il s'agit d'un instrument de domination, d'une forme de violence intolérable qu'il faut combattre en brisant le silence, d'où l'organisation de la conférence « Université libre de harcèlement ».

La première intervenante, Sylvie Cromer, sociologue à l'Université de Lille 2, dont le domaine d'expertise concerne les violences sexuées et les violences de genre, a articulé sa communication, Harcèlement sexuel : situation en France, autour de trois points : 1) La France, pays pionnier ? 2) Violences toujours « ignorées » et 3) Trop lente levée du tabou, situation dans l'ESR (enseignement supérieur et recherche).

Quinze minutes de débats ont suivi l'intervention de Sylvie Cromer, où sont apparues les critiques des participant.e.s sur la prise en charge des victimes. Anne Morelli a ouvert le débat en mettant le doigt sur la difficulté d'agir quand on n'a pas envie de voir un problème qui implique un collègue. La question de l'accompagnement des victimes qui ne savent pas vers qui se tourner a été soulevée. L'existence d'un numéro vert, gratuit, pour aider les victimes de harcèlement a été révélée : le 0898100. Les victimes peuvent téléphoner pour bénéficier d'une écoute bienveillante, mais aussi pour être renvoyées vers des services de prise en charge en Wallonie. Plusieurs sites de partages existent également.

La table ronde réunissait Alexandra Adriaenssens, politologue à la tête de la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Philippe Dejonghe, conseiller en prévention à l'ULB, spécialisé dans les aspects psychosociaux ; Marylène Lieber, sociologue et professeure à l'Université de Genève ; Brigitte Mantilleri, Directrice du Service égalité de l'Université de Genève et Marie-Laure militante du CLASCHEs.

Nadine Plateau, membre d'honneur de Sophia, a mentionné l'existence de l'ASBL Garance qui organise des ateliers de « self-défense » physiques ou verbaux pour répondre aux injures sexistes ou aux agressions sexuelles.

En matière de protection des victimes et de lutte contre le harcèlement, l'Université de Mons s'est dotée d'une cellule de prévention qui a montré son efficacité à plusieurs reprises, bien que la discrétion obligatoire dans ce domaine ne permette pas, à ce stade, de fournir des statistiques précises.

Conférence à l'Université Libre de Bruxelles: Enquêter sur l'intime. 10 mars 2017



La conférence « Enquêter sur l'intime » était une rencontre avec Natacha Chetcuti–Osorovitz, sociologue et anthropologue et Caroline Rusterholz, historienne, qui nous a permis

d'appréhender de nouveaux domaines de recherches en matière de genre. Toutes deux travaillent sur des questions qui relèvent de l'intimité des personnes, des questions comme la vie de couple ou la sexualité, les convictions religieuses, l'orientation sexuelle ou encore la vie carcérale. Les questions de recherche concernant les comportements sexuels, les relations au sein de la famille ou au cœur de la prison comportent des obstacles d'ordre méthodologique. La thèse de Natacha Chetcuti–Osorovitz portait sur les lesbiennes, ses travaux actuels, sur la vie des femmes dans l'univers carcéral. Elle oppose ces deux terrains de recherche qui pour l'un concerne un intime où l'on se cache du regard extérieur, où la norme hégémonique s'oppose à la norme minoritaire, et pour l'autre ne renvoie pas à la sexualité, mais à un intime qui correspond au délit qui ne se dévoile pas. Elle a ensuite tenu à différencier deux notions qui modifient la manière dont le chercheur ou la chercheuse aborde sa méthodologie : « *insider* » ou « *outsider* ». En effet, lorsqu'elle étudiait les lesbiennes, l'étant elle-même, et assumant donc le rôle de « *insider* », elle explique qu'il était plus facile de recueillir des témoignages, mais plus ardu lorsqu'il s'agissait de rester objective. En tant qu'« *outsider* » dans l'univers carcéral, la confiance doit se construire lentement avant de recueillir les témoignages. Il faut adopter une posture réflexive avant d'entamer la recherche et se poser trois questions « À quel titre suis-je là ? », « Pour qui j'écris ? », « Pourquoi je parle à la place de ? » Interroger l'intime implique d'être soumis.e à la critique et les sujets traités influent sur la carrière. Natacha Chetcuti–Osorovitz a enfin nommé « l'épistémologie du positionnement », notion développée par Sandra Harding, philosophe et féministe américaine, pour étayer ses propos, en expliquant qu'il s'agit d'une notion essentielle lorsqu'un ou une chercheur.e travaille sur des groupes minoritaires.

Université Paris-Nanterre, Congrès Mondial de Traductologie. Du 10 au 14 avril 2017

L'objectif du premier Congrès Mondial de Traductologie, initié par la Société Française de Traductologie (SoFT) est de faire le point sur le vaste champ de recherches qu'est la traductologie. Ouvert à tous les spécialistes qui mènent une réflexion sur la traduction, qu'ils soient chercheurs et chercheuses, enseignant.e.s ou traductrices et traducteurs, le congrès était divisé en plusieurs axes de recherches : le premier axe établissait un état des lieux de la traductologie dans le monde, le deuxième se penchait sur l'histoire des traductions, le troisième axe concernait les approches théoriques de la traduction au XXI^e siècle, le quatrième axe portait sur les méthodologies de la traduction littéraire, le cinquième axe étudiait le couple traductologie-terminologie et le sixième axe était consacré aux outils d'aides à la traduction et à la révolution numérique.

Les communications de l'axe 3, comprenant des ateliers intitulés « Études intersectionnelles de genre en traductologie » et « Approches féministes en traductologie », nous ont permis de faire le point sur les recherches effectuées dans le domaine de la traductologie en termes de genre, en lien avec les recherches de la Faculté de Traduction et d'Interprétation.



Mur de la Traduction / Translation Wall

Université d'Anvers, séminaire: **Écriture des origines/Origines des écritures: mémoires et histoires dans l'œuvre récente d'Hélène Cixous. 11-12 mai 2016.**

**Écritures des origines/Origines des écritures:
Mémoires et histoires dans l'œuvre récente
d'Hélène Cixous**

11-12 May 2017
University of Antwerp

Hélène Cixous SOUFFLES	Hélène Cixous Même je ne suis	Hélène Cixous Le jour de je n'étais pas là
Hélène Cixous Tours premières	Hélène Cixous Fossil de Jacques Rivolin et Jacques Rivolin	Hélène Cixous Régimes à Mougins En son pays d'été
Hélène Cixous Cinq d'insolence à l'insolence	Hélène Cixous En un seul jardin	Hélène Cixous Hyperbave

www.uantwerpen.be/ljs



ljs
Institute of Jewish Studies
University of Antwerp

With the support of
F.R.S.-FNRS Fonds
de la Recherche Scientifique

fnrs
FONDS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Thursday, 11 May 2017

- 20.00 Mot d'introduction par **Vivian Liska** (Université d'Anvers, Institut d'Études Juives)
- 20.15 Conférence inaugurale:
Marta Segarra (CNRS, Universitat de Barcelona)
Portrait d'Hélène Cixous
Raphaël Sigal (Amherst College) et **Youna Kwak** (Université de Redlands)
« Je n'imagine pas » : *Seoul, Germany / Bochum, Korea*

Friday, 12 May 2017

- 08.45 Accueil des participants
- 09.15 Mot d'ouverture par **Kathleen Gyssels** (Université d'Anvers) et **Evelyne Ledoux-Beaugrand** (Université de Gand)
- 09.30-10.00 **Catherine Phillips** (Université de Toronto)
Possible car impossible: paradoxes et complexifications du retour aux origines
- 10.00-10.30 **Maxime Decout** (Université Lille 3 Charles de Gaulle)
Motjuif et maujuif chez Hélène Cixous
- 10.30-11.00 pause café
- 11.00-11.30 **Kathleen Gyssels** (Université d'Anvers)
Cixous, postcoloniale? Raccords et désaccords de la pensée cixousienne avec celles d'Albert Memmi et de Daniel Maximin
- 11.30-12.00 **Oriane Petteni** (Université de Liège)
L'amour de l'orange est politique. Vision et assimilation dans les oeuvres lispectorienne et cixousienne
- 12.00-14.00 déjeuner
- 14.00-14.30 **Metka Zupancic** (University of Alabama)
Écrire à partir des pertes
- 14.30-15.00 **Christa Stevens** (Amsterdam University College)
L'écriture des origines aux commencements de l'oeuvre
- 15.00-15.15 pause café
- 15.15-15.45 **Catherine Nescl** (Université de Californie, Santa Barbara)
La mémoire, l'histoire, l'oubli : roman familial et écriture post-Shoah
- 15.45-16.00 Mot de la fin par **Kathleen Gyssels** (Université d'Anvers) et **Evelyne Ledoux-Beaugrand** (Université de Gand)

Hélène Cixous, née de parents juifs, en 1937 à Oran en Algérie, femme de lettres, dramaturge et universitaire dont les engagements féministes sont célèbres, marquée par son amitié avec Jacques Derrida, est à l'origine de la fondation de l'Université de Vincennes. Professeure, elle y crée le Centre d'études féminines et d'études de genre, pionnier en Europe. Ses travaux sont fondamentaux dans les recherches genrées menées au sein du Service de Communication écrite de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'UMONS.

Visite au Carhif et consultations d'archives – Hélène Legros et Marie Delcourt. Octobre 2017.

Le Carhif est un centre de recherches et d'archives spécialisé dans l'histoire des femmes et du mouvement féminin. L'équipe, très dynamique, peut être d'une grande aide pour les études de genre.

Annexes

Annexe 1 : Cahier des charges

Cahier des charges de la *Personne de Contact Genre* pour l'année académique 2017-2018

Note préliminaire

Depuis 2014, la *Personne de Contact Genre* assure trois missions principales au sein des universités francophones de Belgique et du F.R.S.-FNRS, concernant tous les aspects des problématiques de genre propres à son institution : informer, sensibiliser et mettre / être en réseau. Par celles-ci, elle contribue à l'implantation et au développement de la politique de genre au sein de son établissement.

Le réseau des *Personnes de Contact Genre* a pour ambition de porter une attention particulière à quatre thématiques majeures : (a) la place des femmes dans la gouvernance institutionnelle, (b) l'impact du genre sur le recrutement et les promotions, (c) l'articulation vie professionnelle / vie privée (notamment le soutien de la parentalité) et (d) les actions visant à soutenir les carrières scientifiques des femmes (avec une attention particulière aux disciplines où elles sont sous-représentées), comme le mentoring. Ces problématiques pourront s'articuler aux aspects plus spécifiques qui sont développés ci-dessous. Dans le prolongement des missions qui lui sont imparties, il s'agira spécialement pour la *Personne de Contact Genre* de (i) conseiller les autorités de son institution sur les politiques à mener pour plus d'égalité des femmes et des hommes, (ii) informer et sensibiliser la communauté universitaire et ses parties prenantes et (iii) assurer une veille de la réalisation des actions mises en œuvre dans les plans d'action respectifs.

1. Mission d'information

➤ Poursuivre la rédaction annuelle d'un rapport institutionnel sur l'état de l'égalité de genre

- Approfondir le canevas commun du rapport institutionnel (présentation et analyse des données sexuées comparatives) dans un souci d'établir un diagnostic précis et argumenté.
- Elaborer de nouveaux indicateurs communs aux institutions.
- Identifier les pratiques développées au sein de chaque institution.

- Présenter un bref rapport d'activités réalisées durant l'année académique 2017-2018.
 - Proposer des recommandations et / ou des plans d'actions pour les années futures.
- **Rédiger un rapport commun aux institutions synthétisant les rapports institutionnels sur l'état de l'égalité de genre. Y inclure :**
- des données chiffrées agrégées (issues d'indicateurs communs aux institutions).
 - un tableau comparatif des bonnes pratiques développées dans chaque institution.
- **Contribuer à la réflexion, aux discussions, aux travaux ainsi qu'aux échanges de pratiques et d'expériences dans le cadre du programme de travail du *Comité Femmes et Sciences*.**
- Participer aux réunions des Groupes de travail du *Comité Femmes et Sciences* et à l'élaboration de leurs avis et recommandations.
 - Relayer les informations entre son institution et le *Comité Femmes et Sciences* et vice versa.
- **Réunir le Groupe de travail « *Personnes de Contact Genre* » au minimum trois fois par an**

2. Mission de sensibilisation

- **Assurer une meilleure visibilité et une meilleure diffusion de l'information liée à la recherche et l'enseignement en genre auprès des corps académique / scientifique / administratif, des étudiant·e·s et du grand public**
- Organiser (ou collaborer à l'organisation) des activités de diffusion et de sensibilisation comme des conférences, colloques, séminaires, formations, etc.
 - Coordonner et, si possible, faire participer son institution, une fois par an, à une activité commune (table ronde, conférences, etc.) sur une thématique sélectionnée de commun accord par toutes les institutions.
- **Poursuivre la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (égalité de droit, des chances et de résultats) auprès des instances internes : service des ressources humaines, Conseil de recherche, Conseil d'entreprise, etc.**
- **Assurer la bonne circulation des informations entre les personnes impliquées dans les questions de genre : conseillère, conseiller, vice-recteur, vice-rectrice, groupes de recherche ou groupes de réflexion**
- **Aider et soutenir la diffusion des études de genre réalisées dans chaque institution (mémoires, recherches, doctorats, etc.)**

3. Mission de mise en réseau

- Soutenir le master inter-universitaire de spécialisation en études de genre

- Assurer la mise en réseau des personnes impliquées dans la question de genre au niveau intra-universitaire et du F.R.S.-FNRS
 - Poursuivre l'identification des personnes relais pour les questions de genre dans les institutions : facultés, départements, instituts ou autres.
 - Poursuivre la collaboration avec l'ARES.
 - S'inspirer des bonnes pratiques en vigueur à l'étranger (par exemple, en participant à des rencontres internationales interuniversitaires dans le domaine du genre).

* * *

Annexe 1bis: documents annexes au cahier des charges PCG 2017

DOC 1 - Proposition de Canevas pour le « *Rapport sur l'état de l'égalité de genre* » 2016-2017

Pour rappel, le canevas proposé est un canevas minimal - chaque institution étant libre de présenter des informations

complémentaires, des indicateurs supplémentaires, de faire des focus sur certaines données, etc.

PREMIERE PARTIE : Données chiffrées

1.1. Indicateurs institutionnels (propres à chaque institution)

Chaque institution présente l'évolution du nombre et/ou de la proportion de femmes et d'hommes parmi :

1.1.1. La communauté étudiante

Par exemple :

- Les étudiants par niveau, discipline
- Et toutes données concernant les étudiant-e-s : mobilité IN-OUT, étudiant-e-s réfugié-e-s, PED, parcours étudiant-e-s, etc.
- Etc.

1.1.2. Le(s) personnel(s)

Par exemple :

- Le personnel académique par niveau, discipline
- Le personnel scientifique par niveau, discipline
- Le personnel académique par niveau, discipline
- Et toutes données concernant la carrière du ou des personnel(s) : formations, sabbatiques, recrutements, promotions, congés, crédits-temps, etc.
- Etc.

1.1.3. Les organes et/ou instances de décision/négociation/gestion

Par exemple :

- Conseil d'administration
- Bureau de l'université
- Conseil de la recherche, Conseil de l'enseignement, ...
- Doyens/Présidents et Vice-Doyens/Vice-Présidents
- Directeurs-Coordinateurs des départements de l'administration générale
- Instances de négociations : conseil d'entreprise, etc.
- Responsables de départements / UER
- Commissions de promotion, de sélection
- Etc.

1.1.4. Autres

Par exemple :

- Les docteurs honoris causa décernés par l'institution
- Prix, chaires, bourses, etc.
- Spin offs, starts ups, etc.
- Etc ...

1.2. Indicateurs communs aux institutions de la FWB

(voir DOC 3)

1.2.1. Tableau des 7 indicateurs

1.2.2. Tableau du personnel de recherche - R1 -> R4

1.2.3. Tableau DU Personnel académique par âge (nouvel indicateur)

PCG UCL – 18/08/2017 – 2

DEUXIEME PARTIE : Bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité (=nouvelles initiatives, nouveaux événements durant 2016/17)

2.1. Les bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité (propres à chaque institution)

2.1.1. Les bonnes pratiques développées sur le plan institutionnel

Par exemple : en matière de gouvernance, ancrage institutionnel, personnes en charge de la question au sein de l'institution, diagnostic, communication, etc.

2.1.2. Les bonnes pratiques concernant les personnels

Par exemple : en matière de recrutement, promotion, formation, conciliation vie privée / vie professionnelle, gestion de la carrière, mobilité internationale, etc.

2.1.3. Les bonnes pratiques dans l'enseignement

Par exemple : Création de nouveaux enseignements, campagnes de sensibilisation des étudiant·e·s, prix remis aux étudiant·e·s, événements, etc.

2.1.4. Les bonnes pratiques dans la recherche

Par exemple : Nouvelles initiatives, publications, séminaires, colloques, rencontres, ateliers, activités etc.

2.1.5. Les bonnes pratiques dans le domaine des services à la société

Par exemple : Représentations externes, toute manifestation tournée vers le grand public (débat, exposition, etc.).

2.2. Tableau commun des bonnes pratiques des institutions de la FWB

C'est le tableau des bonnes pratiques que nous avons déjà réalisé – mais mis à jour.

TROISIEME PARTIE : Inventaire (= inventaires nouvellement dressés durant l'année 2016/17 ou mise à jour d'inventaires dressés antérieurement)

3.1. Inventaire en matière d'enseignement

Par exemple :

- Inventaire des programmes existant / majeurs – mineurs et enseignements
- Liste des promoteurs et promotrices

3.2. Inventaire en matière de recherche

Par exemple :

- Chaires, projets européens, recherches en cours, doctorats en cours, etc.
- Publications, activités, projets, réalisations et/ou initiatives en matière de recherches sur le genre / intégrant le genre
- Liste des mémoires, des thèses finalisées

3.3. Inventaire en matière d'institutionnalisation

Par exemple :

- Personnes et organes en charge de la question de genre au sein de l'institution
- Personnes de référence, personnes constituant des réseaux internes, listes d'expert·e·s désigné·e·s, etc.

ANNEXES

Par exemple

- Cahier des charges de la PCG
- Canevas du rapport sur l'état de l'égalité
- Toute annexe pertinente

[PCG UCL – 18/08/2017 – 3](#)

EN RESUME

Proposition de Canevas pour le « Rapport sur l'état de l'égalité de genre » 2016-2017

PREMIERE PARTIE : Données chiffrées

1.1. Indicateurs institutionnels

Chaque institution présente l'évolution du nombre et/ou de la proportion de femmes et d'hommes parmi :

- 1.1.1. La communauté étudiante
- 1.1.2. Le(s) personnel(s)
- 1.1.3. Les organes et/ou instances de décision/négociation/gestion
- 1.1.4. Autres

1.2. Indicateurs communs aux institutions de la FWB

- 1.2.1. Tableau des 7 indicateurs

- 1.2.2. Tableau concernant les chercheurs – (selon le « EFRC » – voir annexe 1)
- 1.2.3. Tableau du personnel académique par âge

DEUXIEME PARTIE : Bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité

2.1. Les bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité

- 2.1.1. Les bonnes pratiques développées sur le plan institutionnel
- 2.1.2. Les bonnes pratiques concernant les personnels
- 2.1.3. Les bonnes pratiques dans l'enseignement
- 2.1.4. Les bonnes pratiques dans la recherche
- 2.1.5. Les bonnes pratiques liées au service à la société

2.2. Tableau commun des bonnes pratiques des institutions de la FWB

TROISIEME PARTIE : Inventaire

3.1. Inventaire en matière d'enseignement

3.2. Inventaire en matière de recherche

3.3. Inventaire en matière d'institutionnalisation

ANNEXES

DOC 2 - Proposition de canevas et calendrier de production pour le « Rapport interinstitutionnel sur l'état de l'égalité de genre » 2016-2017

Canevas A faire par :

Rapport des universités de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et du FRS-FNRS sur l'état de l'égalité de
genre en 2016-2017

- 1. Introduction
- 2. La promotion de l'égalité dans les institutions de
la FWB
 - 2.1. F.R.S – F.N.R.S
 - 2.2. Université catholique de Louvain
 - 2.3. Université de Liège
 - 2.4. Université de Namur
 - 2.5. Université de Mons
 - 2.6. Université libre de Bruxelles
 - 2.7. Université Saint-Louis Bruxelles
- 3. Données sexuées
 - 3.1. Tableau des 7 indicateurs communs
 - 3.2. Tableau concernant les chercheurs selon le
« *European framework for research careers* »
(R1 -> R4)
- 4. Bonnes pratiques en matière de promotion de
l'égalité

Tableau commun des bonnes pratiques

Annexes :

- Cahier des charges de la personne de contact
genre 2016-2017
- Liste contenant le lien web de chaque institution
permettant de consulter le rapport individuel de
chaque institution

Par PCG du F.R.S - F.N.R.S

Chaque PCG

[1 page de présentation des éléments essentiels de la « politique » de genre développée par
l'institution](#)

Chaque PCG

[Envoyer données mises à jour à la PCG de l'UCL](#)

Chaque PCG

[Envoyer tableau mise à jour à la PCG de l'UCL](#)

PCG UCL demandera

à l'ARES qui a déjà

récolté l'info

Planning de production

Lundi 9 octobre : Dernier jour pour l'envoi à la PCG UCL des informations propres à chaque institution
(1 page, les données des 7 indicateurs, le tableau des bonnes pratiques)

Vendredi 20 octobre : Envoi du projet de rapport interinstitutionnel finalisé à chaque PCG pour relecture

Mardi 7 novembre : Dernier jour pour l'envoi des remarques/demandes de modifications par chaque PCG

Vendredi 10 novembre : Envoi du rapport commun à la FWB par la PCG UCL – au nom de toutes les PCG

DOC 3 – Informations concernant les indicateurs communs

Indicateurs à communiquer :

1. Les indicateurs communs déjà fournis dans le précédent rapport (mise à jour)

A titre d'exemple, le tableau présenté par Annie dans son rapport 2016.

Il est attendu chaque institution fournisse les données chiffrées pour les **7 indicateurs**.

2. Les données pour le nouvel indicateur commun dont nous avons convenu

Informations concernant l'indicateur 'Personnel académique / âge'

Date de référence pour la fourniture des données : février 2017

Budget ordinaire et financements extérieurs et autres

En ETP – (car certaines institutions ne disposent pas de l'information en nombre de personnes)

Selon la définition propre à chaque université – idem que pour indicateur 7

Répartition selon le sexe en pourcentage

Par catégorie d'âge

Catégories :

25-29

30-34

35-39

40-44

45-49

50-54

55-59

60-64

65->

Annexe 2: Arrêté ministériel Subvention “Personne de contact genre” 2017

Lettre du Ministre au Recteur (1 p.)

Texte de l’arrêté (5 p.)

Formulaire Déclaration de créances (1 p.)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, MÉDIAS

LE VICE-PRÉSIDENT, LE MINISTRE

Université de Mons
Monsieur Calogero CONTI
Recteur
Place du Parc, 20
7000 MONS

Bruxelles, le **21 JUIN 2017**

Nos réf. : 2017/JCM/TP/BS/mo/SUB19
Votre correspondant : Bastien SCORNEAU (Tél. : 02/801.74.35)

Objet : "Personnes Contact Genre"

Monsieur le Recteur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai décidé, en ma qualité de Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias, d'octroyer à l'UMons, une subvention d'un montant de vingt et un mille cinq cents euros (21.500 €) qui a pour objectif de soutenir la prise en charge, au sein de chaque institution subventionnée, de la question du genre, conformément au cahier des charges annexé au présent arrêté.

Les modalités pratiques de liquidation de cette subvention vous sont renseignées sur la copie de l'arrêté concerné que vous trouverez ci-joint.

Mon collaborateur, Monsieur Bastien SCORNEAU, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous souhaite pleine réussite dans vos activités et vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Jean-Claude MARCOURT

Avenue Louise, 65/9 • B-1050 Bruxelles
Tél. : +32(0)2 801 74 11 • Fax : +32(0)2 801 74 98
jeanclaude.marcourt@gov.ciwb.be
<http://marcourt.wallonie.be>



COMMUNAUTÉ I WALLONIE I BRUXELLES
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

**Arrêté ministériel octroyant une subvention
aux Universités et au F.R.S-FNRS
pour les "Personnes Contact Genre"
imputée sur le budget de l'année 2017**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias

Vu la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes, modifiée par les lois du 27 décembre 2006, 23 décembre 2009, 18 janvier 2010 et 26 décembre 2013 ;

Vu le décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des Services du Gouvernement de la Communauté française ;

Vu le décret du 14 décembre 2016 contenant le budget des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2017, notamment la division organique 40, programme d'activité 30 article de base 01.07. ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28 novembre 2013 portant organisation des contrôle et audit internes budgétaires et comptables ainsi que du contrôle administratif et budgétaire ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 avril 2016 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 30 mai 2017 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le **14 JUIN 2017** ;

ARRETE :

Article 1^{er}.

Une subvention d'un montant de cent cinquante mille cinq cents euros (150.500 €) est allouée à chacune des six Universités francophones et au F.R.S.-FNRS et est répartie comme suit :

Institution	N° de compte IBAN	Montant
Université catholique de Louvain	BE66 0910 0157 2843	21.500,00 €
Université libre de Bruxelles	BE04 37510 08170 31	21.500,00 €
Université de Liège	BE79 09100 15718 33	21.500,00 €
Université de Mons	BE36 09100 98701 81	21.500,00 €
Université de Namur	BE10 25000 74027 04	21.500,00 €
Université Saint-Louis BXL	BE57 31004 67004 35	21.500,00 €
Fonds de la Recherche Scientifique	BE53 09100 16029 53	21.500,00 €

Article 2.

La subvention visée à l'article 1^{er} du présent arrêté est imputée à la division organique 40, programme d'activité 30 article de base 01.07. du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2017.

Article 3.

La subvention visée à l'article 1^{er} a pour objectif de soutenir la prise en charge, au sein de chaque institution subventionnée, de la question du genre, conformément au cahier des charges annexé au présent arrêté.

Les dépenses admissibles sont les frais de personnel, les frais généraux d'organisation, de fonctionnement et les frais d'équipement.

Cette subvention est allouée pour la période allant du **15 septembre 2017 au 14 septembre 2018.**

Article 4.

Les montants visés à l'article 1^{er} sont, pour chaque institution, liquidés en deux tranches :

1. une première tranche de 85 %, dès l'engagement de la présente subvention ;
2. le solde dès la remise du rapport d'activité et des justificatifs de dépenses visés à l'article 5.

Ces documents sont à renvoyer à l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'adresse visée à l'article 5 du présent arrêté.

Article 5.

Le bénéficiaire de la subvention transmettra au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour le **15 novembre 2018** au plus tard, les documents ci-après :

1. la déclaration de créance annexée au présent arrêté, certifiée sincère et véritable, à hauteur du montant réellement utilisé de la subvention visée à l'article 1^{er} du présent arrêté;
2. le compte détaillé des recettes et des dépenses relatif à l'activité faisant l'objet du présent arrêté ;
3. le rapport d'activité de la personne contact genre au sein de l'institution ;
4. une copie de toutes pièces justificatives, classées par ordre et numérotées, relatives aux dépenses admissibles visées à l'article 3 du présent arrêté.

Ces documents sont à renvoyer à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la
Recherche scientifique
Service général de la Gestion de l'Enseignement supérieur
Direction du Financement et du Contrôle budgétaire de
l'Enseignement supérieur**

**A l'attention de Monsieur Michel ALBERT
Rue Adolphe Lavallée, 1
B - 1080 Bruxelles**

Une copie du rapport d'activité doit également être envoyée à l'adresse suivante :

**Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et des Médias
Avenue Louise, 65/9 - 1050 Bruxelles**

Article 6.

Sur tous les supports promotionnels de l'opération (affiches, dépliants, prospectus, sites internet et autres) figurera la mention « Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles » ainsi que son logo (à télécharger sur le site suivant : <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=80>).

En aucun cas le nom du Ministre ne devra figurer sur ces supports promotionnels.

« A l'occasion de toute communication/campagne d'information – telle que définie dans le décret du 20 juin 2002 relatif au contrôle des communications de la présidence du Parlement et des membres du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – où l'organisme subventionné désire faire usage du nom, du titre ou de la photo du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias, l'organisme sollicitera une autorisation préalable.

Cette demande d'autorisation sera adressée à la Fédération Wallonie-Bruxelles via la cellule communication du Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. Toute demande doit être adressée dans un délai de minimum un mois avant la diffusion de la communication envisagée ».

Article 7.

En acceptant la subvention visée à l'article 1^{er} du présent arrêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser sans délai la subvention ou la partie de la subvention qui ne serait pas justifiée dans le délai et selon les modalités visés à l'article 5 du présent arrêté. Il en va de même si les conditions d'octroi de la subvention ne sont pas respectées, ou si la subvention ou une partie de celle-ci n'est pas utilisée aux fins pour lesquelles elle a été accordée.

La partie non justifiée de la subvention octroyée devra être remboursée sans délai à la Communauté française au n° de compte BE78 0912 1100 0186, avec la mention « Remboursement de la partie non justifiée de la subvention octroyée par l'Arrêté ministériel de la Communauté française du octroyant une subvention aux Universités et au F.R.S-FNRS pour les "Personnes Contact Genre" pour l'année budgétaire 2017 ».

Article 8.

Le bénéficiaire de la subvention veillera à informer le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Monsieur Michel ALBERT - email : michel.albert@cfwb.be), sans délai et par écrit, de tout changement relatif à la subvention, qui serait apporté aussi bien à l'objet de la subvention, qu'au numéro ou à l'intitulé du compte bancaire bénéficiaire prévu au présent arrêté, en ce compris sa clôture éventuelle.

Article 9.

Le présent arrêté produit ses effets dès sa signature.

Bruxelles, le **21 JUIN 2017**



Jean-Claude MARCOURT

DECLARATION DE CREANCE

Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique - Rue Adolphe Lavallée, 1 à B - 1080 Bruxelles, doit à :

Dénomination et adresse complète du bénéficiaire :
Université de Mons Place du Parc, 20 7000 MONS

La somme totale de EUR, relative à la subvention suivante :

Intitulé et date d'entrée en vigueur de l'arrêté de subvention :	ARRÊTÉ MINISTERIEL OCTROYANT UNE SUBVENTION AUX UNIVERSITÉS ET AU F.R.S-FNRS POUR LES "PERSONNES CONTACT GENRE", IMPUTÉE SUR LE BUDGET DE L'ANNÉE 2017
Division organique à laquelle la présente subvention est imputée :	DO 40
Programme d'activité :	PA 30
Allocation de base :	AB 01.07
Année budgétaire :	2017

A verser :

Numéro de compte :	
Dénomination et adresse complète du compte :	

Certifié sincère et véritable à la somme de :

Fait à, le

Nom :
Prénom :
Titre/Fonction :
Signature :

Annexe 3 : Publications UMONS consacrées en tout ou en partie à la question du genre 2016-2017

Publications (extraits du Dépôt institutionnel UMONS)

Boudart Valentine, "De Barbie à saint Jérôme", Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 321-324

Bruyninckx Marielle, Cauchie Dimitri, Capomasi Marina, "Facing the Challenge of Being a Woman Officer in the Belgian Army: Personality Profile and Coping Strategies" in "International Conference on the Social Sciences " , 67- 76, Honolulu, Hawaï (2017)

Bruyninckx Marielle, Dutrieux Mélanie, Toufik Amal, "Mères adolescentes demandeuses d'asile : vécu et analyse des relations mère/bébé chez de jeunes migrantes mineures non accompagnées en Belgique francophone" in "La grossesse à l'épreuve des migrations" , Paris, France (2017)

Bruyninckx Marielle, Dutrieux Mélanie, Cauchie Dimitri, Brisard Elodie, "Accéder à la parentalité par GPA : cas de familles homoparentales masculines" in Etienne Anne-Marie, Bragard Isabelle, "Évolutions sociales, innovations et politiques. Nouvelles questions et nouveaux enjeux pour la psychologie de la santé" , Editions des archives contemporaines, 978-2-813-00193-1 (2016)

Bruyninckx Marielle, Dutrieux Mélanie, Cauchie Dimitri, Hammouda Leila, "Motivations et vécus des femmes engagées dans une expérience de GPA gestationnelle" in Etienne Anne-Marie, Bragard Isabelle, "Évolutions sociales, innovations et politiques. Nouvelles questions et nouveaux enjeux pour la psychologie de la santé" , Editions des archives contemporaines, 978-2-813-00193-1 (2016)

Cauchie Dimitri, "Diversité des genres dans les sociétés et les cultures..." in "Quinzaine "A Mons, on respecte mon orientation sexuelle"" , Mons, Belgique (2016)

Cauchie Dimitri, Bruyninckx Marielle, Hamys Virginie, "Les enjeux de la formation professionnelle supérieure des enseignants en vue de promouvoir des valeurs de respect à l'égard de la diversité des orientations sexuelles en contexte scolaire" in "29ème Congrès de l'AIPU "Les valeurs dans l'enseignement supérieur"" , 72-73, Lausanne, Suisse (2017)

Chauveau Isabelle, "Colette Nys Mazure, cette obscure clarté", Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 479-480

Chauveau Isabelle, "Jane Block et Claur-de Sorgeloos, Homage to Adrienne Fontainas", Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 425-427

Gluck Dominique, (2016), « La ville est-elle du genre masculin? », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 103-119.

Gravet Catherine, "Quand le porteur est une porteuse. Simone et André Schwarz-Bart : les femmes « porteuses » ou comment se libérer de l'esclavage" in Nodus sciendi, 19, janvier 2017, 4-19 (2017)

Gravet Catherine, "Médée dans deux romans maghrébins" in "Le mythe dans la pensée contemporaine" , Sousse, Tunisie (2017)

Gravet Catherine, "Un thème d'actualité" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 3-10 (2016)

Gravet Catherine, "Infime contribution à l'histoire des femmes" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144- 145, 2016, 121-136 (2016)

Gravet Catherine, "Ananda Devi, "Ève de ses décombres"" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 446-447 (2016)

Gravet Catherine, "Isaac Bazié et Françoise Naudillon, "Femmes en fancophonie. Écritures et lectures du féminin dans les littératures francophones"" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 415-418 (2016)

Gravet Catherine, "Sextant. "M comme mère, M comme monstre"" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143- 144-145, 2016, 498-501 (2016)

Gravet Catherine, "Christiane Nativel-Forestier, "À l'ombre des marrons..." in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 478-479 (2016)

Gravet Catherine, "Isabelle Hoarau, "Réunionnisme. Errances" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 462 (2016)

Gravet Catherine, "Joëlle Écormier, "Le Petit Désordre de la mer" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 447-449 (2016)

Gravet Catherine, "Ketly Mars, "L'Heure hybride" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 478 (2016)

Gravet Catherine, "Marguerite-Hélène Mahé, "Eudora ou l'île enchantée" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 477-478 (2016)

Gravet Catherine, "Mérine Céco, "Au revoir Man Tine" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 434-435 (2016)

Gravet Catherine, "Suzel Grondin Pilou, "Sur le fil de la nuit" in Cahiers Internationaux de Symbolisme, 143-144-145, 2016, 460 (2016)

Gravet Catherine, "À propos de "Paysages de la trentième année" in Galerie, 34 (2016), 3, 344-360 (2016)

Janssens Camille, "Sandra Tomc, Sophie Bailly et al. Pratiques et langages du genre et du sexe", Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 492-494

Janssens Camille, "Mary Ann Caws et Anne Reynes-Delobel, Glorieuses modernistes" Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 433-434

Janssens Camille, "Entre brachylogie, traduction et études de genre : une analyse quantitative" in "La Nouvelle Brachylogie: écriture scientifique, littérature, traductologie, didactique, interdisciplinarité" , Mons, Belgique, 2016

Janssens Camille, "Les traductrice ont-elles le sens de la concision ?" in "La Nouvelle Brachylogie. Travaux et documents n° 8, pp. 211-220.

Janssens Camille, "Des différences discursives liées au sexe en traduction: une étude de corpus" in "Journée des doctorants ED3bis « Langues, lettres et traductologie »" , Bruxelles, Belgique, 2016

Janssens Camille, "La question du genre en traduction : l'exemple des traductrices féministes" in "Cycle Utopia" , Mundaneum, Mons, Belgique, 2016

Kamagaju L., Morandini R., Gahongayire F., Stevigny C., Ghanem G., Pirotte G., Duez P. (2016) "Survey on skin lightening practices and cosmetics in Kigali, Rwanda", International Journal of Dermatology, 2016, 55(1):45-51 (<http://dx.doi.org/10.1111/ijd.12833>).

Mehaignoul Marie et Janssens Camille, (2016), « Traduction et études de genre : est-il question de style féminin et de style masculin dans les traductions de « Brief einer Unbekannten » de Stefan Zweig ? », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 153-174.

Ouchene Wafa, "Réflesion", Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 339-342

Roba Magali, (2016), « Les LGBT en Russie et la loi du silence », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 203-216.

Rondou Katherine, (2016), « Femmes de papier et religions du livre : l'influence de la théologie féministe sur les lettres contemporaines », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 217-235

Rondou Katherine, (2016), « Nienke Baker, Splendeurs et misères de la prostitution », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 413-415

Rondou Katherine, (2016), « Simone Bernard-Griffith, Dictionnaire George Sand », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 423-424

Rondou Katherine, (2016), « Huguette Krief et Valérie André (dir.) Dictionnaire des femmes des Lumières », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 466-468

Rondou Katherine, (2016), « Olivier Saillard, La mode retrouvée », Cahiers Internationaux de symbolisme n° 143-144-146, pp. 485-488

Shalukoma C., Duez P., Bigirimana J., Bogaert J., Stévigny C., Pongombo C., Visser M. (2016), "Characterization of traditional healers in the mountain forest region of Kahuzi-Biega, South-Kivu, DR Congo", Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement (BASE), 20(1), 25-41 (<http://www.pressesagro.be/base/text/v20n1/25.pdf>).

Annexe 4 : Mémoires consacrés en tout ou en partie à la question du genre 2016-2017

« Le traumatisme psychique des femmes victimes de violences conjugales »

Auteure : Chloé Antoin

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« Management de la diversité vu par les gestionnaires. L'étude de cas d'organisations wallonnes et bruxelloises. »

Auteure : Yamina Ammour

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« Sous-Titrage: "How we Got Gay" »

Auteure : Valentine Berns

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de Traduction et d'Interprétation

« Profil de personnalité et stratégies de coping des officiers féminins de la Défense belge. »

Auteure : Marina Capomasi

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« Un échantillon de romans contemporains en voie de légitimation: analyse mythocritique comparée et genrée »

Auteure: Isabelle Chauveau

Mons 2017 – Université de Mons, Institut des Sciences et Technologies du Langage (IRSTL)

« Traduction: Feminism Unfinished: A Short, Surprising History of American Women's Movements, Dorothy Sue Cobble, Linda Gordon & Astrid Henry »

Auteure : Anaïs Cliquet

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de Traduction et d'Interprétation

« Traduction: What My Mother Gave Me: Thirty-one Women on the Gifts That Mattered Most, Elizabeth Benedict »

Auteure : Laura Deprez

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de Traduction et d'Interprétation

« Traduction: Gender and Parenthood, W. Bradford Wilcox & Kathleen Kovner Kline »

Auteur : Marco Giancaterini

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de Traduction et d'Interprétation

« Qualité des imagos parentales et de l'attachement émotionnel du primipère durant la grossesse »

Auteure : Léone Jurdant

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« Le vécu du retour au travail après un cancer du sein »

Auteure : Manon Kaise

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« Etude du développement psycho-affectif de l'adolescent vivant en contexte de famille homoparentale recomposée »

Auteure : Julie Lannoo

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« L'expérience de la maternité : étude du vécu subjectif de femmes présentant un trouble schizophrénique. Une lecture psychanalytique »

Auteure : Elsa Papion

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« Les processus de choix de jouets en lien avec les questions de genre : enquête exploratoire dans une classe de 2ème et 3ème maternelle. »

Auteure : Lolita Sandron

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« L'attachement prénatal : étude de l'influence de facteur sociodémographiques, médicaux et liés au projet d'enfant sur l'attachement de la mère au fœtus »

Auteure : Justine Walker

Mons, 2017 – Université de Mons, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

« L'influence du contrat de travail, du genre et du niveau d'éducation sur la productivité dans les entreprises belges »

Mons 2017 – FWEG Auteur ?

Table des matières

Introduction	3
Première partie	9
1.Communauté étudiante.....	11
Répartition des inscriptions selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par secteur Cref.....	12
Répartition des inscriptions selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par faculté	23
Répartition des inscriptions des étudiant.e.s étrangers/ères hors U.E. et des diplômé.e.s	30
Répartition des inscriptions en 3 ^e cycle / doctorat	30
Répartition des inscriptions en bac et master selon le genre - proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s par faculté et domaine	31
Répartition des inscriptions selon le genre - Proportion d'inscriptions d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s par faculté et domaine	34
Répartition des diplômé.e.s selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s diplômé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par secteur Cref	36
Répartition des diplômé.e.s de doctorat selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s diplômé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par secteur Cref	56
Répartition des diplômé.e.s de doctorat selon le genre - nombre et proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s diplômé.e.s selon le domaine Cref, le cycle, le niveau - par faculté.....	63
Répartition des diplômé.e.s de bac et master selon le genre - proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s et diplômé.e.s par faculté et domaine.....	67
Répartition des diplômé.e.s de doctorat selon le genre - proportion d'étudiant.e.s régulier.ère.s enrôlé.e.s et diplômé.e.s par faculté et domaine.....	69
2.Personnels (académique, scientifique et PATO).....	71
3.Autres	77
Docteur.e.s Honoris Causa 2016-2017 : 3 femmes/5 hommes	77
Prix ou distinctions obtenues par les étudiant.e.s.....	78
Promotions et recrutements	80
Revue de presse	81
4. Instances de décision de l'UMONS : Représentation des hommes et des femmes	89
A) Le Comité d'orientation stratégique	89
B) Le Conseil d'administration de l'UMONS	90
C) Le Conseil Académique	90

D) Le Conseil de la Recherche.....	91
E) Le Conseil de l'Enseignement et de la Formation.....	91
F) Le Conseil des Bibliothèques	92
G) Le conseil de la Promotion et de la Communication	93
H) Le Conseil des Affaires Sociales et Étudiantes.....	93
I) Le Conseil des Relations Internationales.....	94
J) Le Conseil de l'Informatique.....	94
K) Le Conseil du Développement Durable	95
L) Le conseil Culture et Société	96
M) La Commission Inter-Facultaire.....	96
N) La Commission des Doyens.....	96
O) Les Conseils de Facultés	96
Deuxième partie	101
Actions menées par l'UMONS pour favoriser l'égalité hommes/femmes.....	103
Annexes	133
Annexe 1 : Cahier des charges	135
Annexe 1bis: documents annexes au cahier des charges PCG 2017.....	138
Annexe 2: Arrêté ministériel Subvention "Personne de contact genre" 2017	143
Annexe 3 : Publications UMONS consacrées en tout ou en partie à la question du genre 2016-2017.....	151
Annexe 4 : Mémoires consacrés en tout ou en partie à la question du genre 2016-2017 ..	157